

Département **S**ociété, **D**éveloppement, **U**rbanisation  
(**S. D. U.**)

ETUDES SUR LE  
DEVELOPPEMENT IVOIRIEN

ORI BOIZO

## Documents de Travail

ORSTOM



---

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

ETUDES SUR LE  
DEVELOPPEMENT IVOIRIEN

ORI BOIZO

Département "Société, Développement, Urbanisation"

AXE 2 "REALITES ET STRATEGIES DU DEVELOPPEMENT"

DOCUMENT DE TRAVAIL N° 15

AOUT 1988

ORSTOM

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
- POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

---

LES VILLAGES A.V.B. DE L'AYAOU SUD  
DONNEES SOCIO.-DEMOGRAPHIQUES

PREMIERE PARTIE

(NANGREKRO, N'DENOUKRO, ATOSSE, BENOUE, AKOVIEBO)

ORI BOIZO

Mars 1984

O R S T O M

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

—  
CENTRE DE PETIT BASSAM  
—

HISTOIRE ET LECONS D'UNE INTERVENTION VOLONTARISTE  
POUR LE DEVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL

CRI Boizo

Communication au Séminaire National sur la Recherche Scientifique et  
l'Amélioration de la Productivité.

Thème : "Transfert de l'information scientifique et technologique  
destiné à un projet de développement rural".

YAOUSSOURO, 6-11 avril 1987

## Introduction

La construction du barrage de Kossou dans les années 70 a conduit l'Etat ivoirien et l'institution technique d'intervention dénommée Autorité pour l'Aménagement de la Vallée du Bandama (AVB) qui agit en son nom, à faire de la région du Centre un vaste théâtre d'expérimentation et d'application de programmes de développement. Cette action avait été imposée par la désorganisation de l'économie de cette région causée par les eaux du lac de retenue du barrage qui ont inondé villages, terres et cultures.

Mais la réorganisation de l'économie régionale du Centre ne s'avéra pas chose facile, en raison des difficultés et contraintes de toute nature qui compliquèrent en particulier les opérations de réinstallation des populations sinistrées. Dans certains cas de redéploiement agricole sur les nouvelles terres de compensation, la contrainte majeure provenait de l'impossibilité de reconduire et de réactualiser simplement les systèmes agricoles connus et traditionnellement pratiqués par les paysans. Il s'imposait d'expérimenter des idées nouvelles, de redéfinir la nouvelle exploitation paysanne ou d'entreprendre toute innovation dont le succès devrait constituer à terme, la base de la réussite même du mouvement global des transferts et de reimplantation des populations déplacées. Au registre de ces expériences, fut le projet de stabilisation vivrière, opération de développement que nous nous proposons de présenter ici dans le cadre de notre commission de travail intitulée : "transfert de l'information scientifique et technologique destiné à un projet de développement rural".

Après la fin de l'intervention de l'Etat dans le Centre, le projet de stabilisation vivrière dont le succès n'était pas évident, a bénéficié de tous les euphémismes, étant considéré comme inachevé. Personne n'en parle aujourd'hui sur les terroirs où il a été lancé, l'AVB n'est plus et les paysans qui y étaient

implantés ont depuis longtemps renoué avec leur système traditionnel de mise en valeur des terres dont ils ne s'étaient d'ailleurs vraiment séparés. Si ce projet n'a pas survécu à lui-même, il n'en constitue pas moins un exemple privilégié d'étude et de réflexion à double titre.

D'abord parce que le sujet qu'il recouvre cadre parfaitement avec les préoccupations d'intérêt pratique et les questions implicites au thème de notre commission dont l'intitulé est indiqué ci-dessus.

Ensuite parce qu'il s'agit d'un modèle qui offre l'occasion d'observer et d'analyser les stratégies d'acteurs impliqués, permettant ainsi d'aboutir à des notions plus larges, généralement minimisées dans l'analyse des projets de développement bien qu'elles constituent la trame logique, contraignante et incontournable de toute problématique d'intervention pour le développement en milieu rural.

Notre exposé comprend trois parties.

Une première partie dans laquelle nous restituons les faits, à savoir, les conditions et les causes directes et indirectes qui ont conduit à la définition et au lancement du projet.

Une deuxième partie nous présentons la théorie du modèle le processus et les essais d'application auxquels cette théorie a conduit.

Enfin, une troisième partie nous discutons le bilan de l'expérience avant de conclure en élargissant cette discussion à certaines notions qui nous paraissent essentielles dans toute opération de développement en milieu rural.

## I. La naissance du projet : causes directes et indirectes

Le programme de stabilisation vivrière, comme on l'a dit dans l'introduction est une des multiples composantes de l'opération Kossou. Celle-ci visait en particulier, à relancer sur des bases nouvelles, les structures économiques et sociales villageoises désorganisées voire détruites par les effets de l'ouvrage hydroélectrique. Quelques brefs rappels des aspects quantitatifs et qualitatifs suffisent à donner une idée de l'ampleur de cette destructuration socio-économique régionale.

Sur le plan agricole, 200.000 hectares de plantations paysannes ont été inondés par les eaux du lac de retenue du barrage. En bordure du fleuve Bandama, des terres encore bonnes pour l'agriculture n'ont pas été épargnées.

Sur le plan social, plus de 100 villages ont été inondés et une population de 75.000 personnes a été décriée sinistrée. Elle a été contrainte par les événements à émigrer de son terroir traditionnel pour s'installer ailleurs. Les principales aires de réinstallation ont été les abords immédiats du lac. Ces zones d'accueil ont été également des points plus éloignés dont le territoire quasi inhabité de la forêt des Tos située au Sud-Ouest de Bouaflé et, plus accessoirement, dans la région pionnière de San Pédro dont la mise en valeur, de ce point de vue, était complémentaire de la mise en oeuvre de l'opération Kossou.

Mais, l'action de l'AVB ne manquera pas d'être contrariée, puisque très vite, ces zones de repli révélèrent leurs limites. Présentées et choisies comme périmètres d'accueil, en raison des potentialités agro-économiques qui leur ont été reconnues, et modérément peuplées, elles devinrent paradoxalement, à bien brève échéance, des pôles de reconcentration et de saturation démographiques, les populations sinistrées ayant été insérées dans la plupart des cas, dans une trame d'autres villages préexistants.

La zone de réinstallation de la Forêt des Tos est typique à cet égard. Les terres y sont devenues le plus prématurément rares, contrairement à ce qu'on pensait de la capacité d'accueil que lui attribuaient les experts de l'AVB. Il y a deux raisons principales à cet état de fait.

La première raison est que ce périmètre communément appelée "forêt de Tos", n'avait en fait de forêt (entendue comme forêt vierge ou propre à l'agriculture) que le nom. Elle était constituée, dans sa majeure partie (plus de 50 %) d'îlots de savanes impropres à l'agriculture, traversés par des galeries de forêt dégradée. Les aptitudes susceptibles d'intéresser une masse plus importante de paysans déguerpis en quête de bonnes terres étaient donc insuffisantes.

Tableau n° 1 : Répartition des terroirs villageois selon les caractéristiques végétales. Document AVB.

Superficie Village	Superficie totale terroir	Superficie forêt (ha) (approximation)	Savane (ha) (approximation)
Blé	2.900	30 %	70 %
Diacohou	2.850	80 %	20 %
Ndouffoukankro	3.000	60 %	40 %
Benou	1.330	22,55 %	77,45 %
Nangrekro	2.125	21,17 %	88,83 %
Akoviébo	1.870	19,78 %	81,22 %
Ndenoukro	2.700	40 %	60 %
TOTAL	19.875	40,65 %	59,35 %

La deuxième raison est que ce n'est qu'improprement que cette zone était perçue comme zone non habitée ou non mise en valeur. En effet, lorsque cette terre a été déclassée en 1970 et mise à la disposition des sinistrés de Kossou, elle n'était pas



totalelement purgée de tous les autres droits privés antérieurs, clandestins et frauduleux pour la plupart, qui l'avaient transformée en un véritable gruyère. Une superficie de 4.000 ha au moins sur 24.000 ha déclassés en avait été ainsi soustraite à la jouissance des sinistrés qui, d'un autre côté devaient faire face à la résistance et aux revendications des propriétaires coutumiers des villages environnants.

De la terre pour tout le monde, il ne pouvait donc y en avoir, quand on sait qu'environ 10.000 personnes (officiellement recensées) y ont été affectées, regroupées en huit entités villageoises constituées à partir d'un nombre variable de villages d'origine. Aujourd'hui, cette population a dépassé le seuil de 15.000 habitants puisqu'en 1983, le recensement que nous avons effectué donnait une population globale de 15.028 habitants. Le taux de croissance moyen annuel était de 3,45 %, connaissant de variation fortement en hausse dans certains cas, selon les villages.

Au moment des transferts, la densité selon le village ou le terroir, variait entre 40 et 60 habitants au km<sup>2</sup> (ce qui est important) mais très vite des seuils plus élevés devaient être atteints dans certains terroirs. Or, il est estimé par les spécialistes qu'une densité de 40 habitants au km<sup>2</sup>, constitue un seuil de densification démographique au-delà duquel le système agricole traditionnel se trouve inévitablement en déséquilibre (1).

Enfin, la modification structurelle de la population, vit apparaître dans cette zone, de nouvelles couches de planteurs, jeunes pour la plupart (2), exprimant un besoin de

---

(1) En 1983 une telle densité était largement dépassée dans l'ensemble des localités sauf à Akoviebo qui avait 34 habitants/km<sup>2</sup>. On avait pour chacun des villages suivants au km<sup>2</sup> : Nangrekro (89), Ndenoukro (87), Atoré (74) Benou (47), Ndouffoukankro (79,9), Blé (70,57) Diacohou (59,16).

(2) Plus de 75 % de la population globale est comprise entre 0 et 30 ans. Et plus de 71 % de la population.

terres et que l'exiguité des terroirs, associée aux différents mécanismes de distribution des sols, ne parvenait pas à satisfaire. Cela créait un état conflictuel permanent, nourri par des disparités entre planteurs, entre les jeunes et les vieux, entre les anciens planteurs et les nouveaux planteurs revenus à la terre après un séjour infructueux dans les villes, entre les villages mieux lotis et ceux mal pourvus en bonnes terres.

La situation d'ensemble aboutit à l'exode multiforme des planteurs, tous âges confondus, chose qui, de toute évidence était en parfaite contradiction avec les objectifs des transferts et de développement des périmètres d'accueil.

Imaginée par l'AVB, l'opération de stabilisation vivrière avait donc pour objet, de résorber une situation de blocage socio-économique voulue par une surdensification démographique sur les terroirs d'accueil et par l'existence d'une demande potentielle et réelle de terres à plantations difficiles à satisfaire, exprimée par une couche de plus en plus importante de planteurs. C'est dans une telle situation que la question vivrière allait se poser, en articulation ou plutôt en contradiction avec l'option quasi-prioritaire dont ont bénéficié les cultures du cacao et du café.

En quoi consistait-elle donc cette opération de stabilisation vivrière ?

## II. Qu'est-ce que l'opération de stabilisation vivrière

### 1) La théorie de la stabilisation vivrière

Dans les zones d'application du programme de stabilisation vivrière et, plus particulièrement dans la zone intéressée de la forêt des Tos, l'activité agricole des paysans réinstallés avait été soumise à la logique des cultures pérennes qui, privilégiant la culture du café et du cacao, ont consacré la majeure partie des bonnes mais rares terres forestières à ces deux spéculations. Les superficies de savanes furent ainsi conventionnellement réservées aux autres cultures notamment, aux cultures vivri-

ères. Répartition que les paysans ne semblèrent pas entériner puisque leur préférence fut l'adoption d'un système agricole de complantation par l'insertion des cultures vivrières au milieu de plants de café et de cacao. Et, trois ans après l'installation des populations et le développement de cultures cacaoyères et caféières sur bloc, le système de complantation vivrier-pérenne qui avait, jusque-là, permis l'approvisionnement alimentaire familial n'étant plus possible, le problème vivrier, en tant que tel, vint alors se poser, problème que l'AVB avait semblé ne pas mettre au rang de priorité dès le début. Il se posait maintenant sur fond d'inaptitude du système agricole traditionnel à répondre aux exigences du moment.

En effet, le paysan baoulé, à l'instar de ses homologues des autres régions de la Côte d'Ivoire, pratique une agriculture itinérante sur brûlis, technique ayant un certain nombre d'implications bien connues. Cette technique est "mangeuse" de terres quelle exige en abondance pour être viable. On estime ainsi à 10 hectares la quantité minimale de superficie pour une famille paysanne de 6 personnes comprenant 2,5 actifs auxquels est associé presque toujours un apport de main-d'oeuvre extrafamilial.

Ensuite cette technique ne peut s'accommoder que d'une jachère de longue durée de 6 à 7 ans voire de 10 à 15 ans, seuil au-dessous duquel, les cultures étant alors pratiquées à un rythme de rotation culturelle trop accéléré, il s'en suit la dégradation agronomique des sols.

Le modèle alternatif conçu et proposé par l'AVB est tout à l'opposé de ce système traditionnel et s'en différencie principalement sur le plan de la définition et de l'aménagement de l'espace culturel. Pour une famille de la même taille et comprenant le même nombre d'actifs agricoles, la superficie nécessaire à la mise en culture est réduite. Ce plan d'aménagement est fortement structuré selon un parcellaire aux contours précis : le bloc soumis au lotissement est divisé en bandes de 100 mètres de large coupées perpendiculairement tous les 500 mètres par une piste de desserte. Chaque bande contient deux exploitations de 2 hectares et demi dont chacune est divisée en 5

soles de base de 0,5 ha. La culture des plants vivriers se fait selon des techniques modernes : semis sélectionnés et plantés en lignes, désherbage chimique, éventuellement utilisation d'engrais etc. La jachère est cultivée et, éventuellement, pâturée dans les zones où cette dernière possibilité est ouverte, notamment dans le Centre non-forestier.

Tableau n° 2 : Tableau comparatif du système de culture vivrier traditionnel et stabilisé

	SYSTEME VIVRIER TRADIT.	SYSTEME VIVRIER STABILISE
Surface assolée	6 hectares	2,5 hectares
Surface cultivée Annuellement	Igbame = 0,6 ha Maïs = 0,25 ha Arachide = 0,25 ha Riz = 0,2 ha	Igbame = 0,5 ha Arachide Maïs = 0,5 ha Riz = 0,5 ha
totale cultivée	= 1,2 ha	= 1,5 ha
Surface à jachère	naturelle 4,8 ha	artificielle 1 ha
Durée jachère	6-7 ans	2 ans

Le programme de stabilisation vivrière ne retient que les cultures vivrières annuelles pratiquées traditionnellement dans la région et constituant l'alimentation de base des populations : igbame, riz, maïs, arachide. La banane plantain et le manioc sont exclus, leur profond enracinement et surtout leur pérennité rendant plus délicat la mise au point d'un système de rotation, l'utilisation des techniques de désherbage chimique et

la mécanisation qui est prévue à terme. Ils seront installés hors assolement, en bordure des parcelles.

Le modèle théorique présente donc de nombreux avantages, comparé au système traditionnel. Certains de ces avantages vont même au-delà de la simple rupture du goulot d'étranglement que constitue la pression démographique qui s'exerce sur les terres. Au registre de ces avantages nous avons déjà cité la réduction des surfaces assolées, permettant ainsi un gain de

Tableau n° 3 : Système traditionnel, système vivrier stabilisé : comparaison des temps de travaux (1)

Jour Temps de travaux	Système Système vivrier traditionnel	Système vivrier stabilisé	Système tradit. + café moderne (1,5 ha)	Système vivrier stabilisé + café moderne (1,5 ha)
Janvier	33	13	50,5	31
Février	40	22	56,5	39
Mars	43	33	52	42
Avril	63	51	63	51
Mai	54	43	70,5	59
Juin	28	38	44,5	55
Juillet	30	32	40,5	42
Août	30	31	34,5	36
Septembre	25	24	58	57
Octobre	24	21	69	66
Novembre	14	13	77	76
Décembre	28	17	73	62
TOTAL J.T.	412	338	692	616

(1) AVB - Direction Régionale de Yamoussoukro. Service Agriculture.

superficie supérieur à la moitié par rapport au modèle traditionnel et la possibilité d'une association agriculture-élevage etc. Il s'y ajoute un avantage non moins important qui est celui de la réduction des temps de travaux agricoles du paysan.

Selon le système retenu pour comparaison, le système de vivrier stabilisé permet toujours la réalisation d'une économie de temps de travail variant de 74 jours de travail (J.T.) dans le rapport système vivrier traditionnel/système vivrier stabilisé, à 76 J.T. selon que le vivrier traditionnel et stabilisé sont associés à la culture d'une spéculatation moderne, qui est ici, le café.

Ce gain de temps est obtenu grâce à l'élimination des pointes de travaux pendant les mois les plus chargés en système traditionnel d'octobre, novembre et décembre pour les récoltes, et à la réduction considérable du temps de défrichement de la jachère (janvier à avril) permettant d'apporter des soins substantiels aux caféiers et aux cacaoyers.

Le système de vivrier traditionnel est bien connu pour ces exigences et son manque de performances, mais aussi parce qu'il est le seul connu des paysans. Quant au système proposé, il ne saurait se prévaloir de la moindre référence antérieure aussi, est-il intéressant de voir dès maintenant, comment a pu se réaliser le passage de la théorie à la pratique.

## 2) La stabilisation vivrière : de la théorie à la pratique

La mise en place d'un bloc de stabilisation vivrière est précédée de plusieurs campagnes d'information et de sensibilisation. Elle est basée sur le principe du volontariat et d'association des paysans à certains choix de base. Les planteurs désignent eux-mêmes la partie du terroir destinée à accueillir le bloc de stabilisation vivrière. Mais, lorsqu'ils ne connaissent pas suffisamment le terroir, l'installation est précédée d'une étude pédologique faite par l'AVB qui sera suivi par des opérations de lotissement et de création de pistes de desserte. Les lotissements destinés aux vivriers stabilisés sont effectués sur les zones de savanes.

Tableau n° 4 : Mise en parallèle du système traditionnel et système stabilisé en matière vivrière sur la base de quelques critères d'efficacité agricole

Technique cult. Critères	Système vivrier traditionnel	Système vivrier stabilisé
Superficie par actif = 2,5	6 ha	réduite à 2,5 ha
Technique de la jachère	naturelle et longue durée	artificielle et cultivée à base de stylosanthès
Temps de travaux	longs travaux nécessitant recours à la main-d'oeuvre	réduits et conduisant à un meilleur entretien des cultures pérennes
Technique d'exploitation	manuelle : brûlis, nettoyage sommaire et enchevêtrement de troncs et racines d'arbres interdisant la mécanisation	modernes : engrais, semences sélectionnées semis en lignes, semi-motorisation
Evolutivité	système routinier et dépendant des habitudes peu sujets au changement	possibilité d'évolution et de modernisation, agrandissement des parcelles etc. mécanisation
Gestion	Inapte à résorber les blocages dans la redistribution des terroirs en raison de leur exiguité	solution à l'exiguité des terroirs et un meilleur partage des terres

Le paysan attributaire d'une parcelle est appelé à réaliser le défrichage de la première sole. Pour l'ensemble des membres du bloc, le front de défrichage doit avancer au même rythme de manière à faciliter l'usage d'un outillage mécanisé. Le bloc est mis en place, sole par sole. L'igname, tête d'assolement est plantée chaque année sur une nouvelle sole. L'installation complète du bloc d'exploitation s'étale sur 5 années selon le principe suivant :

1ère année : igname

2ème année : arachide et maïs en association

3ème année : riz avec semis de stylosanthès ou août

4ème année : 1ère année de jachère cultivée de stylosanthès

5ème année : 2ème année de jachère cultivée de stylosanthès.

L'expérience qui a duré 3 ans de 1976 à 1979 inclus a été d'emblée appliquée sur une grande échelle dans les trois secteurs d'intervention de l'AVB : à Sakassou, Tiébissou et Yamoussoukro. Mais, cela l'a été surtout dans la zone des Tos (secteur de Yamoussoukro) puisque 83 % des lotissements envisagés furent pour cette zone où, les volontaires par village, étaient relativement plus nombreux qu'ailleurs.

Villages	Diacohou	Nbouffou-kankro	Atossé	Ndénoukro	Blé	Nangrékro	Akoviébo	Béno
Volontaires								
Effectif volontaires	403	208	200	0	70	225	200	0
Superficie (ha) lotie	1.000,5	720	500	0	175	562,5	500,0	0



Sur un total de 1.670 volontaires recrutés dans la zone forestière, 1.386 appartiennent à la zone de Tos et avec 3.465 ha de lotis sur 4.164 ha totaux lotis dans la zone forestière, c'est dans les Tos que les effets du programme apparaissent les plus significatifs, tout au moins dans leur contenu quantitatif.

Quelques mois après le lancement de l'opération, l'AVB était en mesure de livrer un premier bilan. Les résultats apparurent décevants, des défaillances ou blocages étant réperés à tous les niveaux. On décida alors de redémarrer l'opération sur de nouvelles bases, par le renforcement de l'encadrement et le reexamen de certains aspects théoriques de projet. Une programmation des tâches et des réalisations fut élaborée pour l'horizon 80 et plus. Mais coup de théâtre ! L'année 1980 sonnait le glas de l'AVB, organisme initiateur du projet, le gouvernement considérant sa mission achevée dans la région, décida sa dissolution pure et simple.

L'expérience a été courte et sans lendemain. Mais l'analyse des stratégies qui ont été à l'oeuvre et la lecture du bilan nous gratifient d'un certain nombre d'enseignements dont l'intérêt est indéniable dans le cadre de la réflexion sur le thème de discussion qui nous est proposé à ce séminaire.

### III. Discussion et interprétation des résultats

#### 1. Bilan des difficultés

Les difficultés relevées au cours de l'application du projet se rapportent aussi bien au comportement de l'agent de développement qu'est l'AVB qu'à celui des paysans.

D'abord, au niveau de l'AVB elle-même : il est apparu que les services techniques dont l'action est partie intégrante du projet s'étaient avérés défailants, ainsi en particulier, du service topographique qui intervient dans le processus de lotissement et du service des engins destinés à l'ouverture des pistes. On doit à cette carence le fait que les exploitations,

bien que loties sur le papier, ne le furent pas en réalité, handicapant ainsi les premiers travaux de défriche que les paysans étaient appelés à exécuter manuellement.

Ensuite, la réaction propre des paysans. Celle-ci fut complexe et multiforme dans l'ensemble.

Premièrement, l'adhésion volontaire au projet ne fut pas un succès au regard du nombre de planteurs que comporte un village. Quelques dizaines parfois pour des centaines de planteurs.

Deuxièmement, deux villages entiers sur 8, dans la zone de Tos, refusèrent carrément l'installation de blocs de vivriers stabilisés sur leur terroir.

Troisièmement, la plupart des planteurs refusèrent leurs parcelles loties dans la savane et n'entreprirent pas leur défrichement.

Quatrièmement, ceux qui ont défriché, ont planté autre chose à la place du vivrier.

Et enfin cinquièmement, l'adhésion au projet fut moins forte chez les populations établies sur leur propre terroir traditionnel que chez celles établies sur des terroirs nouveaux.

On peut penser que globalement et, avec une relative netteté dans certains cas, les planteurs se sont réfugiés dans une stratégie du refus du système qui leur a été proposé.

L'explication techniciste et simpliste, dans ce genre de situation, exerce parfois des vertus tentantes. Lorsqu'il s'est agi de comprendre les difficultés auxquelles s'est heurtée l'expérience afin de leur administrer les solutions qui conviennent, les promoteurs du projet s'y sont laissés prendre. Leur raisonnement tient en deux points, essentiellement.

Ils établirent, en effet, à la lumière des résultats de cette première campagne, que l'expérience ne pouvait valablement démarrer et réussir, à condition d'y associer une animation et un encadrement spécialisés (ce qui suppose que ceux mis en place ne l'étaient pas) que dans des villages très surdensifiés et où le manque de terres est très fortement ressenti par les planteurs.

Ce raisonnement est pour le moins curieux et réducteur puisque le phénomène observé ne semble pas devoir être rapporté aux problèmes d'efficience de la théorie ou de la méthodologie de l'intervention technique. Par ailleurs, il n'est pas davantage justifié de supposer que les planteurs ont une faible conscience de la gravité de leurs problèmes agricoles ou de supposer la myopie des représentations que cette population aurait de sa situation économique et sociale globale, alors que les comportements et les stratégies observables sur le terrain, attestent parfaitement du contraire. Les actes que posent les planteurs ne sauraient relever d'une activité inconsciente et spontanée. Ce sont par exemple : le raccourcissement des jachères qui témoigne de la perception par eux des contraintes liées à la pression foncière; c'est leur implication dans les conflits intravillageois et intervillageois concernant l'accès à la terre et, c'est pour certains au comble du désespoir, la recherche du salut dans une solution plus radicale à travers l'exode vers d'autres campagnes du Sud-Ouest, du Centre-Ouest et de l'Ouest.

## 2) Discussions et et interprétations

Les enquêtes sur les terrains indiquent en effet que les attitudes diverses et complexes ainsi observées lors de l'expérience doivent être rapportées au contexte global dans lequel les paysans sont impliqués, à partir de trois repères significatifs.

Le premier repère est le rapport (nous allons dire psychologique) qui s'est instauré entre l'AVB et les populations tout le long du processus des transferts décidés par l'Etat dont la crise foncière, jugée par trop prématurée par les paysans, permet d'en révéler les contradictions.

Le deuxième repère est l'incidence de la concurrence vivriers-pérenne sur les choix agronomiques des paysans qui s'est traduite par la relégation de la spéculation vivrière.

Et enfin, troisième repère : l'incertitude et le risque fonciers attachés au nouveau système agricole.

Lorsqu'on considère le premier repère, il est intéressant de noter cette réaction fort significative des planteurs, rapportée par un des rapports de l'AVB : "le plus souvent, indique ce rapport, face au projet qui leur est proposé, les villageois réagissent de la façon suivante : nous acceptons de participer au programme de vivrier stabilisé, à condition que l'AVB nous cède de la terre". Les commentaires que suscite une telle attitude ne trouveraient pas entièrement place dans le cadre très limitatif et restrictif de cette communication. Mais il en ressort que cette attitude est conditionnelle. Elle est l'expression d'un refus nuancé et assorti d'une revendication qui est par ailleurs présentée par les paysans comme juste. Cela ne peut être compris que rapporté au mouvement global des déplacements avec tous les effets frustrants, les chocs psychologiques et les espoirs parfois déçus dont ce mouvement fut porteur.

Il est vrai que dans l'ensemble, les populations ont fini par accepter la fatalité des transferts ou à s'y résigner malgré les hésitations, la peur de l'aventurisme et les chocs psychologiques de départ. Mais avant, pendant et après le processus, ces populations étaient parfaitement conscientes de fait que cette migration volontariste et presque forcée n'était pas de leur fait, elle était due à la seule volonté de l'Etat et de l'AVB qui, dès lors, ne pouvaient cesser de leur être continuellement et logiquement redevables à tout point de vue.

Ces populations savent également que les terres forestières qui donnent accès au développement des cultures de rente, leur avaient été exhibées comme argument pour susciter des adhésions aux transferts. Comment cette terre qu'on disait alors abondante pouvait-elle donc venir à manquer si rapidement pour justifier l'adoption d'un système alternatif et inconnu en matière vivrière ? Le sentiment d'avoir été "trompés" prévalut donc chez les populations, sentiment que traduit cette position, lorsque les planteurs disent : "nous irons tous à San Pedro". Ce qui veut dire en clair : nous voulons de la terre, quitte à nous rendre là où il faut, sinon pas question de nous lancer dans un apprentissage d'exploitation vivrière.

En prenant maintenant en compte le deuxième repère, il est à remarquer que sur l'ensemble des zones de réinstallation forestière et surtout dans le périmètre des Tos, les paysans ont abordé la relance de leur économie agricole dans la fascination des cultures pérennes, rêve de tout paysan des savanes. Mais, fascination d'ailleurs largement entretenue par l'AVB qui y a consacré et concentré ses moyens techniques, humains et financiers d'intervention pendant la période considérée. Le problème vivrier n'a pu alors se poser correctement et cette situation persistait tant que l'aide alimentaire PAM (Programme Alimentaire Mondial) fonctionnait et que la complantation vivrier-pérenne était encore possible ou retenait la préférence des paysans. Pratiquer la culture du cacao et du café, sur des sols de forêt et non sur des terres de savane, voilà ce à quoi aspirent intensément les paysans transférés. C'est pourquoi, dans la mesure où ils s'inscrivaient au programme vivrier, ils acceptaient que leurs parcelles ne soient loties qu'en zone de forêt, afin de pratiquer, clandestinement du café ou du cacao en lieu et place du vivrier.

Relégué au niveau des préoccupations secondaires du paysan par la prédominance du café et du cacao, peu rentable, mais assurant toutefois convenablement la consommation familiale et même la commercialisation d'un surplus éventuel en production de complantation, le vivrier ne saurait être pour le paysan l'objet d'une culture formelle et contraignante : le système traditionnel, autrement dit, n'est pas en crise. C'est pourquoi, l'agent AVB, s'entend parfois dire par les paysans : "nous voulons bien faire les spéculations inconnues de nous, mais ne touchez pas au domaine du vivrier". Le paysan, par son refus du projet, ne voulut pas simplement abandonner la sécurité relative du système existant (dont il est persuadé qu'il est encore loin d'être en crise) pour adhérer immédiatement et totalement au système proposé : la sécurité alimentaire interdit l'aventure.

## Conclusions

. L'opération du "vivrier stabilisé" constitue à nos yeux un des modèles achevé d'une opération de développement volontariste avec ce que le terme de volontariste implique sur le plan des stratégies de différents acteurs en cause. Mais le bilan de l'opération et les réactions des paysans en particulier, ne sont intelligibles que rapportés au contexte global du projet par repérage d'éléments significatifs et contradictoires qui sont au centre de la problématique de développement des périmètres et éclairent de beaucoup les raisons de l'échec.

Mais, notre discussion gagnerait cependant à déboucher sur un certain nombre de questions qui s'illustrent implicitement dans cet exemple, en renvoyant à des notions clés, communes à toutes les opérations d'innovation pour le développement en milieu rural, à savoir :

- la notion de "logiques paysannes" et sa signification,
- le problème de la perception de l'agent développeur et du paysan objet d'animation et de développement et de leurs rapports au projet,
- et enfin, la question du temps et de la durée qui font partie intégrante du processus du développement.

. La notion de logique (ou de rationalité) paysanne est généralement utilisée et comprise dans une acception négative. Elle est considérée comme une stratégie conservatrice de blocage et d'inhibition des projets. Or, il apparaît dans notre exemple que les attitudes observées, bien qu'illustrant un échec, ne sont point portées par des pesanteurs sociologiques traditionnelles, et constituent de fait les réactions d'individus en situation : les revendications forestières, l'attrait irrésistible pour les cultures pérennes au détriment du vivrier, les sentiments de frustration affichés par les paysans, ne puisent pas au source de la tradition opposée au progrès mais s'inscrivent parfaitement dans le champ opérationnel du projet. Ils sont, à la limite, les produits du projet lui-même. Ceci n'est pas sans influence sur la perception aussi bien du groupe objet de développement que de

l'institution de développement et surtout de leur niveau de responsabilité dans l'exécution du projet de développement. Cette perception est généralement dissymétrique, à savoir que l'institution de développement ne s'impliquerait dans le projet que par son rôle dans la conception et l'encadrement. Par cette position, elle bénéficie d'un statut implicite de quasi infaillibilité puisqu'elle occupe un pôle positif de proposition, de centralité et de référence : le maître peut-il se tromper ? En revanche, le rôle et le comportement du paysan à qui le projet est proposé font l'objet d'une simplification abusive; occupant le pôle passif d'exécution, le paysan accepte ou refuse, si bien que l'analyse des résultats d'une opération de développement en milieu rural, évacuant littéralement le développeur lui-même qui jouit ainsi d'un a priori favorable, se ramène à l'appréciation unilatérale des conditions et des modalités paysannes du refus ou de l'acceptation du projet de développement. Ce qui est insuffisant, d'autant plus que l'immunité dont jouissent abusivement les institutions de développement elles-mêmes, qui se déresponsabilisent ainsi quant aux résultats de leurs propres pratiques, n'est nullement justifiée.

. L'approche doit donc englober et évaluer la manière dont l'institution de développement pèse pour sa part, dans un sens comme dans l'autre, sur les résultats acquis sur le terrain. On peut ainsi observer par exemple qu'en raison d'une structure lourde et pesante de bureaucratie, une institution de développement peut s'avérer inefficace et paraître ainsi objectivement comme un facteur de contrainte qui pèse sur le cours du projet et sur la qualité des résultats. Cet élément est illustré dans notre modèle ici, par l'inefficacité du service des engins et de la topographie qui a perturbé les opérations de défrichement et de lotissement des blocs.. On aura constaté également dans notre exemple que si une certaine organisation lourde et très hiérarchisée avec cinq niveaux avait fait ses preuves dans les opérations d'envergure de cultures modernes de café et de cacao, elle était certainement inopérante pour conduire au succès, là où, une équipe légère eût été plus avantageuse pour un travail spécifique au niveau de chaque village.

Inclure l'institut de développement dans la critique, c'est enfin tenir compte de ses attaches ou de liaisons potentielles ou institutionnelles de détermination avec les instances qu'elle ne peut contrôler par effet de retour et dont la décision pèse sur elle : l'AVB a été supprimée avant même que les échéances dans lesquelles s'est inscrit le projet arrivent à terme; né de la volonté de l'Etat, l'opération est morte de la volonté de l'Etat, lui-même, influencé en cela par des facteurs de "conjoncture internationale" - auxquels nous ne nous étendons pas ici - sans qu'il ait été possible d'établir qu'elle était arrivée à son terme normal. D'où l'intérêt de la question du temps et de la durée dans tout projet de développement.:

. La faiblesse reconnue au projet de "vivrier stabilisé fut d'avoir été lancé à une si grande échelle alors que personne n'avait connaissance d'une expérience analogue susceptible de servir de modèle. Mais, les expériences de développement en milieu rural se prêteraient-elles ainsi à des extrapolations et à des transpositions dans le temps et dans l'espace ? Rien n'est moins sûr, chaque projet et son cadre d'application ayant leurs propres contradictions. Un projet s'inscrit dans le temps, qui permet des évaluations, des adaptations et des réponses aux différentes stratégies des acteurs en cause. C'est dans la progressivité, grâce à la durée, qu'un projet crée sa propre référence.

Cette démarche qui considère le temps comme une donnée capitale dans le processus du développement prend le contrepied l'idéologie du modèle qui, restrictive, prend la partie pour le tout et exclut la société globale en privilégiant les cas particuliers par la mobilisation des "volontaires" et la mythification du "paysan modèle". L'idéologie du modèle entend tirer avantage des vertus de l'imitation plutôt que des vertus de l'émulation entre systèmes, groupes sociaux ou individus aux potentialités, aux capacités et surtout, aux motivations différentes. Cette théorie a donc un caractère opératoire limité, l'expérience ayant montré que le réflexe de l'imitation de la réussite voisine était une vertu peu paysanne : le paysan qui réussit, c'est-à-dire qui se place le plus favorablement que les



autres par rapport aux objectifs du développement proposés, est moins un modèle pour les autres qu'une expérience spécifique d'un acteur social différent d'eux en raison d'un réseau de déterminismes sociaux (statut social, situation matrimoniale, aspirations personnelles, degré d'opportunisme personnel etc.). d'ordre individuel ou collectif, qu'il serait illusoire de dompter par une vaine uniformisation ou conformation au "modèle" en faisant abstraction du temps. C'est dans la progressivité que, grâce à la durée qu'un acteur crée sa propre référence. Car comme on dit, les sociétés évoluent en règle générale à travers un certain mimétisme culturel, social et technique, mais elles ne le font avec succès qu'à travers une expérimentation personnelle relativement lente de schémas endogènes ou d'emprunt.

. Cette approche pose cependant problème puisqu'il n'est pas à l'abri d'un certain nombre de contraintes difficiles à surmonter. Ne serait-ce donc pas ainsi de notre part, instruire le procès d'un impossible développement tant il s'agit de réunir les conditions idéales de développement.

Le premier obstacle c'est du point de vue de l'Etat où le temps prend une autre signification : le temps c'est l'argent. Aucun pays ou région sous-développée (pas plus qu'ailleurs) n'est en mesure de financer un projet de développement, quel qu'il soit, aux échéances souples et mobiles et dont les objectifs seraient répétitivement révisables.

La seconde contrainte est relative à la stratégie des institutions nationales, bilatérales ou multilatérales voire des ONG (organisations non gouvernementales) de financement des projets de développement obéissant à des normes de temps précisés et non élastiques à souhait. Le temps financier des bailleurs de fonds est un temps limité et défini dont la durée n'est que comptable. C'est pourquoi, le financement par ces institutions d'un projet, s'accompagne toujours d'un désir net de résultats rapides, visibles et mesurables ce qui les pousse à n'avoir de l'intérêt que pour les projets à court terme et donc à négliger par voie de conséquence, certains facteurs primordiaux tels les facteurs institutionnels, et à sous-estimer la persévérance

nécessaire pour la mobilisation des masses rurales afin de tirer le meilleur parti du savoir et de l'expérience dont elles sont dépositaires.

On peut citer enfin, la difficulté qu'il y aurait à déterminer cette espèce de seuil qu'on pourrait appeler seuil de satisfaction, à partir duquel il pourrait être conclu, à la fin (ou à la réussite) du projet, et l'incapacité dans laquelle se trouve généralement tous les pays de prévoir et de conjurer les effets d'une crise durable à l'échelle nationale ou planétaire comme l'est la "conjoncture" que nous vivons tout au long de ces années 80 et qui affecte les programmes d'intervention étatiques.

Il y a donc problème en effet mais ces différentes contraintes auxquelles nous faisons allusion ne sont pas a priori insurmontables si les volontés politiques et les idéologies qui dominent la pensée institutionnelle de développement se remettent en cause pour se rendre compte que le "temps pour se développer" doit être pris et être considéré comme une donnée incontournable. Le développement est un processus d'élaboration. Il en est du développement ce qu'il en est de la culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié (ou plutôt tout essayé). C'est plus exactement l'équilibre économique, social et culturel obtenu après avoir mis à l'épreuve tous les schémas d'intervention et de propositions de développement. Ce qui conduit sur le plan de la méthodologie d'intervention, à concevoir l'application d'un projet de développement comme un processus permanent et continu d'apprentissage au cours même de l'exécution. Autrement dit, on ne chercherait plus comme, traditionnellement, à distinguer l'étape apprentissage et conception de la phase exécution et exploitation, mais à mettre au point un système souple qui permette de définir des programmes d'action à l'échelle locale avec la collaboration des intéressés. Dans ce cas, l'élément important qui s'impose c'est la liaison entre l'administration et la population, l'interaction entre le champ et le laboratoire. La multiplicité des essais et l'évolution progressive du processus d'apprentissage intégré à l'exécution permet la construction de l'expérience, non à partir de l'imitation, mais fondée sur l'auto référence nécessaire au fur et à mesure de l'exécution du projet.

Il ne s'agit donc pas de l'impossible développement puisqu'une modification de stratégies d'intervention s'opérerait à présent dans ce sens. Selon un rapport de la Banque Mondiale, chez certains organismes extérieurs la tendance récente est de "raisonner à plus long terme" et ce rapport ajoute que "d'autres devront apprendre à considérer leurs relations avec les pays en voie de développement non plus dans la perspective de 2 ans ou trois années à venir mais dans celle de plusieurs décennies" (1).

La nécessité du long terme, l'AVB l'avait peut être compris, au regard de sa programmation de relance du projet, tirant les leçons des échecs enregistrés, sur de nouvelles bases et pour des échéances plus éloignées. Mais bien justement, le temps lui n'était pas au rendez-vous, n'ayant pas été suffisamment pris en compte dans la phase initiale de conception. En 1980 l'AVB disparaissait et avec elle, le projet de stabilisation vivrière, atteint par l'onde de choc provoqué par la crise. Ainsi s'évanouissaient tous les rêves de modernisation de la culture vivrière sur les périmètres de repli des sinistrés de Kossou.

---

(1) Rapport de la Banque Mondiale pour 1983. La gestion des entreprises publiques et la gestion des projets et des programmes; pp. 104-105.

## BIBLIOGRAPHIE

- AVB : Les opérations agricoles AVB dans la zone forestière. Document provisoire. Direction de Yamoussoukro. Juillet 1975; p. 60 dactyl.
- AVB : Rapport d'activité année 1978. Direction Régionale de Yamoussoukro. Service agriculture. Février 1979.
- AVB : Rapport annuel 1979 d'activités. Secteur de Bouaflé.
- AVB : Politique de l'AVB : Animation du milieu rural et formation.
- AVB : Compte rendu de la réunion sur le vivrier stabilisé du 19 avril. Direction Technique. Abidjan, 27 avril 1979.
- AVB : Programme d'expérimentation et d'appui technique à l'opération vivrier stabilisé. Direction Régionale de Yamoussoukro. Direction Agriculture.
- AVB : Compte rendu de mission à l'ARSO - 25 avril 1979. Direction Régionale de Yamoussoukro. Service Agriculture. Antenne Recherche-Développement.
- AVB : Vivrier stabilisé. Compte rendu de réunion de la commission d'étude. Direction Régionale de Yamoussoukro. 9 août 1977.
- AVB : Les leçons d'une stratégie contestable : les lotissements agricoles dans l'ancien Congo Belge. Direction des Etudes de Développement.
- AVB : Evaluation sociologique des problèmes posés par la modernisation de l'agriculture dans la région Centre Bandama - Zone de savane - Rapport de mission par M. Michel Pescay. Mars 1978; p. 29 multigr.

- AVB : Stabiliser les cultures, pourquoi ? Direction régionale de Yamoussoukro. Service Agriculture. Note technique. Août 1979.
- AVB : Exemple d'une rotation en système traditionnel. Programme vivrier stabilisé. Direction Régionale de Yamoussoukro. Service Agriculture.
- MINISTERE DU PLAN - BNETD : Barrage de Kossou. Etude des zones rurales de réinstallation à caractère économique de la région de Kossou. Mars 1969.
- AVB : Vivrier stabilisé dans les Tos. Texte de M. Sabatier. Secteur AVB. Bouaflé. Avril 1979.
- AVB : Kossou : Aujourd'hui et demain. Abidjan - Nov. 1979.
- AVB : Etudes sociologiques des problèmes posés par le transfert et la réinstallation des villages inondés par le lac de Kossou. Deuxième partie. Données sociologiques et attitudes face aux problèmes du transfert, de la réinstallation, des activités traditionnelles et nouvelles. Août 1970.
- BANQUE MONDIALE : Rapport de la Banque Mondiale pour 1983. La gestion des entreprises publiques et la gestion des projets et des programmes.
- ORI Boizo : Les villages AVB de l'Ayaou Sud. Données socio-démographiques. Première partie (mars 1984). Deuxième partie (juin 1984) et troisième partie. Synthèse (août 1984). Centre ORSTOM de Petit Bassam; tabl. cartes, bibl. 144 multigr.



ORSTOM

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

---

LES VILLAGES A.V.B. DE L'AYAOU SUD  
DONNEES SOCIO.-DEMOGRAPHIQUES

PREMIERE PARTIE

(NANGREKRO, N'DENOUKRO, ATOSSE, BENOUE, AKOVIEBO)

ORI BOIZO  
Mars 1984

## INTRODUCTION

C'est vers la fin des années soixante que l'Etat ivoirien mit en place l'opération Kossou, localisée dans le bassin du fleuve Bandama. Cette opération aboutit en 1970 à la réalisation du plus puissant instrument hydro-électrique jamais réalisé dans le pays. Mais, l'importance de l'opération Kossou qui a duré une dizaine d'années, ne repose pas, sur le seul fait du barrage en tant que tel. Elle repose également et surtout sur les différents projets de développement intégrés d'envergure qu'il a été nécessaire de mettre en place, pendant et après la construction du barrage, au profit de milliers de paysans qui, affectés par l'extension des eaux, ont été l'objet d'un déguerpissement massif sans précédent. En sorte qu'on peut affirmer aujourd'hui que du point de vue de ses effets induits de caractère immédiat et lointain, l'opération Kossou apparaît incontestablement et avant tout comme un phénomène socio-économique et socio-démographique sans précédent. Quelques indications à titre d'exemples, suffisent à en rendre compte.

Sur le plan du patrimoine agrotier, la construction de barrage a conduit à l'inondation de 200.000 hectares de plantations paysannes. En bordure du fleuve Bandama, des terres encore bonnes pour l'agriculture furent englouties sous les eaux du lac de retenue.

Sur le plan social et d'infrastructures villageoises, plus de cent villages ont été irrémédiablement recouverts par les eaux et une population de soixante quinze mille habitants fut décrétée sinistrée. Les personnes ainsi désignées furent réinstallées en divers endroits du pays.

Suivant leurs souhaits et préférences, elles furent transférées soit aux abords immédiats du lac, soit dans le Sud-Ouest du pays, dans la région pionnière de San Pédro. Certaines populations choisirent ou acceptèrent (1) de se laisser transférer sur de nouveaux terroirs situés près de Bouaflé, sur les espaces fonciers restés inoccupés ou insuffisamment occupés par les autochtones Tos (2).

---

(1) Les mouvements de transfert furent le résultat de nombreuses et difficiles négociations.

(2) Les Tos constituent un des sous-groupes ethniques gouro.



Dans cette forêt des Tos, là où nous avons précisément réalisé notre enquête, il s'est alors agit de transférer 23 villages totalisant une population d'une dizaine de milliers d'habitants regroupés en 8 villages modernes sur un terroir d'une superficie de 17.000 hectares.

C'est alors, qu'étant données ses conséquences et ses retombées économiques et sociales, une opération qui avait été initialement conçue pour la réalisation d'une infrastructure hydroélectrique dut, par nécessité et en vue de restituer en les améliorant les principaux équilibres et les patrimoines socio-économiques perdus, s'accompagner donc de grands programmes de développement au profit des milliers de paysans sinistrés.

Pour les villages qui ont été transférés en premier sur leur terroir de substitution, de tels programmes existent depuis plus d'une dizaine d'années. Il ne serait donc pas trop tôt de parler de bilan ou plutôt d'évaluation, dans le cadre d'une problématique critique du développement en milieu paysan, développement qui sera traité non seulement comme concept, mais aussi et surtout comme pratique sociale et institutionnelle concrète produisant ses propres contradictions et faisant l'objet d'idéologies et de modèles sociaux plus ou moins implicites.

L'enquête socio-démographique dont nous présentons ici les résultats et dont nous venons de situer le cadre général de recherche satisfait à une exigence méthodologique.

En effet, l'analyse d'un projet de développement déjà réalisé et le bilan évaluatif qui doit en être fait, ne consistent pas un catalogue de constats caractéristiques concernant les effets induits de ce projet. Tout en n'étant pas non plus l'inventaire statique des résultats, cette analyse doit être dynamique. Autrement cette analyse doit situer le projet dans une perspective historique (intégrant le passé le présent et le futur) en repérer les contradictions explicatives, les blocages éventuels, les différentes stratégies en jeu (par exemple entre le sujet et l'objet de développement) et les facteurs qui les conditionnent ou les déterminent. Or dans ce cadre analytique et dans le cas précis de terrain qui nous concerne, il n'y a pas facteur plus déterminant, entre tant d'autres, que le facteur démographique : il est en rapport avec la plupart des paramètres se trouvant au centre de la problématique de développement des villages AVB de la forêt des Tos.

Quelques chapitres à titre d'exemple :

1°/ l'équilibre homme milieu et le problème de surdentification, d'usure et de pression foncières sur les nouveaux terroirs;

2°/ l'agriculture et la question des actifs agricoles qui posent le problème du renouvellement de ces derniers ou du déploiement de leurs activités dans des cas de redistribution désormais hypothétique de terres, et donc du problème de leur croissance;

3°/ exode rural (à interpréter comme comportement stratégique); et

4°/ sur le plan du nouvel habitat rural, toutes les autres questions sociologiques et de concentration massive de populations d'origines diverses dans un même cadre villageois et d'habitat dont le problème de capacité d'accueil ne doit pas se poser seulement en termes qualitatifs mais aussi en termes quantitatifs (1).

Il s'en suit donc que les éléments qui seront présentés ici ne seront exploités et mieux valorisés que dans le rapport de synthèse dont les objectifs conditionnent des données de bases d'analyse que nous avons construites (2). Ceci n'exclut pas naturellement que ces données relatives à la population et à la dynamique démographique, dans cette zone d'étude, après les opérations de transfert et de mise en valeur des terroirs pendant les années 70, restent d'un intérêt certain sur d'autres plans, notamment sur celui de la documentation pure et simple.

La présente publication est le tout premier d'une série de documents provisoires et de travail qui seront élaborés au fur et à mesure de la progression de notre étude dans la zone. Mais, elle n'est que partielle en raison d'une part du nombre de villages et de la taille de leur population totale et de l'autre, de l'existence de certains facteurs limitants d'ordre technique qui n'ont pas permis de le couvrir d'un seul jet d'enquête.

Au titre de ces facteurs limitants, nous citons, les difficiles conditions d'approche des populations qui n'en sont pas à leur premier "dérangement" (méfiance); le manque d'enquêteurs bien expérimentés et habitués aux difficiles conditions de travail sur le terrain et recours à des enquêteurs temporaires formés sur le tas, l'un et l'autre ayant pour résultat, la lenteur, quoique nous ayons pris soin d'élaborer un questionnaire particulièrement léger.

---

(1) Qui établit par exemple un rapport entre la taille et la structure sociologique d'une aulobo d'une part et la capacité d'accueil et d'adaptabilité de la maison familiale AVB d'autre part.

(2) Le recensement démographique sur le plan de la méthode constitue un instrument de repérage : il fournit les données de bases permettant d'entamer des enquêtes ultérieures, à l'intérieur d'une même problématique.

Par ailleurs une rupture budgétaire étant intervenue vers la fin de l'année, nous empêchant d'être présent sur le terrain, alors que nous avions déjà recensé plus de la moitié des huit villages (5 villages) et donc plus de la moitié de la population globale déguerpie estimée en 1970 à plus d'une dizaine de milliers d'habitants, il nous a paru opportun de faire le point. L'autre partie restante de la population sera recensée dès janvier 1984 et ce travail devrait faire l'objet d'une deuxième publication partielle dans laquelle sera élaborée une synthèse de l'étude démographique de l'ensemble des huit localités.

L'exposé se divise en deux parties :

une première partie consacrée aux problèmes méthodologiques ; critique des sources disponibles, méthodologie d'enquête, choix et interprétation de l'unité de collecte choisie et niveau de fiabilité des informations recueillies ;

une deuxième partie présentera, sous forme de tableaux et de graphiques suivis de commentaires, les différents résultats obtenus.

Il s'agira d'abord de l'évolution de la population de 1970 à 1983 sur la base de nos propres données et de celles extraites des sources disponibles (taille, densité globale et comparaison inter-villages).

Il s'agira ensuite de l'analyse structurelle de cette population : par tranches d'âge, par sexe, par activité (actifs agricoles), etc...

Pour des raisons tenant exclusivement aux besoins et aux objectifs propres de notre programme de recherche dans la zone, il ne nous a pas paru nécessaire de nous lancer dans une étude démographique exhaustive du type classique (1). Il n'apparaît donc pas dans le texte, l'étude des indicateurs démographiques classiques, à savoir taux de mortalité, de fécondité, etc...

Une troisième partie sera consacrée à l'étude du comportement de la population vis-à-vis du mariage dans son nouveau cadre villageois et, en particulier de la propension des plus jeunes villageois à se marier. Il est entendu que pour l'ensemble des villageois, le contrat matrimonial, c'est-à-dire la volonté, la décision et le fait de se marier ne constituent pas un fait social isolé : ils procèdent d'une certaine rationalité qui se rapporte, entre autres, au domaine de la production et du travail agricole familiale. Tout mariage nouveau dans le village a plusieurs conséquences : il fait émerger une unité sociale source d'une demande sociale de travail, et pose de ce fait le problème d'accession à la terre par les jeunes générations, problème qui prend d'autant plus de signification qu'on se trouve dans un contexte de blocage foncier, dans la plupart des terroirs qui nous intéressent ici.

---

(1) Cela ne nous paraît pas méthodologiquement nécessaire.

En rapport avec ces différents problèmes liés aux conditions d'accès à la terre et à la dynamique foncière globale, il sera également traité, dans cette troisième partie, des mouvements de migrations ou plutôt des cas de défection des agriculteurs et des conditions qui les déterminent vis-à-vis de leur nouveau cadre de vie, sur la base des déclarations faites par les chefs d'aulo interviewés. Mais étant données les difficultés relatives à l'acquisition de bonnes informations dans ce domaine, tous les villages ne seront pas concernés. Ne seront concernés que les villages où de telles informations nous ont paru plus crédibles.

La constitution d'unités matrimoniales ou conjugales et les migrations ayant suivi les grands mouvements de transfert, constituent entre autres, les facteurs dynamiques de la population que nous avons pris en compte dans notre enquête dont il convient maintenant de présenter la partie méthodologique.

## Première partie :

### PRÉSENTATION ET MÉTHODOLOGIE

#### A. Présentation de la zone d'enquête

##### 1. Situation : la forêt des Tos

La construction du barrage de Kossou, comme nous venons de l'indiquer dans notre introduction, a posé, d'entrée de jeu, le problème annexe mais non moins important du transfert des populations déguerpies et, surtout de celui plus difficile à résoudre, de la sélection des nouveaux terrains d'accueil. Après plusieurs études et prospections, il s'offrit alors trois possibilités d'accueil qui furent exploitées au gré des préférences des populations : le Sud-Ouest dans la région de San Pédro, la zone périphérique immédiate du lac de Kossou et la forêt dite des Tos, située près de Bouaflé, pour ceux qui ne désirèrent pas quitter leur sous-préfecture d'origine.

La forêt des Tos se situe du côté gauche, à mi-chemin entre Bouaflé et le premier village gouro de Sinfra sur l'axe routier national Bouaflé-Daloa.

Cette forêt qui se réduit aujourd'hui à un ensemble d'îlots de savane boisée traversés par des galeries de forêt secondaire, avait été classée en 1951 (1). Elle connut son premier déclassement partiel en 1951 (2) au profit des villages gouro de Blanfla et de Konéfla situé au Sud-Est, sur l'axe Bouaflé-Sinfra et du village allochtone mossi de Garango (3) situé à 5 km de Bouaflé, sur l'axe Bouaflé-Daloa. Le deuxième déclassement survient en 1970 et, la dernière partie de la forêt ainsi déclassée à laquelle on a ajouté un

---

(1) Voir les différentes notes. AVB , D.A.A.. Secteur de Bouaflé notamment la "note d'information au sujet des villages TOS de P. Debouvry datant du 17/05/74".

(2) Idem.

(3) Notre source indique pourtant qu'il n'existe aucune trace administrative qui attesterait du bénéfice de Garango de ce déclassement, au même titre que les groupes locaux précités.

terrain rural situé à l'ouest, d'une superficie de 16.200 hectares, le fut au bénéfice de l'AVB (1) qui y transféra une importante fraction de la population Ayaou qui vivait initialement au nord de Bouaflé, sur les deux rives du fleuve Bandama.

## 2. Les villages AVB de l'Ayaou-Sud

Pour ces populations venues intégrer les nouveaux villages AVB du Sud dans la forêt des Tos, on adopta l'appellation de l'Ayaou-Sud par distinction avec la fraction Ayaou restée au nord et non affectée par les eaux du lac.

Les villages transférés étaient à l'origine au nombre de 21. Ils furent regroupés en 8 villages. Le seul village non Ayaou est Benou qui est encore le seul à n'être pas le fruit d'un regroupement de plusieurs villages d'origine différente. La population totale des huit villages était de 11.000 habitants en 1970.

Avec leur transfert et leur regroupement, les villages perdirent une partie de leur identité d'origine puisque tant qu'un consensus n'était pas obtenu au sujet d'une appellation donnée, l'AVB attribuait à chaque village le nom "Tos". Un numéro affecté à ce mot selon l'ordre de transfert, permettait de faire la distinction entre les villages : Tos I, Tos II, Tos III, etc... Mais actuellement, chaque village a un nom et a tendance à perdre son appellation impersonnelle et numérique de Tos d'ailleurs pendant longtemps recusée par les villageois, en raison de cette impersonnalisation. Selon les auteurs, cependant, on rencontrera toujours dans les documents soit l'une ou l'autre des appellations, soit les deux. Dans ce dernier cas une des deux est mise entre parenthèses. Par exemple : Nangrékro (Tos I).

Les villages AVB de l'Ayaou-Sud sont des villages dits modernes. Leur conception a privilégié les grands ensembles carrés avec des axes de circulation. Les maisons ont été construites en "dur" (murs en parpaing de ciment, toit à deux pentes couvertes de tôle). Le tout agrémenté dans la plupart des villages (2) par des équipements collectifs et individuels. Néanmoins dans la zone, aucun village ne bénéficie de l'électrification (3) une des principales revendications des villageois.

---

(1) Voir arrêté ministériel (Ministère de l'Agriculture) du 28/02/70.

(2) Voir AVB Direction des Etudes et des Programmes : "Les composantes géographiques de la région du Centre".

(3) Même la plupart des infrastructures collectives et individuelles prévues dans le programme d'action de l'AVB n'ont pu être réalisées entièrement dans bon nombre de villages.



La zone enquêtée c'est-à-dire l'ensemble des huit terroirs est structurée par un réseau de pistes d'accès carrossables qui en font une zone économique cohérente, s'articulant autour de deux pays ruraux : celui de Diakohou, comprenant Diakohou et Blé, pour ne citer que les villages AVB, et celui de Nangrékro comprenant cinq villages : Nangrékro (Tos I) Ndénoukro (Tos II) Atossé (Tos III) Benou (Tos IV) Akoviébo (Tos VII). Ce sont ces cinq derniers villages que nous avons enquêtés, suivant la méthode qu'il convient maintenant d'indiquer.

## B. Méthodologie

### 1. Les sources

Nous avons eu recours à trois sources de documents d'inégale fiabilité et d'utilité variable.

La première est constituée par les différents recensements effectués par l'AVB dans la phase préparatoire des opérations de transfert des populations. Ces recensements avaient pour but de fournir les bases d'appréciation en vue des opérations de redistribution des terres, de logements sur les terroirs d'accueil et d'indemnisations en compensation des biens économiques perdus (fermes, plantations etc). Ces recensements sont aujourd'hui vieux de 10 à 13 ans selon le village. Ils sont relativement dépassés et ne peuvent donc à eux seuls rendre compte des évolutions et des données démographiques actuelles. En outre les différentes sources AVB que nous avons consultées présentent des chiffres contradictoires. En effet, pour le village de Nangrékro (Tos I), il est indiqué une population de 2 068 habitants (1) alors que sur un autre document (2) on lit 1 200 habitants pour la même année de référence à savoir, 1970. Mais pour le premier chiffre, il peut s'agir vraisemblablement de la population au moment où Akoviébo partageait le même site que le village actuel de Nangrékro après le transfert d'Akoviébo sur son site actuel. Mais les calculs effectués ne vérifient pas une telle hypothèse. Cette même anomalie se rencontre dans les chiffres attribués au village de Benou. Deux chiffres au moins sont proposés par la population de cette même localité. 500 habitants (3), 600 habitants (4) puis 700 habitants (5). Bref pour le pays rural de Nangrékro,

---

(1) Voir AVB Direction des Etudes et des Programmes : les composantes géographiques de la région du Centre.

(2) AVB secteur de Bouaflé : "Données socio-démographiques".

(3) Idem.

(4) AVB Direction des Etudes et des Programmes, op. cité.

(5) AVB secteur de Bouaflé : présentation du pays rural de Nangrékro. Monographie de synthèse.



nous présentons ci-après les données contradictoires pour les uns et les autres des villages concernés (1).

Tableau n° 1 : Données contradictoires sur les population des villages enquêtés

Sources Villages	1	2	3	4
Nangrékro	1.596	1.200	1.278	2.068
Ndénoukro	2.151	1.500	1.538	1.538
Benou	421	500	500	600
Akoviébo	1.104	1.105	1.353	-

Cette variation, incompréhensible a priori, dans les données est d'autant plus troublante que nous n'avons pas connaissance de l'existence de recensements effectués par l'AVB entre la période 1969-1970 et l'année 1980 (2). La confusion reposerait donc essentiellement sur le recours dans les documents en question à des données recueillies à différentes sources d'estimation sans que les auteurs aient pris soin d'indiquer ces sources et surtout les années de référence auxquelles elles correspondent.

Il s'est donc posé à nous, au cours de l'exploitation de différents documents AVB auxquels nous avons pu accéder, le problème du choix des valeurs numériques présentant un minimum de fiabilité et de cohérence. Pour résoudre ce problème nous avons préféré ne tenir compte que du recensement administratif de 1970, des recoupements des données, dans certains cas, permettant d'obtenir des chiffres plus représentatifs. Pour cette année 1970, nous ne disposons que des chiffres globaux. Les indications ne seront donc pas faites systématiquement sauf pour les villages pour lesquels les données de base sont disponibles.

La deuxième source à laquelle nous avons eu recours est constituée par les registres des recensements villageois effectués par les services de la sous-préfecture de Bouaflé à des fins de constitution des fiches électorales en 1970, dans les villages AVB des Tos. Nous avons procédé, avec ces documents au dénombrement systématique des individus recensés. Les données recueillies ne seront évoquées qu'à titre indicatif en raison des nombreuses irrégularités

(1) Voir les différents documents pré-cités.

(2) AVB a été dissoute en 1980.

et omissions, cause de nombreuses incertitudes de notre part, dont ces registres mal conservés (1) sont truffés. Il s'agit notamment de l'impossibilité de distinguer la population résidante de la population non résidante, omission de l'âge des enquêtés. Les données relatives à la période intermédiaire de 1970-1980 existent dans différentes sources. Il s'agit notamment de certaines estimations relatives à l'année 1972 (2) et surtout du recensement national de 1975 (3). Ces différentes sources ne permettent que des chiffres globaux et, l'absence de données plus détaillées ne permet pas de faire l'étude structurelle de la population pendant les années considérées, ce que nous permet l'enquête démographique que nous avons nous-même réalisée. Nous en présentons maintenant la démarche, - en commençant par les questions méthodologiques relatives au choix de l'unité de collecte et à l'interprétation qui doit en être faite.

## 2. Choix et interprétation de l'unité de collecte

### a) Conditions de pertinence de l'unité de collecte

La question méthodologique qui s'est posée était celui de l'identification et du choix de l'unité sociale devant servir de base de collecte répondant aux deux conditions théoriques suivantes : d'abord que cette unité soit choisie de telle sorte qu'elle autorise le moins d'erreurs possible tels omissions et double décompte. Ensuite que grâce à la possibilité de transcription sur un même questionnaire individuel des informations significatives, homogènes et peu lourdes à manipuler, le travail de cette étude démographique se trouve simplifié au double plan du recueil des données et de leur dépouillement à la fin de l'enquête.

L'étude de l'organisation sociale baoulé dans le cadre villageois offre différentes possibilités de choix de cette unité de base, en référence à une échelle de pertinence dont le niveau minimum vient d'être ainsi défini. Il s'agit notamment des entités sociologiques que représentent les notions d'*aulobo* et d'*aulo*.

---

(1) Des feuilles de certains registres sont soit pas lisibles, soit systématiquement arrachées.

(2) AVB Direction des Etudes et des Programmes : op. cité.

(3) Ministère de l'Economie et des Finances - Direction de la Statistique. "Répertoire des localités de Côte d'Ivoire et population 1975 - Tome provisoire. Abidjan, août 1976".

b) L'aulobo et l'aulo et la notion d'"aulo-ménage"

L'*aulobo* et l'*aulo* constituent dans la société baoulé les éléments de structuration à la fois sociologique et topographique du village. Le terme *aulobo* est souvent traduit par "quartier", mais il entretient fréquemment, dans l'usage, une confusion avec celui d'"*aulo*", unité socio-topographique plus réduite dont il faut pourtant le distinguer.

Traditionnellement et encore dans la plupart des cas aujourd'hui, l'*aulobo* constitue ce qu'on appelle communément la famille élargie définie comme l'ensemble des descendants d'un même ancêtre soit en lignée utérine (matrilinéarité) soit en lignée agnatique (patrilinéarité) soit encore en lignée cognatique (principe exploitant simultanément les deux formes de filiation). Cet ensemble intègre une autre catégorie de parents : les femmes mariées dans l'*aulobo* voisin ou plus lointain mais qui n'ont pas encore rejoint leur époux, les personnes intégrées au lignage grâce aux relations de clientèle par exemple ou à la pérennité d'une relation de dépendance plus ancienne avec des descendants d'esclaves et/ou des personnes mises à gage restées sur place. L'*aulobo* a donc une structure trop complexe du double point de vue de sa composition et de sa localisation (1) pour être retenu comme unité de collecte.

Quant à l'*aulo*, il constitue l'unité minimum d'habitat incluse dans le quartier. Il a une dimension spatiale à fonction socio-économique : espace ouvert ou clos (palissade) renfermant des bâtiments à usage varié (habitat domestique agricole, religieux, et de stockage). Selon Etienne (2) la forme idéale d'un *aulo* est un parallélogramme comprenant une maison pour l'homme, une maison pour la femme, un bâtiment à fonction de cuisine et une douche très éloignée l'un de l'autre. Il suffirait donc simplement d'enquêter dans ce cas le seul chef d'*aulo* ou plus exactement, le propriétaire de la concession, pour avoir les informations voulues sur l'ensemble de l'*aulo*. L'unité de collecte présenterait ici un caractère simple, homogène et moins touffu qui en ferait une bonne unité de collecte. Or si cela est vrai pour un système villageois organisé sur le plan spatial et social sur le modèle traditionnel, il n'en est plus de même dans les nouveaux villages AVB, ceux-ci étant caractérisés par une certaine concentration ou densification des unités résidentielles.

---

(1) AVB op. cité.

(2) Cette définition de l'"*aulo*" rend nécessaire un aménagement conceptuel en vue de l'identification de l'unité de collecte démographique appropriée : "l'*aulo* désigne d'abord la cour et le groupe familial qui l'habite. Mais il désigne aussi des groupements beaucoup plus vastes : des groupes de

Pour cette raison l'*aulo* a été retenu comme unité de collecte, mais dans son acception la plus restrictive possible pour la rendre plus pertinente. Aussi est-il plus exact de parler de '*aulo-ménage*'.

En effet, si dans la conception des villages, l'AVB a tenu compte du principe de leur structuration traditionnelle en *aulobo* et *aulo*, avec le temps, l'*aulo* considéré en particulier comme structure de base, à la fois simple et homogène s'est rendu complexe et dense. Du point de vue de sa composition sociologique, il comprend aujourd'hui plusieurs unités matrimoniales qui en font une unité résidentielle composite comprenant plusieurs niveaux.

On distingue, au premier niveau, l'attributaire principal. Celui-ci est généralement le père de famille dans l'*aulo* d'origine (dans l'ancien village) et qui, de ce fait, a bénéficié d'un logement lors des opérations de réinstallation. A cet attributaire principal s'attache son (ou - ses) épouse(s); les enfants à bas âge, et autres parents (mère, neveux, veuves, grandes filles divorcées ou mariées mais n'ayant pas encore rejoint le domicile de leur mari etc...).

Il comprend au second niveau, les attributaires secondaires qui sont constitués généralement par les grands enfants (ou toute autre personne adulte) mariés et pères de famille. Ces derniers étaient encore jeunes et attachés à la personne de l'attributaire principal, au moment de l'attribution des logements. Aujourd'hui ils ont grandi, la plupart ont pu se marier depuis plusieurs années. Mais, tant qu'ils n'ont pas construit leur propre maison, ils continueront à vivre au côté de leur père ou "tuteur" dans leur chambre de jeunesse, avec leur(s) épouse(s) leurs enfants et autres personnes à charge éventuellement (1). La notion d'*aulo-ménage* que nous avons retenue a l'avantage d'un contenu et d'une interprétation permettant d'éviter les surcharges, omissions et double décompte auxquels conduirait indubitablement une concentration en un même lieu et espace des éléments de ces différents niveaux.

---

(1) Les maisons dans les nouveaux villages ont été attribuées aux ayants-droit en fonction de la taille de l'*aulo* déclarée, c'est-à-dire du nombre de personnes composant l'*aulo*.

### c) Signification et interprétation

La notion d'"*aulo-ménage*" rejoint donc celle d'*aulo* dans son acception courante. Mais celle-ci est vidée de son contenu résidentiel pour en privilégier son caractère d'unité matrimoniale.

L'*aulo-ménage* a donc pour composition concrète : tout *individu résident marié* avec ou sans enfant, ayant des charges sociales (personnes à charges éventuellement), attributaire principal ou non d'une exploitation agricole (1). Cette définition intègre également les personnes de sexe féminin (veuves) héritières du patrimoine socio-économique de leur conjoint et les célibataires jouissant d'une relative autonomie économique et sociale.

L'interprétation de ce concept reste donc assez limitée, en ce qui concerne les relations sociales qui jouent en son sein. Aussi ne doit-elle être comprise que par rapport à l'objectif de travail pour lequel il a été ainsi choisi et défini, qui est de faciliter le travail d'enquête, de dénombrement de la population et de dépouillement des informations recueillies.

Mais, si tel est l'avantage principal de cette unité, celle-ci présente toutefois quelques difficultés qui sont apparues à l'usage. Ces difficultés n'avaient certes rien à avoir avec le choix de l'unité de collecte ni avec sa définition. Elles tenaient plutôt au comportement des enquêtés qui se laissaient aller, pour quelques-uns d'entre eux à des réponses douteuses, notamment, lorsqu'il s'est agi de l'énumération des personnes à charge : tentatives de surestimation du nombre de personnes à charge ou fausse déclaration consistant à s'attribuer des enfants qu'on n'a pas effectivement. Par exemple, un attributaire principal d'un logement AVB répartit une partie de ses propres enfants à bas âge entre ses autres fils mariés afin de créer ou d'accroître le coefficient de charge sociale de ces derniers. La vigilance, au cours de l'enquête était donc de mise et, à l'occasion, lorsque certains enquêtés se laissaient aller à cette tentation, des vérifications immédiates permettaient de redresser la fausse information, et en ce qui concerne les enquêtés de moins de 20 ans toute tentative de surestimation du nombre d'enfants et de personnes à charge était aisément repérable.

---

(1) De la même façon que nous parlions d'attributaire principal ou secondaire en ce qui concerne les logements, le même langage peut être de mise en ce qui concerne les exploitations agricoles. Faute de terres, les jeunes agriculteurs mariés ou pas, travaillent sur les parcelles attribuées jadis à leurs parents.

Toutefois, il faut le reconnaître, la déclaration de charges sociales fictives ne prête pas à conséquence, sur le plan simplement arithmétique et du décompte des individus. Car, il a été maintes fois constaté à l'occasion des vérifications, que si les relations sociologiques déclarées par l'enquête étaient fictives, il ne s'agissait pas moins cependant, d'enfants ou d'individus existant effectivement dans la concession ou la maison familiale. Leur affectation à des pères ou à des tuteurs fictifs ne vise qu'à situer ces derniers dans une position plus avantageuse, les villageois étant persuadés qu'au bout du recensement, il y aurait encore une nouvelle attribution de logements.

Malgré cet inconvénient - dont les conséquences sur les résultats de notre enquête seront tout à fait négligeables - le concept d'*aulo-ménage* nous paraît plus pertinent que tout autre, dans la mesure où la situation matrimoniale des individus, ou le mariage d'un jeune, le problème d'accès à une exploitation agricole personnelle, constituent la question névralgique, dans le contexte particulier des villages Tos : chaque cas d'*aulo-ménage* recensé soulève le problème foncier d'extension de plantations existantes, ou pour les nouveaux ménages, d'acquisition désormais aléatoire d'une première parcelle. Le déroulement de l'enquête sur le terrain nous a montré que toute étude de bilan et d'évaluation des programmes de développement dans cette zone ne devait pas négliger cet aspect du problème.

### 3. Le questionnaire et le déroulement de l'enquête

#### a) Le questionnaire

L'objectif de l'enquête est de connaître la taille de la population des villages enquêtés, son évolution et sa structuration durant la période allant de 1969-1970 à 1983. Le questionnaire qui a donc été élaboré et appliqué au niveau d'un *aulo* (1) par interview du chef d'*aulo* comprend deux parties : une première partie portant sur l'identité du chef de ménage (nom et prénom, lieu et date de naissance ou âge (2)), et une deuxième partie portant sur sa situation matrimoniale et les relations socio-démographiques au sein de sa cellule matrimoniale d'*aulo*. Cette deuxième partie porte sur les épouses (nom et prénom, âge

---

(1) Dans la suite de notre texte, nous emploierons le terme d'*aulo*, mais dans le sens d'*aulo-ménage*, comme défini antérieurement.

(2) La notion d'âge tout court serait plus appropriée que de date de naissance les villageois ne sachant pas d'ordinaire leur date de naissance, mais disposant d'un chiffre estimatif de leur âge.

et la période respective de leur mariage); la question sur la période de mariage de chaque épouse vise à mesurer la propension à se marier des individus placés dans des contextes socio-économiques différents (ancien-village et village AVB). Cette situation pouvant être rapportée, par hypothèse, aux conditions socio-économiques de production paysanne du moment considéré.

La deuxième partie porte également sur les enfants et sur les autres éléments qui se rattachent généralement à l'*aulo*. En ce qui concerne les enfants propres du chef de l'*aulo*, on distingue d'un côté les enfants vivant en permanence au village et les enfants de sexe masculin vivant à l'extérieur du village tout en distinguant pour ces derniers, en ce qui concerne les raisons d'émigration, les raisons scolaires des autres raisons. Afin d'éviter les doubles décomptes au sein d'une même entité villageoise, les Baoulé pratiquant abondamment l'endogamie de village, les filles mariées dans d'autres quartiers du chef d'*aulo* sont déclarées. Un système de codification permet de les retrouver comme épouses dans l'*aulo* de leur mari.

Enfin, une dernière question porte sur les autres individus résidents des deux sexes, nécessairement célibataires (neveu, cousin, mère, etc...) vivant sous la protection sociale du chef d'*aulo* (1).

#### b) Le déroulement de l'enquête

Si l'unité de base est l'*aulo*, l'interview a consisté en l'interrogation de celui de ses membres qui en est le chef. Pour chaque village, au moment de l'enquête, nous dressons la liste des *aulobo* et à l'intérieur de ces *aulobo*, la liste des *aulo* par l'enregistrement pur et simple des chefs d'*aulo*. Le choix que nous avons fait de l'unité de collecte, a eu pour conséquence la croissance relativement importante du nombre d'*aulo*, par rapport au nombre d'*aulo* de base enregistrés par l'AVB, au moment des transferts, puisque dans une même concession ou sous un même toit, nous avons recensé au moins 2 à 3 *aulo*, au sens où nous avons défini ce terme.

Le séjour dans un village, a été variable suivant la taille et les conditions particulières du village, entre 1 et 2 semaines. Les difficultés de terrain ont accompagné tout le déroulement de l'enquête. Celles-ci proviennent essentiellement de l'attitude particulièrement réservée des villageois qui n'en

---

(1) Les enfants de sexe féminin sont soit mariés et partie, soit non mariés. Dans ce dernier cas, ils résident encore chez leurs parents où ils sont recensés parmi les enfants résidents en permanence au village.

sont pas à leur premier dérangement depuis 1969, et manifestent visiblement leur crainte de se voir à nouveau être l'objet d'un nouveau transfert. Evidemment les précautions et les explications d'usage sur les objectifs de l'étude ont été préalablement prises. Celles-ci n'ont pas suffi à empêcher chez certains de vaines conjectures qui les conduisirent alors à des attitudes négatives dont nous parlions plus haut, consistant à accroître artificiellement la population de leur *aulo*. Des déclarations surestimatives qui auraient échappé à notre vigilance ou que nous n'aurions pas eu de moyens de contester, constitueraient ici le principal facteur de biaisage de nos résultats, par l'apparition d'écarts qui pourraient paraître trop grands par rapport aux résultats des recensements antérieurs. Mais nous pensons que ces cas sont assez rares, et toute croissance importante pourrait ne pas être exagérée et irréaliste, s'inscrivant dans le cadre de cet inévitable rapport contradictoire enquêteur-enquêté en milieu rural. Ici, ce rapport prend une dimension particulière en raison de tous les problèmes socio-économiques et des traumatismes psychologiques encore non oubliés, consécutifs à un mouvement de déracinement et d'enracinement dont le succès et le bien fondé ne les ont pas encore tout à fait convaincus.



## Deuxième partie :

### CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION

L'évolution de la population dans les villages AVB de la forêt des Tos a été très nette dans le sens d'une forte croissance.

L'analyse repose ici essentiellement sur trois références : les données recueillies aux sources des documents de travail de l'AVB, le recensement national de 1975 et le recensement que nous-même avons réalisé. Les deux premiers recensements cités n'indiquent que des chiffres globaux, ils ne nous permettront pas de faire une analyse comparative de l'évolution structurelle de cette population, tout au long des trois périodes que nous avons indiquées. L'analyse de la structure ne pourra être faite qu'en référence à nos propres données.

#### A. L'évolution de la population

##### 1. Les données de 1970 et 1975

Au moment de leur transfert, les villages AVB de l'Ayaou-Sud comptaient une population globale de 10 911 habitants. La densité moyenne correspondante était de 52 habitants au km<sup>2</sup> puisque l'ensemble des terroirs représentait une superficie de 19.975 hectares. Dans les seuls villages que nous avons enquêtés et qui sont au nombre de cinq, cette population était de 5.782 habitants qui se répartit comme suit :

Tableau n° 2 : Population initiale référence 1970

Caractéristique population Village	Population	Superficie terroir	Densité
Nangrékro	1.200	2.125	57
N'dénoukro	1.500	2.700	55
Atossé	1.478	2.875	51
Bénou	500	1.225	41
Akoviébo	1.105	1.875	57
TOTAL	5.883		

Source : "AVB" : Opérations de modernisation agricole et rurale dans le centre Bandama

La population est comprise entre 100 et 1 500 habitants pour les villages qui ont été constitués par le regroupement soit de deux villages (cas d'Atossé et de N'dénoukro), soit de trois villages (cas de Nangrékro et d'Akoviébo) tous d'origines différentes, sauf en ce qui concerne Bénou (1) qui n'a été associé à aucun autre village et qui totalise une population de 500 habitants. Pour chacun des villages concernés cette population se présente comme suit, dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 3 : Population 1975 (2)

Village	Nangrékro	N'dénoukro	Atossé	Bénou	Akoviébo
POPULATION	1.383	1.754	1.567	471	928

Source : Répertoire des localités de Côte d'Ivoire et Population 1975. Tome provisoire. Abidjan, août 1978; p. 74

(1) Bénou est le seul village Yaouré transféré dans cette zone essentiellement Ayaou.

(2) Ministère de l'Economie et des Finances. Direction de la Statistique.

La remarque principale qui s'impose à la lecture de ce tableau concerne la situation de Bénou et d'Akoviébo dont la population est passée respectivement de 500 à 471 et de 1 105 à 928 habitants (1), alors que la tendance devrait être à la croissance et que pour les trois autres villages, celle-ci est bien effective et se situe dans une proportion de 15 à 16 % (voir tableau ci-après) pour la même période.

Tableau n° 4 : Pourcentage d'augmentation de la population de 1970-1975

	Nangrékro	N'dénoukro	Atossé	Bénou	Akoviébo
%	16,25	16,93	6,02	-5,8	-16,01

## 2. La population en 1983

Le recensement que nous avons effectué en 1983, donne pour les cinq villages une population globale de 8 527 habitants répartie comme suit :

Tableau n° 5 : Population en 1983

	Nangrékro	N'dénoukro	Atossé	Bénou	Akoviébo	Ensemble
POPULATION	1.911	2.362	2.312	574	1.188	8.527

On observe que par rapport aux données précédentes et contrairement à certains cas (Bénou, Akoviébo) d'évolution qui s'étaient manifestés en baisse entre 1970 et 1975, l'ensemble des villages a connu une croissance générale de la population dans une proportion relativement forte (46,36 %) entre 1970 et

(1) N'ayant pas disposé des données de base des deux recensements effectués par des institutions différentes auxquelles nous nous référons ici, il nous est difficile d'affirmer avec certitude si la baisse de la population de Bénou et d'Akoviébo obéit à un même phénomène. Une hypothèse peut cependant être émise à ce sujet, qui demandera à être étayée par nos analyses ultérieures qu'il n'est pas nécessaire de développer à présent : le phénomène d'exode pourrait avoir joué. Mais, de l'un à l'autre des deux cas, ce phénomène d'exode ne semblait pas déterminé par les mêmes facteurs, comme nous l'indiquent certaines de nos enquêtes non démographiques conduites par ailleurs : d'origine pédologique et climatique à Akoviébo, il obéit aux contradictions foncières (enclavement, conflits, appropriation foncière clandestine et exigüité de la réserve forestière villageoise) à Bénou.

1983. Si on considère cette évolution au niveau de chaque village et tout le long des trois périodes (1970-1975, 1975-1983, 1970-1983), on conclut qu'elle s'est avérée spectaculaire dans la plupart des cas. Pour les deux premiers villages de Nangrékro et de N'dénoukro, le pourcentage d'apport d'hommes nouveaux d'une période à l'autre (1970-1975 et à 1975-1983) double pratiquement (voir tableau ci-dessous). Il passe de 16,25 % à 37,88 % pour Nangrékro et 16,93 % à 34,43 % pour N'dénoukro. Pour la même période, c'est Atossé (47,54 %) et surtout Bénou 60,08 % qui avaient connu une baisse précédemment, qui ont enregistré une plus grande proportion d'hommes nouveaux dans cette période. Ce qui n'est pas le cas d'Akoviébo qui, quoique ayant suivi la tendance générale, n'enregistre que 29,09 % d'augmentation par rapport à sa population initiale.

Tableau n° 6 : Pourcentage d'augmentation par période

Villages	Périodes		
	1970-1975	1975-1983	1970-1983
Nangrékro	16,25	37,88	58,91
N'dénoukro	16,93	39,43	57,4
Atossé	6,2	47,54	56,42
Bénou	-5,8	60,08	50,80
Akoviébo	-16,01	29,09	7,51

Enfin, lorsque on observe le phénomène sur une période de plus d'une décennie, c'est-à-dire de 1970 à 1983, on constate que les villages ont vu leur population augmenter de plus de sa moitié (pourcentage compris entre 50,20 et 58,91). Sauf Akoviébo (7,51 %), étant donné l'importance de son déficit en 1970-1975, conjugué aux autres facteurs de déperdition d'effectifs auxquels nous ne nous étendons pas à présent.

Par ailleurs on peut relever déjà que cette croissance spectaculaire de la population s'est accompagnée d'une évolution conséquente de la densité, dans les cinq villages.

Cette densité (1) au moment des transferts et de la réinstallation des populations variait entre 40 et 60 habitants au km<sup>2</sup>. Elle était en effet la suivante pour chaque village; Nangrékro et Akoviébo : 57 hab./km<sup>2</sup>; Atossé 51 hab./km<sup>2</sup>; Bénou 41 hab./km<sup>2</sup>; N'dénoukro 55 hab./km<sup>2</sup>.

(1) Voir AVB "Opération de modernisation agricole et rurale dans le Centre Bandama.

Aujourd'hui, elle se présente comme suit dans le tableau ci-dessous qui figure (pour rappel) la population correspondante et la taille estimée du terroir.

Tableau n° 7 : Densité en 1983

	Nangrékro	N'dénoukro	Atossé	Bénu	Akoviébo
Population	1.911	2.362	2.312	574	1.188
Terroir (1)	2.125 ha	2.700 ha	3.100 ha	1.600 ha	3.400 ha
Densité	89	87	74	47	34

Avant de commenter ce tableau, il nous faut faire observer que nous n'avons pas procédé nous même, au mesurage des terroirs actuels des villages enquêtés. Les chiffres auxquels nous nous référons ici dans le tableau ont pour source un document de travail de l'AVB (secteur de Bouaflé) qui date vraisemblablement de 1976 ou 1977. Mais, sur ce document une certaine imprécision entoure la définition du terroir pris en compte : s'agit-il du "terroir d'accueil" (défini comme "partie du périmètre d'accueil, mise en valeur par les accueillis" ou du terroir tout court, compris comme "l'ensemble des terres sur lesquelles le village possède des droits éminents (2). Par rapport à ces deux conceptions, le document de référence est à peine claire dans la mesure où il s'agit tantôt de "superficie de terroir" pour ce qui concerne Akoviébo, N'dénoukro, Nangrékro et Bénu et "superficie du terroir d'accueil", cas d'Atossé. Cette imprécision interdit toute comparaison. Mais, tout porte à croire qu'il s'agit ici de situations évolutives, c'est-à-dire de la partie du périmètre d'accueil mise en valeur, puisque d'une période à l'autre, pour un village donné, la taille du terroir indiquée n'est pas la même, sauf vraisemblablement pour le cas Nangrékro et N'dénoukro par lesquels, l'auteur n'a fait que reporter les superficies de terroirs initiaux sans prendre en compte les attributions successives de terres aux planteurs dont l'apport devrait nécessairement faire augmenter la superficie actuelle de terres mises en valeur. D'où la très forte densité concernant les deux villages, qui apparaît sur le tableau, la population des deux villages ayant une croissance très importante. Mais cette forte densité se situe bien dans la tendance générale.

(1) La taille des terroirs correspond aux estimations de l'AVB datant de 1977.

(2) Voir pour ces deux définitions empruntées à l'AVB : "Etude d'aménagement de périmètres d'accueil de populations déplacées par le lac de Kossou". SEDES (Paris), BNETD (Abidjan). Décembre 1971 (dossier d'aménagement n° 4, site de Tos 4.

En effet, les données indiquées dans le tableau ci-dessus montre à l'évidence que la densité dans les villages AVB de l'Ayaou-Sud, est particulièrement forte et constitue à ce titre un des indicateurs privilégiés de la pression qui s'exerce sur les terres agricoles.

La densité de la population de Bénou, quoique moins forte par rapport à celle de Nangrékro (89), N'dénoukro (87) et Atossé (74) est en nette augmentation puisqu'elle passe d'un chiffre initial de 41 hab./km<sup>2</sup> à 47 hab./km<sup>2</sup> en 1983. L'écart est relativement faible. Cela signifie simplement que si la population de cette localité a augmenté comme partout ailleurs, elle l'a été d'autant plus faiblement qu'elle n'a guère donné lieu à un accroissement spectaculaire de la densité. Le village en raison des multiples problèmes fonciers, n'a pas connu de nouvelles attributions ou de nouvelles extensions de superficies agricoles, sur le périmètre d'accueil qui lui a été consenti.

Akoviébo a enregistré la plus faible densité. La superficie de son terroir est devenue plus importante alors que, comme on l'a vu plus haut, sa population avait baissé un moment (-16,01 % d'augmentation entre 1970 et 1975) et avait tendance à stagner en 1983, par comparaison aux autres populations voisines, puisqu'elle n'a eu que 7,78 % d'augmentation depuis son installation. La baisse de sa densité (de 57 hab./km<sup>2</sup> à 35 hab./km<sup>2</sup> n'est pas faite d'apports d'hommes nouveaux qui grossiraient la population. Il y a eu diminution d'effectifs alors que des attributions successives de terres faisaient passer la superficie du terroir de 1 875 hectares à 3 400 hectares. De ce point de vue, pour conclure, Akoviébo rentre en contradiction avec l'ensemble des populations des cinq villages enquêtés dont il convient à présent d'aborder les aspects structurels.

## B. La structure de la population

### 1. L'organisation socio-spatiale du village

Chaque village AVB a été conçu dans l'organisation de l'espace et des unités sociales, en respectant les entités sociales d'origine qui sont notamment : les villages, les aulobo et les aulo.

Un village d'origine devient un quartier dans un village AVB. Suivant le principe de regroupement voulu par les paysans ou suggéré par l'AVB, le nombre de quartiers variait de deux à cinq, sauf à Bénou qui est le résultat d'une entité unique d'origine. Ceux-ci sont séparés nettement par de larges voies d'accès, structurant l'ensemble en damier et permettant de distinguer les trois entités sociales ci-dessus nommées, les unes des autres.

Les cinq villages ont respectivement le nombre suivant de quartiers : Nangrékro (3 quartiers : Nangrékro Saguouassou et Kékrénou); N'dénoukro (2 quartiers : N'dénoukro et Diamambo); Atossé (2 quartiers : Atossé et Kroukouamessou); Bénou (1 seul quartier : Bénou); Akoviébo (3 quartiers : Akoviébo, Djéhou et Tiébissou-Ayaou).

Dans chaque village, on compte suivant les quartiers, un nombre variable d'aulobo, à l'intérieur desquels s'est effectué le décompte des différents aulo.

Le tableau ci-dessous indique le nombre et la répartition de telles entités : villages d'origine ou quartier, aulobo et aulo.

Tableau n° 8 : Nombre de quartiers, aulobo et aulo recensés

Groupes	Villages				
	Nangrékro	N'dénoukro	Atossé	Bénou	Akoviébo
Nombre quartiers villages d'origine	3	2	2	1	3
Nombre d'aulobo	16	13	-	-	
Nombre d'aulo	248	258	266	84	135

Le nombre de quartiers et d'aulobo qui les composent ont pour l'instant peu d'intérêt pour l'analyse. C'est sur le nombre d'aulo recensés qu'il faut s'attarder pour une analyse plus profonde de la structure de la population et les facteurs internes de son évolution.

## 2. Les aulo recensés

### a) Taille moyenne et évolution

Ce sont les chefs d'aulo qui ont été recensés et ont été amenés à faire des déclarations sur la taille et la composition démographique de leur aulo. Et, selon la définition que nous avons donnée de cette dernière notion dans les premières pages, il apparaît dans le tableau ci-après que nous avons enregistré un nombre très important d'aulo, nombre largement plus important que celui des

aulo initialement installés par l'AVB. Pour l'ensemble des cinq villages, nous avons enregistré 1 991 aulo, alors qu'initialement au moment de l'installation des populations ce nombre était de 866 aulo. De ce fait, à l'évolution en hausse du nombre d'aulo, correspond une évolution en hausse de nombre d'habitants par aulo.

Alors qu'elle était de sept personnes environ, la taille moyenne d'un aulo est aujourd'hui de 8,59 personnes et pour l'ensemble des villages, elle varie de 7,68 à 9,13 :

Nangrékro	:	7,68
N'dénoukro	:	9,13
Atossé	:	8,82
Bénou	:	8,97
Akoviébo	:	8,92

La croissance de la population repérable au niveau de l'aulo contribue fortement à expliquer la poussée démographique constatée dans les pages précédentes dans les villages AVB de l'Ayaou-Sud.

Nous rassemblons dans le tableau ci-dessous toutes les données relatives à ces aulo et à leur évolution (1).

Tableau n° 9 : Population par aulo

Village Pop.	Nangrékro		N'dénoukro		Atossé		Bénou		Akoviébo	
Population	1907	<i>(1200)</i>	2362	<i>(1500)</i>	2312	<i>(1478)</i>	754	<i>(500)</i>	1188	<i>(1105)</i>
Nbre aulo	248	<i>197</i>	258	<i>204</i>	266	<i>113</i>	84	<i>75</i>	135	<i>165</i>
Population moy./aulo	7,68	<i>6,09</i>	9,13	<i>7,31</i>	8,82	<i>13,19</i>	8,97	<i>6,66</i>	8,87	<i>5,69</i>

(1) Les chiffres en italique rappellent ceux de la période initiale de référence pour chaque village.



b) Structure d'âge des chefs d'aulo

L'âge des chefs d'aulo varie entre 15 ans et 70 ans et plus. Dans l'ensemble on ne note pas d'éléments de différenciation significatifs entre les villages. On observe pour tous les villages une structuration obéissant à une même tendance générale.

Mais les groupes d'âge les plus significatifs, dans chaque village se situent entre 15 ans et 30 ans (tranche d'âge 15-20 à 25-30 ans) et cela en terme quantitatif comme cela apparaît dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 10 : Chefs d'aulo : classes d'âge

Villages Classe d'âge	Nangrékro		N'dénoukro		Atossé		Bénou		Akoviébo	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
15 - 20	5	2,01	5	1,93	-	-	2	2,38	1	0,74
20 - 25	24	9,67	19	7,36	17	6,39	10	11,9	15	11,11
25 - 30	34	13,70	24	9,30	30	11,27	10	11,9	8	5,92
30 - 35	21	8,41	18	6,97	35	13,15	5	5,95	11	8,14
35 - 40	20	8,06	23	8,91	19	7,14	6	7,14	18	13,33
40 - 45	10	4,63	20	7,75	24	9,39	13	15,47	15	11,11
45 - 50	35	14,11	26	10,07	25	9,39	13	15,47	13	9,62
50 - 55	30	12,09	22	8,52	26	10,52	6	7,14	8	5,92
55 - 60	12	4,83	20	7,75	22	8,27	7	8,33	12	8,88
60 - 65	29	11,09	32	12,48	27	10,15	8	9,52	14	10,37
65 - 70	10	4,03	14	5,42	16	6,01	6	7,14	11	8,14
70 et plus	18	7,25	35	13,54	25	9,39	5	5,95	9	6,66
TOTAL	248	100%	258	100%	266	100%	84	100%	135	100%

Ce groupe d'âge présente un double intérêt. Il est constitué d'une part d'individus qui étaient les plus jeunes ou qui traversaient leur adolescence au moment où se sont effectués les transferts des populations. D'autre part, c'est précisément dans cette frange de la population ou plus exactement, c'est cette frange spécifique elle-même dans son ensemble, qui constitue le lieu

d'expression d'une demande au moins potentielle sinon réelle de terres agricoles, au moment où le problème du blocage foncier se pose d'une manière ou d'une autre à chaque village. Et lorsqu'on prend pour point de référence, au niveau de chaque village, l'année de transfert, on remarque que les éléments de ce groupe avaient pour les plus âgés actuellement d'entre eux, au plus 18 ans pour Nangrékro, N'dénoukro, Atossé et Bénou et moins de 21 ans pour Akoviébo.

Ces individus représentent dans chaque village une proportion relativement importante exprimée au pourcentage de l'ensemble de la population totale des aulo recensés. Nous avons ainsi : Nangrékro : 25,38 %; N'dénoukro : 32,54 %; Atossé : 16,9 %; Bénou : 26,18 %; Akoviébo : 19,85 %. On remarque toutefois que le pourcentage des chefs d'aulo (voir tableau n° 10) dont l'âge est compris entre 25 et 49 ans reste assez élevé, représentant ainsi avec les premiers une part non négligeable du potentiel actif dans l'ensemble des villages dont l'analyse sera faite dans les pages suivantes consacrées à l'étude de la structure de la population.

### 3. La structure de la population

La structure de la population a été analysée suivant trois critères : l'âge, le sexe et l'activité (nombre d'actifs qui composent la population).

#### a) Le sexe

Pour chaque village nous avons construit une pyramide des âges tant pour la population d'ensemble que pour chacune de ses composantes qui constituent le quartier (défini comme entité particulière d'origine dans un village). Les différentes pyramides des âges ont été construites à partir des chiffres absolus des populations recensées. La lecture des histogrammes obtenus ne permet cependant qu'une analyse interne de la population de chaque village, sans permettre de comparaisons fiables entre les différents villages. Celles-ci seront faites sur la base des pourcentages des différentes classes d'âge qui ont été calculées.

Lorsqu'on retient le critère sexuel, on relève pour l'ensemble des villages, une proportion plus importante des femmes que celle des hommes. Elle est de 53,13 % pour les premières et de 46,87 % pour les seconds. Cette caractéristique se retrouve au niveau de chaque village, comme dans le tableau ci-après.

Tableau n° 11 : Proportion en pourcentage de la population dans chaque village selon le sexe

Village Sexe	Nangrékro	N'dénoukro	Atossé	Bénou	Akoviébo
Femmes	54,89%	53,81%	50,12%	52,65%	55,13%
Hommes	45,11%	46,19%	49,88%	47,45%	44,87%
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

b) L'âge

Lorsqu'on considère l'âge, on constate que dans l'ensemble des villages AVB, la population est très jeune puisque 61,11 % de cette population sont constitués par des individus de moins de 20 ans, au moment des recensements.

Dans chaque village, elle varie entre 57,55 % (Bénou) et 63,13 % (Akoviébo), comme cela apparaît dans le tableau suivant :

Tableau n° 12 : Taille et pourcentage de la population :  
âgés de moins de 20 ans

Village Population	Taille population totale	Population - 20 ans	Pourcentage population - 20 ans
Nangrékro	1.911	1.190	62,27 %
N'dénoukro	2.362	1.445	61,17 %
Atossé	2.312	1.312	60,20 %
Bénou	754	434	57,55 %
Akoviébo	1.188	750	63,13 %
Ensemble	8.527	5.211	61,11 %

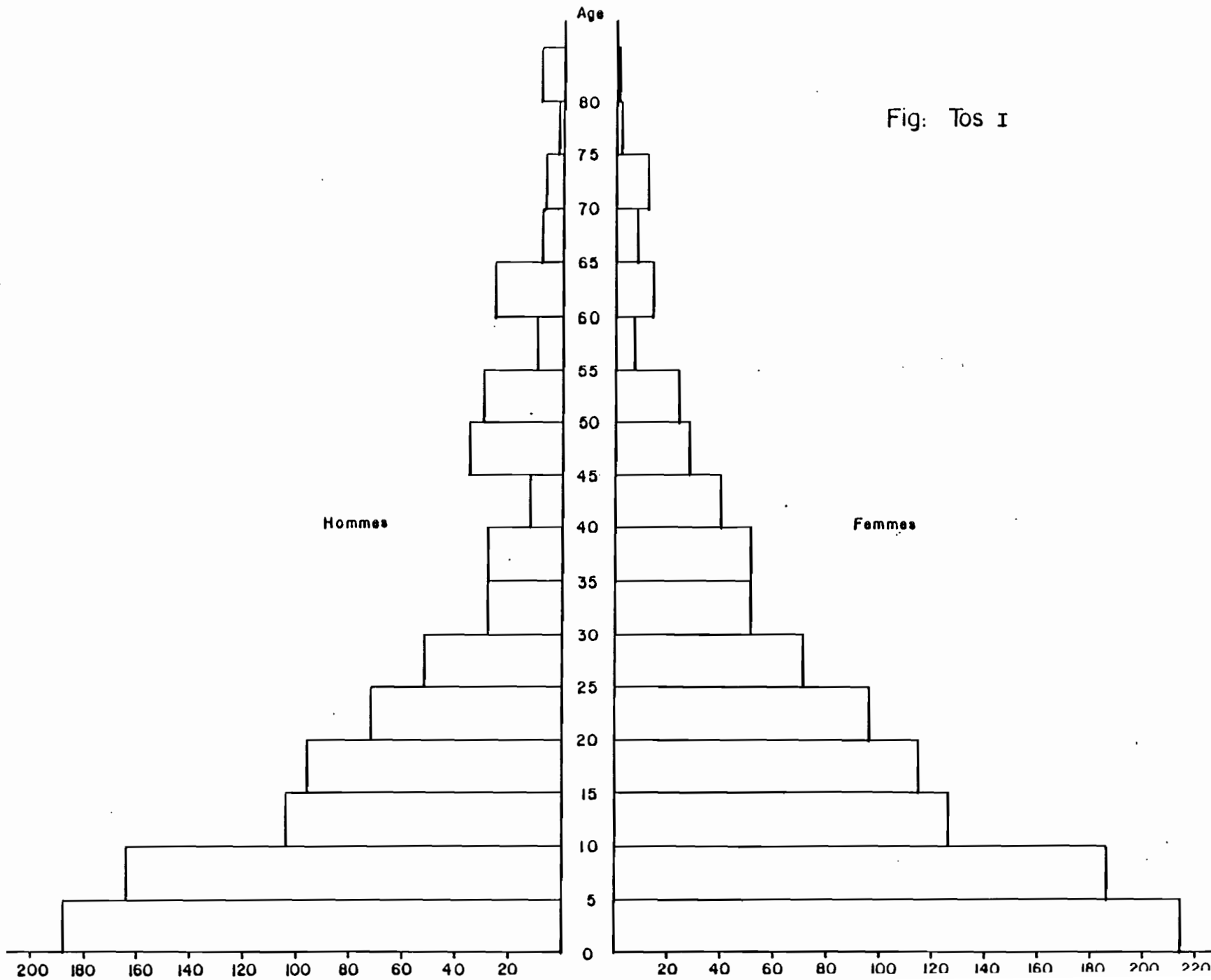


Fig: Tos I

PYRAMIDE DES AGES: NANGREKRO (Quartiers)

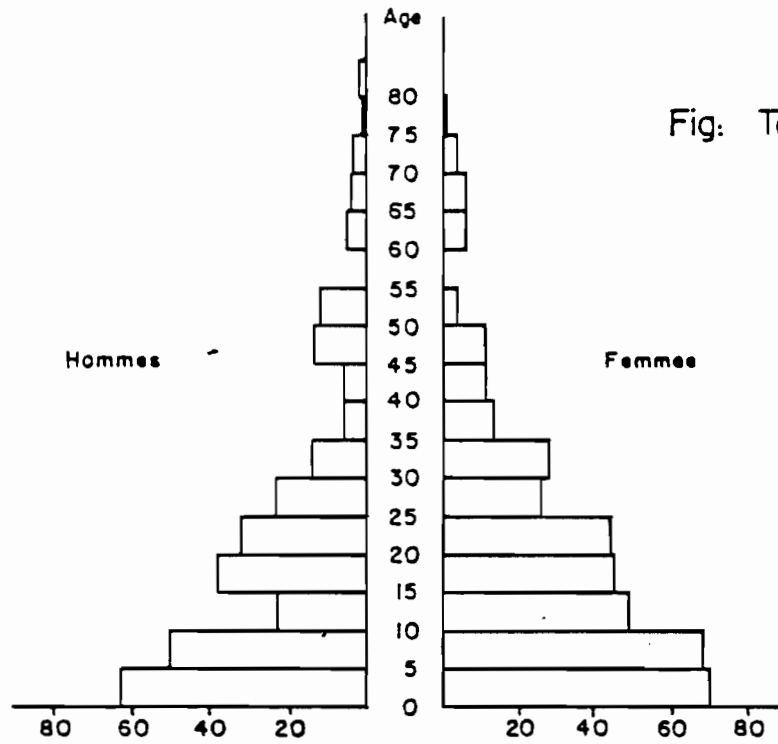


Fig: Tos I<sub>1</sub>

SAGUI-OUASSOU

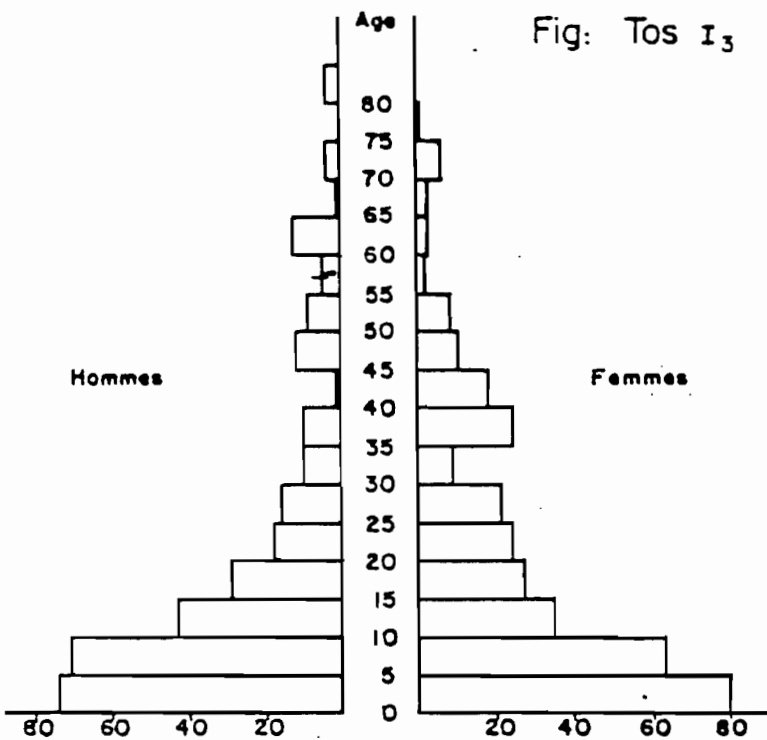


Fig: Tos I<sub>3</sub>

HANGREKRO

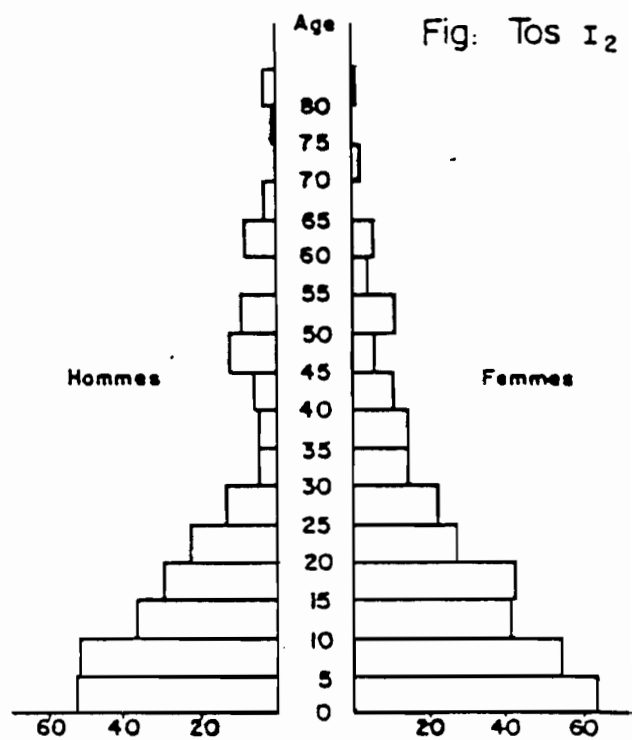
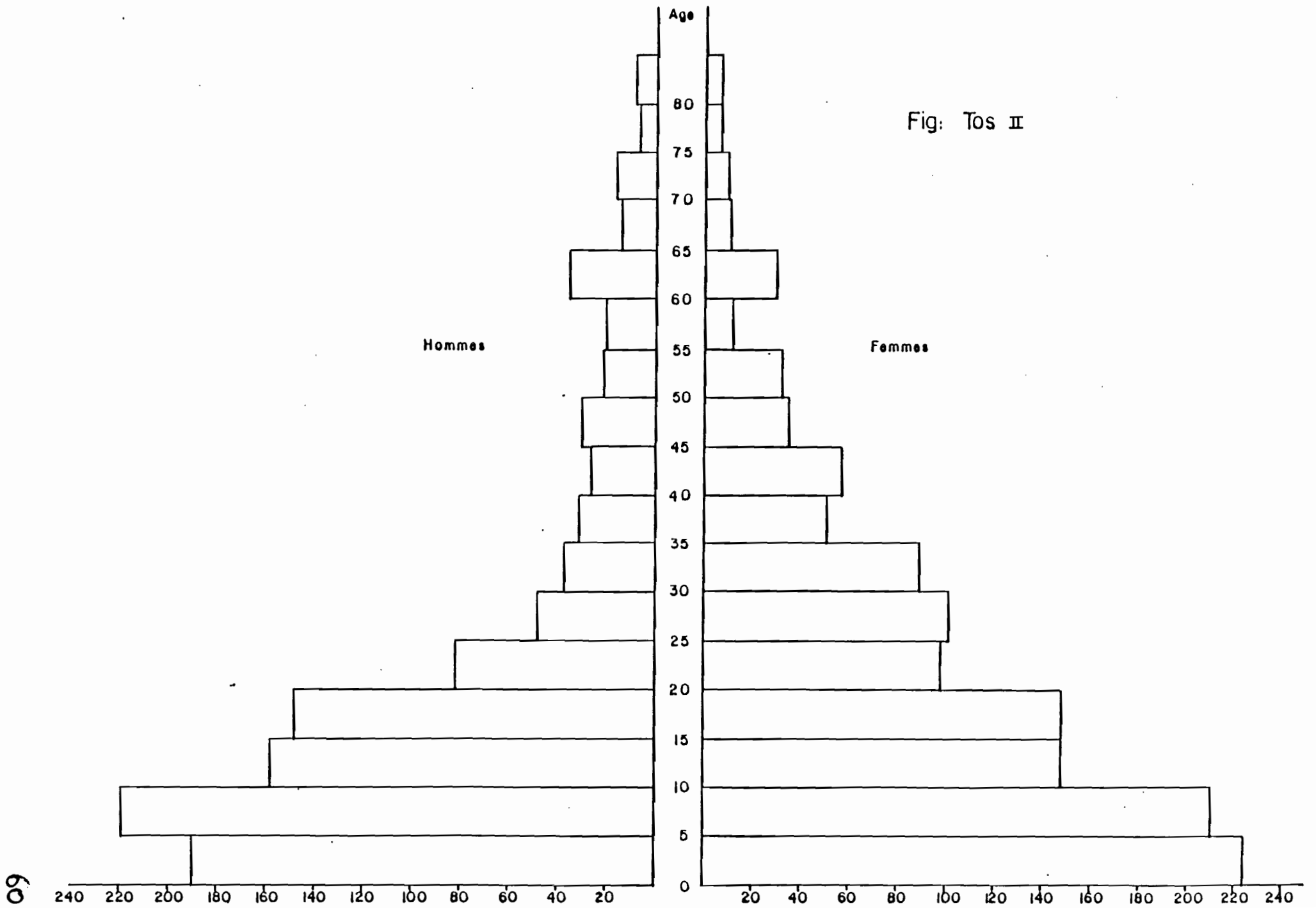


Fig: Tos I<sub>2</sub>

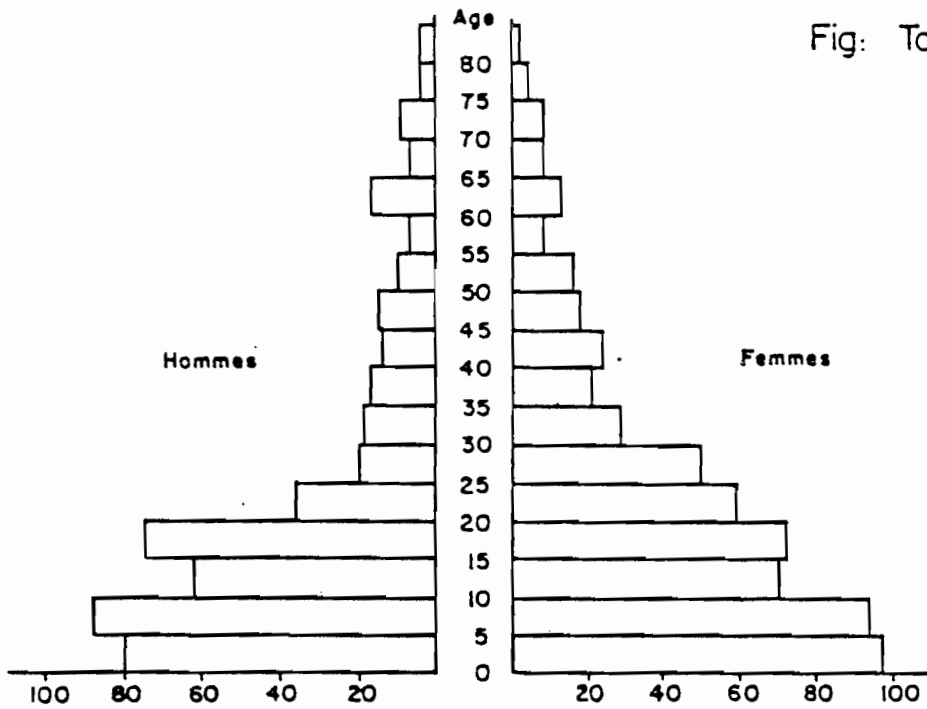
KEKRENOU

PIRAMIDE DES AGES: N DENUURU (Village 105 II)

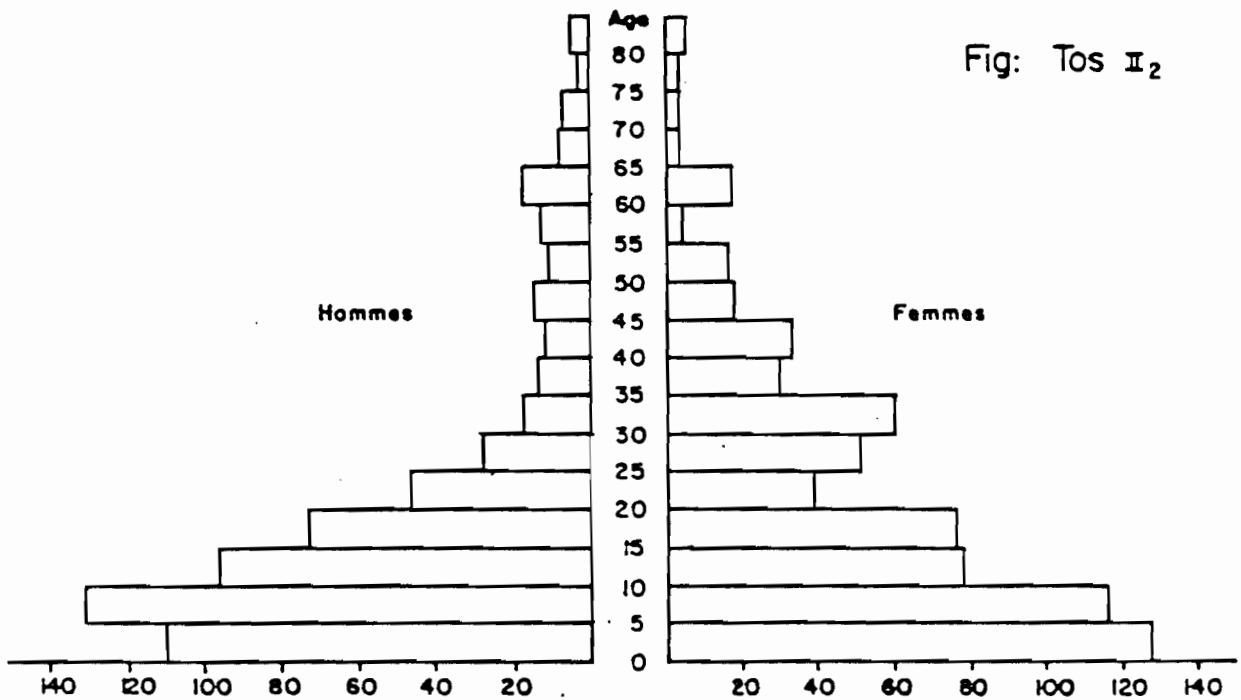
Fig: Tos II



PYRAMIDE DES AGES: N'DENOUKRO (Quartiers)



DIOMAMBO



N' DENOUKRO

PYRAMIDE DES AGES: ATOSSE (Regroupement Tos III)

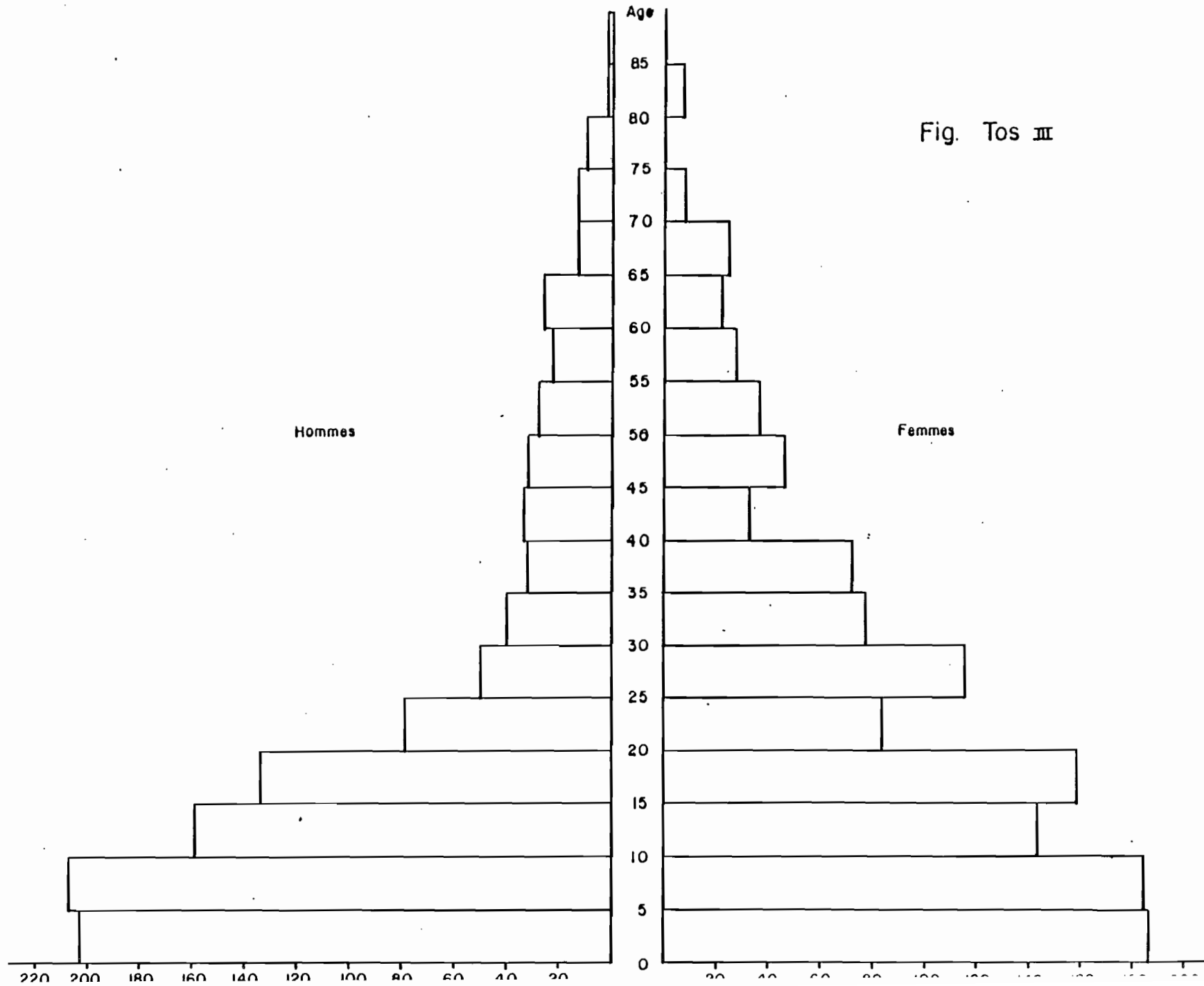


Fig. Tos III



63

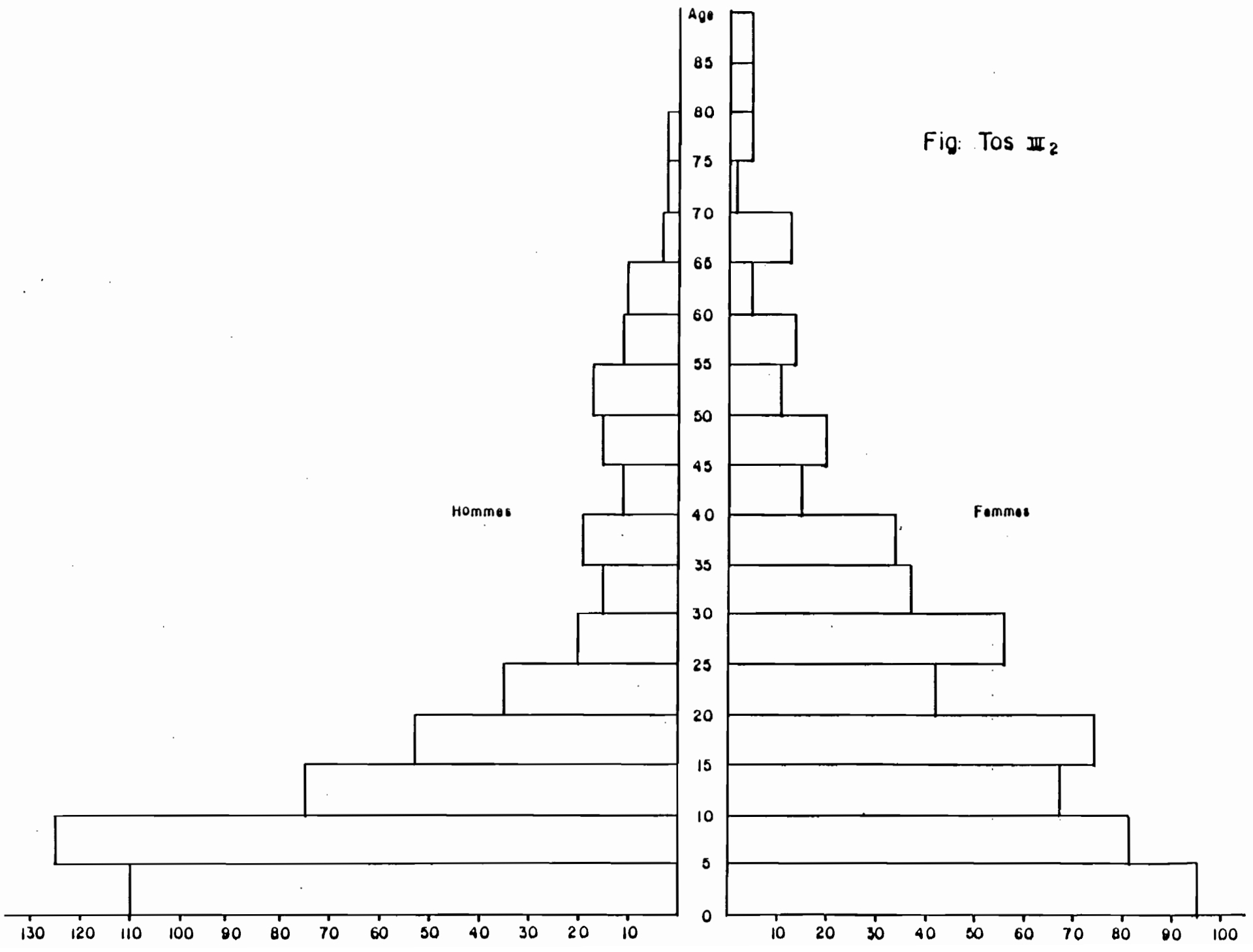


Fig: Tos III<sub>2</sub>

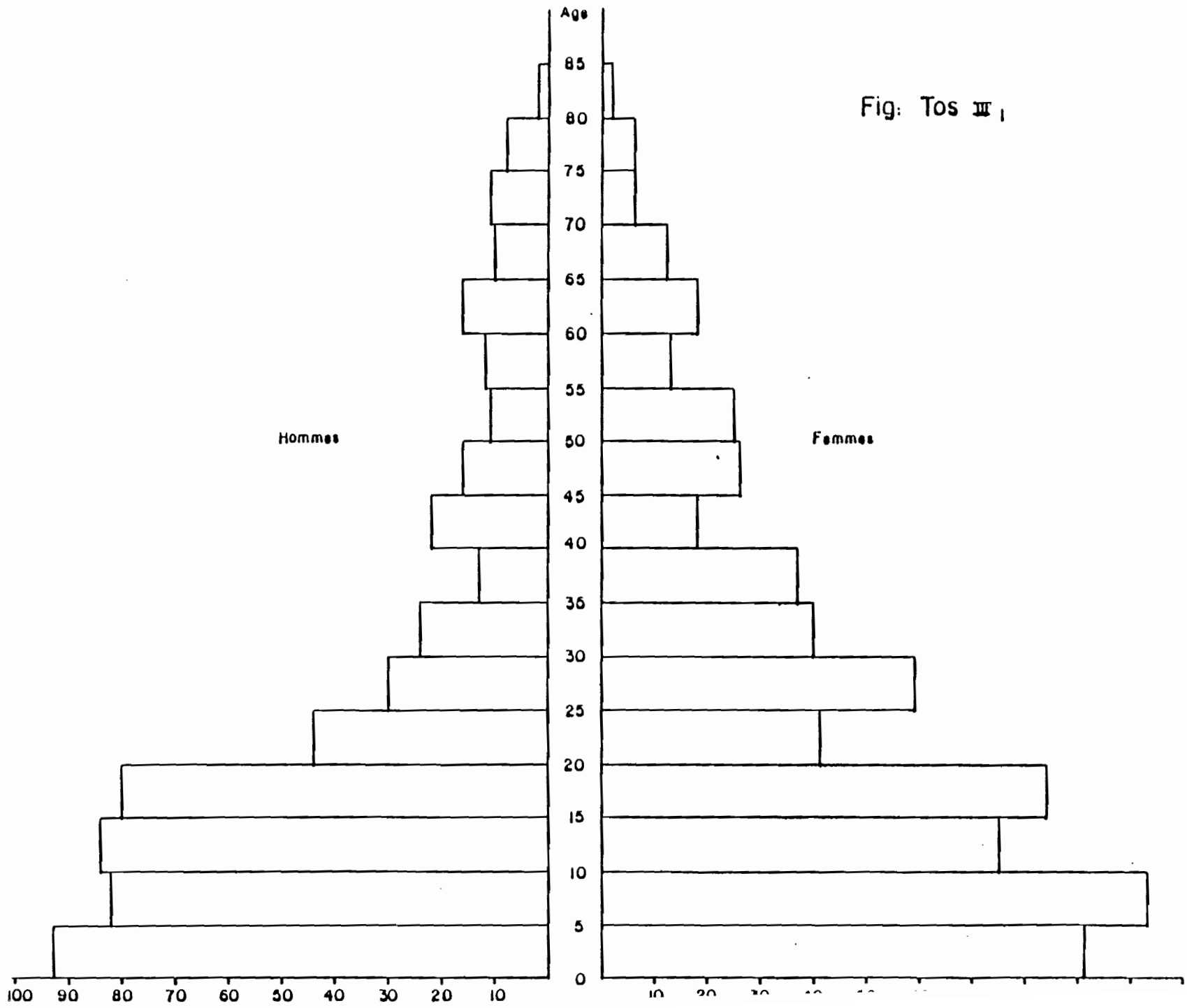


Fig: Tos III,

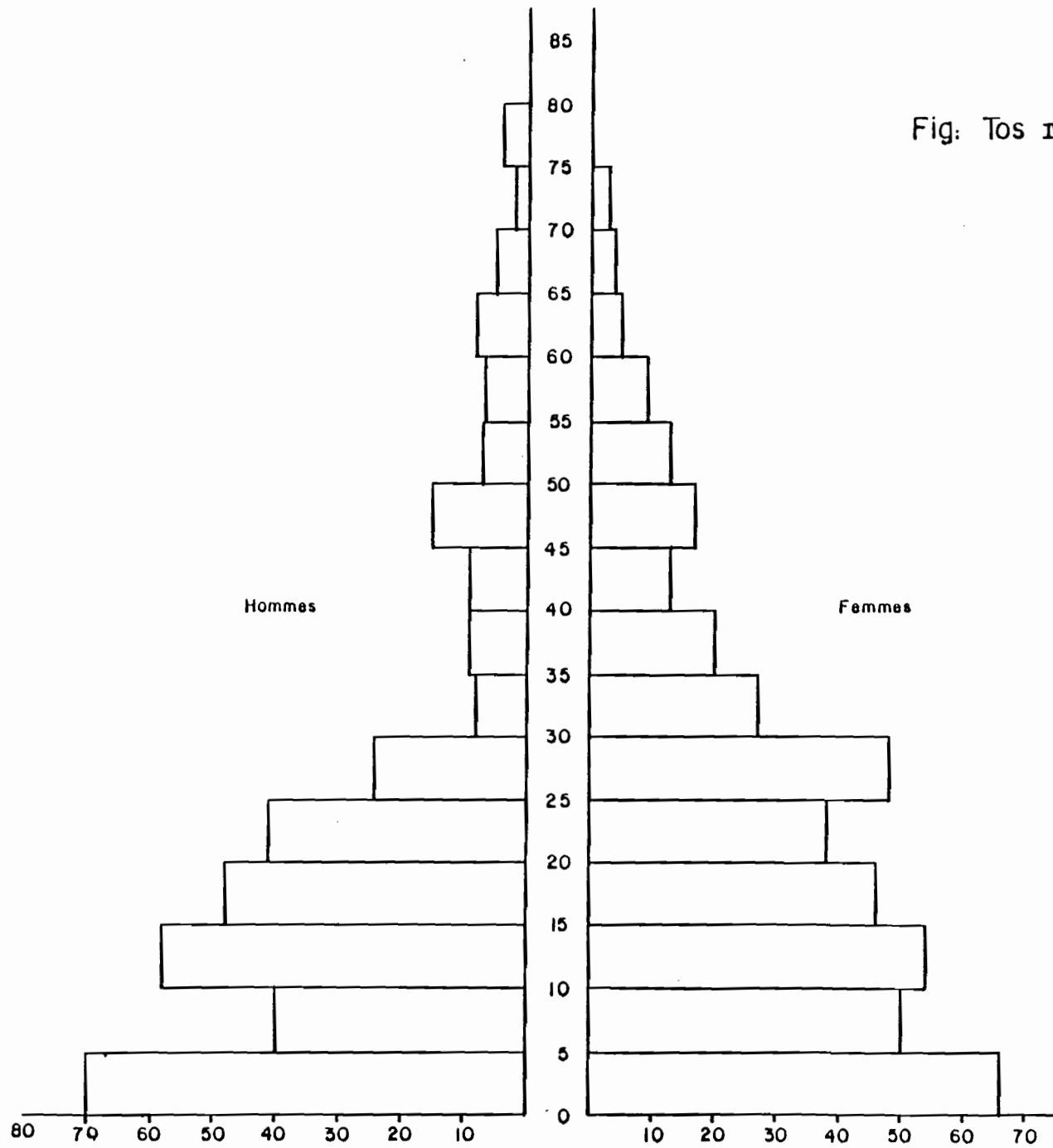


Fig: Tos IV

PYRAMIDE DES AGES: AKOVIEBO (Village Tos VII)

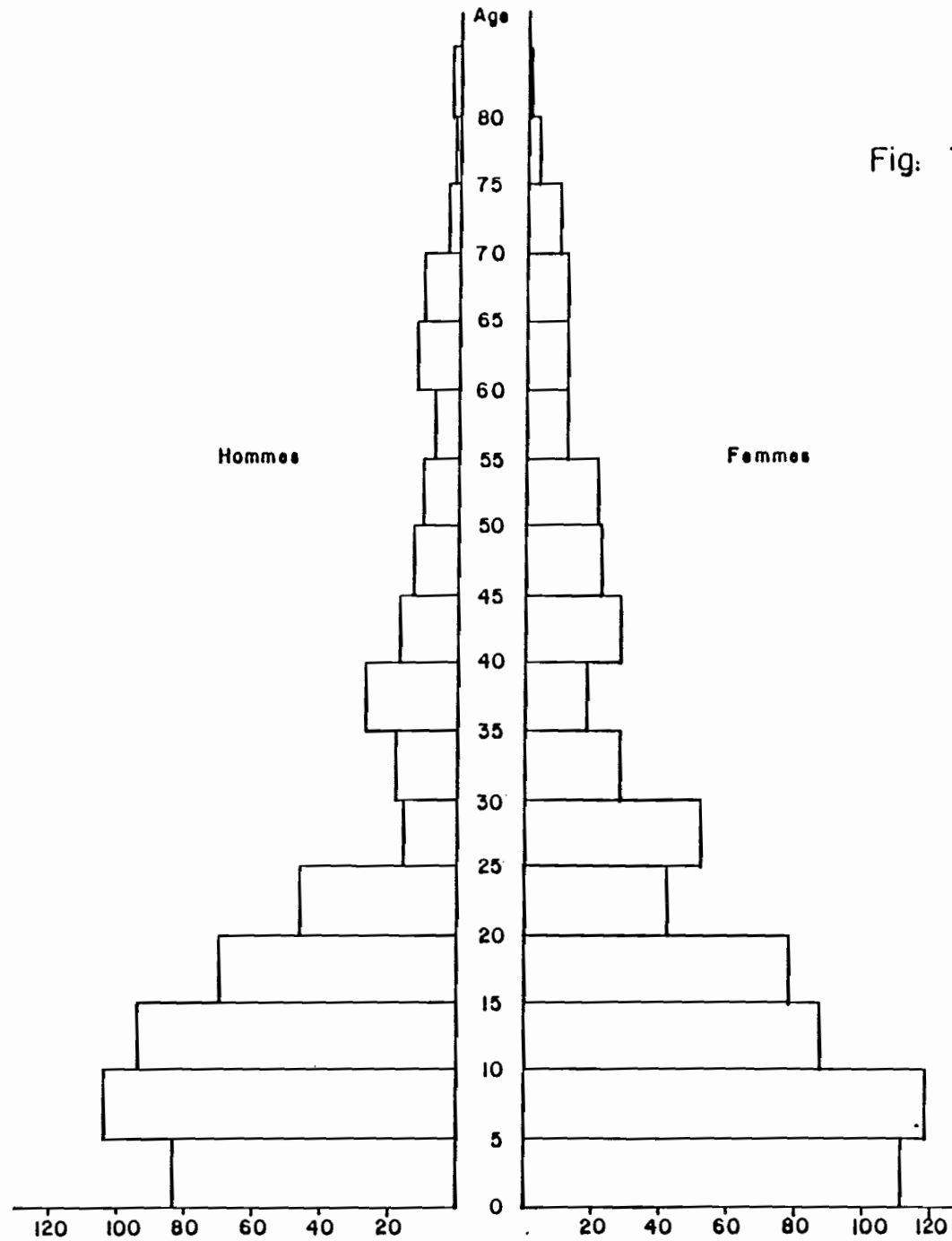
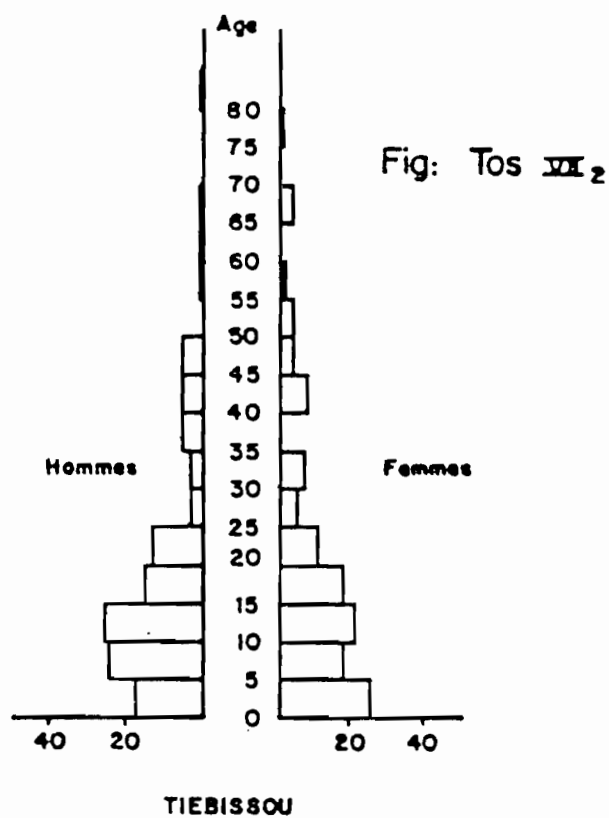
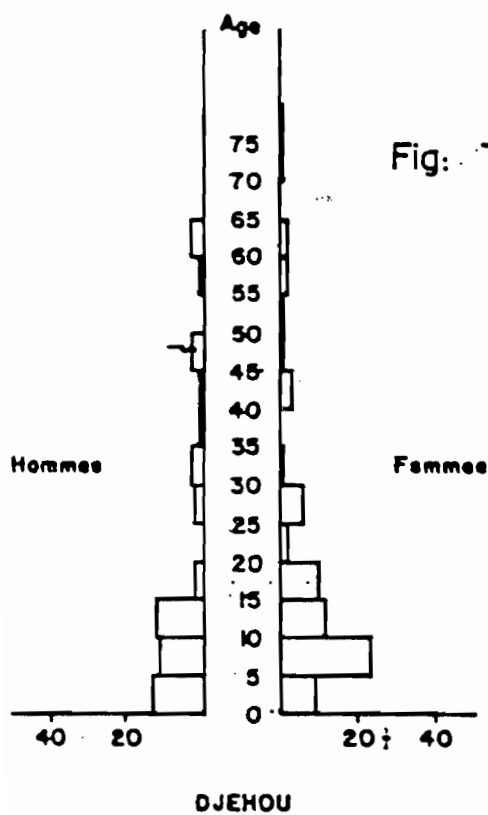
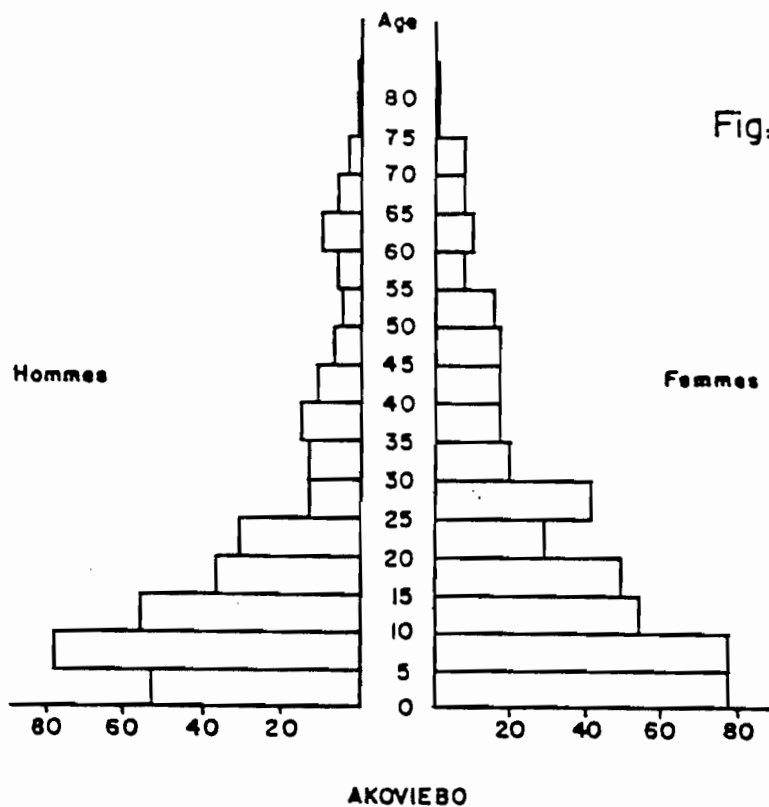


Fig: Tos VII

PYRAMIDE DES AGES AKOVIEBO (Quartiers)



Les pyramides étant très pointues à leur sommet, la proportion des plus de 20 ans se situe dans un intervalle compris entre 30 à 40 % suivant le cas, et est occupée essentiellement par les individus de la tranche d'âge de 25 à 60 ans. C'est dans cette fourchette de ces deux groupes d'âge qu'on dénombre l'essentiel des actifs.

### c) Les actifs

Sont considérés comme actifs toute personne valide de 15 à 59 (1). Il ne s'agit ici que d'actifs agricoles, toute autre activité étant presque inexistante ou correspondant simplement à des proportions très négligeables, le déplacement des populations de la vallée du Bandama à la forêt des Tos ayant entraîné l'extinction de certaines activités artisanales (filage, tissage de cotomade appelés "pagne baoulé", travail de métaux, etc...). Ceux qui se livrent aujourd'hui à ces métiers en disparition le font à titre secondaire ou accessoire en vue d'une hypothétique et aléatoire appoint monétaire.

C'est le cas de la sculpture de la chaise traditionnelle baoulé. Celle-ci était jadis largement pratiquée dans l'ancien village. Elle est pratiquement en disparition aujourd'hui puisqu'elle n'existe qu'à Nangrékro où elle est exercée par trois personnes et à Akoviébo où s'y consacrent seulement deux personnes.

Les petites boutiques de détail où se rencontrent les produits manufacturés de premières nécessité (savon, huile, pétrole lampant, cigarettes, boisson etc...) sont tenues par les quelques allochtones résidents (notamment à N'dénoukro, Nangrékro et Atossé), pour qui cette activité est exclusivement la seule qu'ils exercent, faute d'avoir accédé à la terre et à la production agricole.

Le tableau qui suit montre la répartition de la population d'ensemble active et sa répartition par village.

Tableau n° 13 : Population des actifs, population moyenne active (1) par aulo, taux d'activité (2) respectif par aulo et par village

	Population totale	Totale pop. active	Taux d'activité	Pop. active moyenne/aulo	Taux d'activité par aulo
Nangrékro	1.911	843	44,20	3,39	43,76
N'dénoukro	2.362	1.070	45,3	4	42,83
Atossé	2.312	1.126	48,70	4,23	42,84
Bénou	575	382	50,66	4,54	50,61
Akoviébo	1.188	514	43,26	3,80	47,95

Le taux d'activité par rapport à l'ensemble de la population dans chaque village varie entre 44,20 % et 50,66 % tandis que le taux d'activité, pour chaque aulo varie entre 42,83 % et 50,61 %. Ce taux est relativement bas (3) mais non négligeable : la proportion des individus âgés de plus de 60 ans étant négligeable, le bas niveau de ces différents taux d'activités s'explique par l'existence, d'une plus grande proportion d'individus de très bas âge (-15 ans) dans chaque aulo.

Mais le niveau de ces taux d'activité et son évolution sont en rapport avec les mouvements migratoires : il est largement influencé par les différentes déperditions d'effectifs que connaît la population de ces villages, déperditions qui n'affectent en occurrence que la frange d'individus privés de terres et qui vont la chercher à l'extérieur. Il semble donc qu'il y ait à ce niveau corrélation entre blocage foncier et motivation au départ pour ces migrants auxquels nous consacrons les pages suivantes, dans cette dernière partie consacrée également à la constitution de cellules matrimoniales.

---

(1) La population active moyenne par aulo : 
$$\frac{\text{Population active totale}}{\text{Population totale des aulo recensés.}}$$

(2) Le taux d'activité par aulo a été calculé par rapport à la population moyenne par aulo.

(3) Le taux d'activité semble même avoir baissé au niveau de certains villages, notamment Bénou qui en 1969 avait un taux d'activité de plus de 50 %.

### Troisième partie :

## MIGRATIONS CONSTITUTIONS D'UNITÉS MATRIMONIALES

### (AULO MÉNAGE)

#### A. Le problème

Il s'est agi de dénombrer dans chaque aulobo le nombre de paysans ayant quitté le village depuis le transfert, d'en connaître à la fois les motivations, le point de destination et l'activité exercée sur le lieu d'arrivée. Les personnes concernées étant elles-mêmes bien sûr absentes, ce sont les chefs d'aulobo et les autres membres du groupe présents qui ont été appelés à donner ces informations.

Les éléments d'analyse que nous présentons ici ne concernent pas tous les villages. Ils ne portent que sur ceux où des informations étaient de meilleure qualité tout en étant susceptibles de refléter la situation générale de tous les villages en ce domaine. Il s'agit des villages de Nangrékro (1), Akoviébo et Atossé.

L'étude ne cherche pas à mesurer l'effet négatif des flux d'exode sur la taille de la population en termes de diminution d'effectifs. Elle ne cherche même pas, a priori, à en mesurer l'intensité et le volume en tant que tels (ces indicateurs restant, par ailleurs relativement importants selon les situations, puisque pour chacun des villages concernés, les départs constituaient les pourcentages suivants de la population globale : Nangrékro, 3,97 %; Akoviébo, 10,94 %; Atossé, 4,75 %). Mais de rechercher la signification et les causes directes qui déterminent ces flux.

Les Baoulé ont acquis au cours de leur histoire, une mobilité migratoire pluriforme. Antérieure à la colonisation, cette mobilité migratoire s'est développée pendant la colonisation et pris toute son ampleur avec le développement des

---

(1) Pour le village de Nangrékro, il ne s'agit ici que des quartiers Kékrenou et Sagui-Ouassou.



cultures commerciales, éloignant de plus en plus les Baoulé de leur milieu rural traditionnel (1). Mais si l'importance numérique de ce phénomène ne fait plus de toute, il est par contre utile de connaître et comprendre les caractérisations spécifiques dans chaque cas de figure, puisque les ressorts et les déterminismes sur lesquels reposent ce processus peuvent varier en fonction du temps et du lieu.

A cet égard, on peut partir de l'hypothèse générale selon laquelle, le processus migratoire est par excellence un comportement socio-économique ou, une réaction négative d'une population en réponse à son milieu. Partant de cette idée, on peut affirmer que les nouvelles structures d'accueil et d'activités socio-économiques et socio-culturelles offertes aux transférés de Kossou, se présentent comme un champ privilégié d'expérimentation de cette hypothèse, à l'aide d'un certain nombre d'indices qualitatifs de défection (2) à savoir : les raisons et les motivations au départ; situation matérielle et économique au départ (attributaire ou non d'une maison et/ou d'une parcelle agricole AVB); région et lieu de destination (campagne ou milieu urbain) et type d'activité recherchée ou exercée (travail en milieu urbain ou activité de production agricole).

Nous traitons dans cette partie des données qualitatives relatives à la constitution d'unités matrimoniales, c'est-à-dire la fréquence de mariages, leur intensité et la propension relative des jeunes ou des individus de sexe masculin d'une manière générale à s'engager à prendre une ou plusieurs épouses. Ce comportement a certes des incidences sur la dynamique structurelle de la population. Mais c'est en tant qu'elle consiste à consacrer un noyau supplémentaire d'actifs, donc à créer un besoin supplémentaire d'accession à une exploitation agricole, critère d'appréciation de la pression qui s'exerce sur le patrimoine foncier et les terres agricoles dévolues au groupe, que son étude paraît pour nous particulièrement intéressante.

---

(1) Pierre et Mona Etienne : "L'émigration baoulé actuelle". Extraits des cahiers d'outre-mer n° 32; août-juin 1968. ORSTOM Centre de Petit Bassam Abidjan, 1968. Sur ces problèmes migratoires cf. également : P. Lena : Comportements socio-économiques et développement rural : l'exemple du Sud-Ouest ivoirien. FAO séminaire de formation des aménageurs; février 1979.

(2) Dans notre questionnaire, ne sont pas considérées comme faisant partie des cas de défection, les migrations temporaires ou permanentes pour cause d'activités scolaires ou simplement dues à l'exercice d'un métier en ville dans l'entreprise et l'administration : chauffeur, mécanicien garagiste, instituteur etc...) et concernant des personnes n'ayant pas eu d'activités agricoles auparavant dans le cadre des opérations AVB.

Nous présentons ci-après pour les mouvements migratoires, les données quantitatives par village et pour l'ensemble. Ensuite suivent les commentaires.

## B. Situation par village

### 1. Nangrékro

Dans le village de Nangrékro, nous n'avons recensé que 76 départs depuis l'année de transfert, selon la méthode ci-dessus définie. Mais seuls les quartiers de Sagui-Ouassou et de Kékrenou se sont prêtés à l'interview. Ces 76 départs ont alimenté deux flux : l'un intéressant 47,36 % des personnes, s'est dirigé vers les centres urbains et l'autre, intéressant 52,68 % de personnes, vers les zones d'activités rurales.

Pour l'une et l'autre de ces deux destinations, nous avons réparti la population migrante en quatre grandes zones (Sud, Centre, Centre-Ouest, Autre). Des taux de répartition ont été dégagés, comme suit dans les tableaux ci-après.

Tableau n° 14 : Répartition selon les grandes zones urbaines

Zone Proportion	Sud	Centre	Centre-Ouest	Autres
Total = 36	12	12	8	4
Villes	33 %	33 %	22,21 %	11,11 %
% par rapport à l'ensemble	15,78	15,78	10,52	5,26

Tableau n° 14 bis : Répartition selon les grandes zones rurales

Zone Proportion	Sud	Centre	Centre-Ouest	Autres
Total = 40	8	10	17	5
Région rurale	20 %	25 %	42,5 %	12,5 %
% par rapport à l'ensemble	10,52 %	13,15 %	22,36 %	6,57 %

## 2. Akoviébo

A Akoviébo, on dénombre 130 départs dont 39,03 % se sont dirigés vers les villes à la recherche ou pour l'exercice d'une activité urbaine, et 66,96 % vers les zones d'intérêt agricole. Dans les tableaux ci-après nous observons quelles sont dans les deux cas, les zones de destination les plus privilégiées par les flux d'exode.

Tableau n° 15 : Répartition selon les grandes zones urbaines

Zone Proportion	Sud	Centre	Centre-Ouest	Autres
Total = 37	15	10	9	3
Villes	40,54 %	27,02 %	24,32 %	8,10 %
% par rapport à l'ensemble	11,53 %	7,6 %	6,92 %	2,30 %

Tableau n° 15 bis : Répartition selon les grandes zones rurales

Zone Proportion	Sud	Centre	Centre-Ouest	Autres
Total = 93	28	15	44	6
Région rurale	30,10 %	16,12 %	47,31 %	6,45 %
% par rapport à l'ensemble	21,53 %	11,53 %	33,84 %	4,61 %

### 3. Atossé

A Atossé on dénombre au total 110 départs depuis le début, dont 54 (soit 49,09 %) ont émigré vers les villes et 56 (soit 50,90 %) vers les zones d'activités rurales. Selon la zone privilégiée dans l'une ou l'autre de ces deux alternatives, la répartition des départs se fait comme suit, dans les tableaux ci-après.

Tableau n° 16 : Répartition selon les grandes zones urbaines

Zone Proportion	Sud	Centre	Centre-Ouest	Autres régions
Total = 54	31	16	6	1
Villes	57,40 %	29,62 %	11,11 %	1,85 %
% par rapport à l'ensemble	28,18 %	14,24 %	5,45 %	0,90 %

Tableau n° 16 bis : Répartition selon les grandes zones rurales

Zone Proportion	Sud	Centre	Centre-Ouest	Autres régions
Total = 56	15	7	27	6
Région rurale	28,27 %	12,27 %	48,21 %	10,71 %
% par rapport à l'ensemble	14,54 %	6,30 %	24,54 %	5,45 %

C. Situation d'ensemble (tableau n° 17)

1. Caractéristiques des flux migratoires et destinations privilégiées

Pour l'ensemble nous avons un effectif de migrants de 316 personnes dont 127 attirées par les villes et 189 par la campagne. Les groupes se répartissent comme suit selon la zone préférée dans chacun des cas des zones de destination.

		Sud	Centre	Centre-Ouest	Autres régions
Migration vers les villes 127	Répartition selon la zone	46,66 %	29,92 %	18,10 %	6,29 %
	Répartition par rapport à l'ensemble des migrants	13,35 %	12,02 %	7,27 %	2,53 %
Migration vers les zones rurales 198	Répartition selon la zone	27,51 %	16,93 %	46,56 %	8,99 %
	Répartition par rapport à l'ensemble des migrants	16,45 %	10,12 %	27,84 %	5,37 %
Ruraux + citadins = 100% = 316		110 = 34,81%	70 = 22,15%	11 = 35,15%	25 = 7,91%

Le tableau ci-dessus fait apparaître les caractéristiques essentielles des migrations selon qu'il s'agisse des migrations intéressant les centres urbains ou de celles qui ont pour destination les campagnes.

Dans le cas des migrations vers les villes, on observe qu'un peu moins de la moitié, soit 46,66 % de la population intéressée par cet exode, se dirige vers les villes du Sud du pays parmi lesquelles Abidjan demeure de loin le point d'accueil le plus important. Cette région est suivie de celle du Centre (région d'origine de la population enquêtée) avec 29,92 %. Les villes d'accueil sont, dans l'ordre de préférence, Bouaké, Bouaflé et Yamoussoukro.

Les centres urbains du Centre-Ouest n'attirent que 18,10 % des départs, tandis que les autres régions n'intéressent que 6,19 % de la population partante vers les villes.

Avec 18,35 % de l'ensemble de la population partante, toutes destinations confondues, les villes du Sud (Abidjan pour l'essentiel puis San Pedro, Agboville etc... accessoirement) constituent les pôles d'attraction privilégiés des migrants, de loin devant les villes du Centre (12,02 %), du Centre-Ouest (7,21 %) et des autres régions (dans une proportion très négligeable avec 2,53%).

En ce qui concerne les mouvements de population vers les zones rurales, on constate que ce sont les points d'accueil ruraux du Centre-Ouest avec 46,56 % des individus attirés par ce type d'exode, qui sont privilégiés. Ces points d'accueil sont essentiellement les sous-préfectures de Daloa, Vavoua, Oumé, Gagnoa etc...

La deuxième région rurale préférée est celle du Sud avec 27,51 % en raison de l'existence de parties forestières dans les sous-préfectures de Lakota, Divo, San Pedro (Sud-Ouest).

Mais, avec 27,84 % de l'ensemble des départs, le Centre-Ouest rural, zone d'immigration traditionnelle baoulé, demeure de loin la zone la plus préférée par rapport aux autres options.

Il ressort de cette série d'observations, les conclusions suivantes :  
premièrement, lorsque les migrants des villages AVB se dirigent vers les villes, ils ont pour points de destination et par ordre de préférence, les centres urbains du Sud, du Centre et du Centre-Ouest;

deuxièmement, lorsqu'ils se dirigent au contraire vers les zones rurales, ils vont de préférence dans les campagnes du Centre-Ouest ou de celles du Sud (San Pedro, Divo, etc... zone habituelle d'immigration baoulé);

troisièmement, dans l'ensemble le volume des flux intéressant les zones rurales est plus important que celui des flux intéressant les villes puisque ce volume concerne plus de la moitié (59,78 %) des effectifs migrants. Et que dans cet ensemble, la région rurale du Centre-Ouest en accueille à peu près la moitié, avec 27,84 % de l'effectif.

## 2. Facteurs d'incitation à l'émigration et situation matérielle au moment du départ

On peut se poser la question, maintenant, de savoir : qui part ? Que fait-on sur le lieu de destination ou plutôt quels sont les facteurs d'incitation au départ et que laisse-t-on derrière soi sur le plan économique et matériel ?

Les données précédentes, notamment la tendance générale de la part des migrants à préférer les points d'accueil ruraux, donne déjà une réponse à ces questions, réponses qu'il convient de rendre plus précises.

D'abord, les périodes caractéristiques de départ. La plupart des défections d'effectif se sont produites à des moments spécifiques de l'installation des villages et du démarrage de leurs diverses activités économiques marquées parfois, par de situations particulières (aléas climatiques, sécheresse, incendies de plantations etc...).

A Nangrékro par exemple, le maximum de départs a eu lieu les trois premières années suivant la date de transfert du village et, plus de 65 % des personnes migrantes ont quitté le village avant un séjour complet de 5 ans.

A Akoviébo, on constate le même phénomène et l'effectif de départ qu'a accusé ce village, se chiffre à des proportions comparables puisqu'il s'agit de près de 70 % de départs dans les 5 années qui ont suivi l'installation du village.

Les activités exercées ou poursuivies sur le lieu d'immigration sont très variables à l'intérieur d'un même type d'exode, d'une manière générale et plus particulièrement à l'intérieur du flux d'exode vers les villes.

Pour ceux qui choisissent les villes en effet comme destination, les principales activités exercées ou recherchées sont : le métier de tailleur, mécanicien auto, chauffeur, électricien, plombier, menuisier, peintre en bâtiment, manoeuvre dans les sociétés de travaux publics ou autres entreprises.

On décide un jour de partir après plusieurs années consécutives de tentatives s'étant révélées infructueuses de création d'une plantation sur la parcelle impartie par l'AVB, du moins pour ceux qui ont pu en bénéficier à l'époque. Le cas d'Akoviébo est typique à cet égard et, à l'intérieur de ce village, celui du quartier d'Akoviébo (village-quartier) (1).

---

(1) Un des quartiers d'Akoviébo s'appelle Akoviébo.

Celui-ci a fourni presque la totalité (99 %) des migrants puisque les terres qui lui furent affectées au moment des transferts, font partie des plus mauvais sols du pays rural de Nangrékro (1). Elles sont constituées essentiellement de graviers et de savanes pédologiquement impropres à l'exploitation du caféier et du cacaoyer. Ces terres d'Akoviébo supportaient de surcroît une des plus importantes densités de tous les terroirs des Tos avec 70 habitants au km<sup>2</sup> qui rendait ainsi plus rares les terres agricoles donc plus difficiles les nouvelles opérations d'extension des plantations au profit des nouvelles générations d'agriculteurs.

Dans la plupart des terroirs, au phénomène de médiocrité des terres s'ajoute la "médiocrité" climatique qui, certaines années, affecte pour les détruire, les plantations déjà créées, rendues viables et parfois en production depuis une ou deux années au moins. Les grandes sécheresses qu'a connues le pays ces dernières années avec leurs conséquences, les feux de brousse, ont été particulièrement draconiennes dans la région de Bouaflé et en particulier sur les terroirs des villages AVB.

Certains agriculteurs qui partent en "6 mois" ou même définitivement, abandonnent leur exploitation à des parents qui accroissent ainsi leurs propres superficies. Phénomène qu'on rencontre en particulier là où le climat et le sol sont mauvais et affaiblissent les rendements, et donc là où l'accumulation de plusieurs parcelles, seule, permet la réalisation d'une production plus substantielle.

De ce qui précède, il ressort que ceux qui partent à "l'étranger" à la recherche de nouvelles activités agricoles ou urbaines, sont attributaires ou non d'un patrimoine agricole ou de tout autre bien matériel dont la maison AVB. Le tableau ci-après indique le patrimoine initial abandonné par la population migrante.

Tableau n° 18 : Situation économique et matérielle des migrants au départ

	Maison		Plantation	
	Attributaire en %	Non attributaire en %	Attributaire en %	Non attributaire en %
Nangrékro	25	75	69	30,26
Atossé	5,45	94,54	10,90	89,09
Akoviébo	22,30	77,69	22,30	77,69
En moyenne	17,08	82,91	29,74	70,25

(1) Qui comprend, rappelons-le : Nangrékro, Akoviébo, N'dénoukro, Bénou.



Le tableau indique, dans les deux cas d'attributaires, que la plupart des migrants sont des non attributaires.

Pour la maison il s'agit de 82,91 % de personnes ayant décidé de partir et pour les plantations, 70,25 % de personnes. Cette proportion au niveau des trois villages, varie de 75 % (Nangrékro) à 94,54 % (Atossé) en passant par 77,69 % (Akoviébo) en ce qui concerne les attributions de maisons. Elle varie de 30,26 % (Nangrékro) à 39,09 % (Atossé) en passant par 77,69 % (Akoviébo).

L'examen des détails au niveau des villages montre également que la situation d'attributaire et celle de non attributaire dans les deux cas apparaissent de manière corrélatives, l'une par rapport à l'autre, pour les villages de Akoviébo et Atossé. Pour le seul village de Nangrékro, il en va différemment. Dans ce dernier cas, les situations sont inversées : pour les maisons, on compte 25 % d'attributaires et 75 % de non attributaires; pour les plantations, 69,73 % d'attributaires et 30,26 % de non attributaires.

Les candidats à l'émigration ou ceux d'entre eux qui partent effectivement se recrutent dans toutes les situations sociales.

Les uns appartiennent aussi bien à la catégorie des jeunes qu'à celle des moins jeunes, quoiqu'il s'agisse dans ce dernier cas de proportions moins importantes, l'âge, les charges sociales et les responsabilités familiales se constituant comme un frein à l'émigration.

Les autres appartiennent à la catégorie des célibataires. Cette catégorie est constituée par les plus jeunes membres de la société, ceux-là mêmes parmi lesquels se recrute la part la plus importante du flux migratoire saisonnier des "six mois".

Ils appartiennent enfin à la catégorie des mariés. Dans certaines localités comme Atossé, la proportion des personnes qui émigrent ayant une épouse au moins atteint 73,63 % entre 26,36 % de personnes non mariées.

La situation matrimoniale des individus depuis le transfert constitue l'objet du chapitre suivant.

D. La constitution d'unités matrimoniales depuis le transfert et sa conséquence socio-économique (hypothèse)

La constitution des unités matrimoniales, l'évolution de l'état matrimonial des individus influencent et modifient d'une manière ou d'une autre la structure et la dynamique de la population. Rapportées aux réserves forestières aux terres agricoles dévolues au groupe, elles peuvent donner des indications sur la pression qui s'exerce sur l'ensemble de ce patrimoine foncier. Car, un aulo (ménage) qui se constitue résulte certes d'une certaine rationalité sociale. Mais celle-ci a des conséquences économiques très importantes, sur le plan agricole. En ce sens qu'elle crée un noyau d'actifs agricoles qui exprime normalement un besoin de travail et d'acquisition d'une parcelle agricole familiale sur le terroir imparti au village. Or ce terroir villageois n'est pas indéfiniment élastique et une situation de pénurie peut se créer. Les nouvelles générations susceptibles d'exprimer un besoin d'acquérir de terres afin de s'engager dans un processus actif qui les conduira à l'autonomie économique, sont constituées a priori, par celles qui se constituent en aulo (ménage) et que nous avons appelées unités matrimoniales.

Comme nous nous situons dans un contexte précis, celui du développement des villages AVB, nous ne considérons ici que, les unités constituées depuis les transferts, comme dans les tableaux ci-après.

Tableau n° 19 : Population d'aulo concernée par les nouveaux mariages depuis le transfert

<u>Nbre aulo Villages</u>	<u>Nombre aulo nouveaux mariages</u>	<u>Dont premier mariage dans le nouveau village</u>	<u>Dont premier mariage dans l'ancien village</u>
Nangrékro	122	100	22
N'dénoukro	78	24	54
Atossé	97	88	9
Béno	39	29	10
Akoviébo	26	47	9
Ensemble	302	288	104

Tableau n° 19 bis : Pourcentage d'aulo concerné par les nouveaux mariages par rapport à l'ensemble des aulo recensés

Nbre aulo Villages	Nombre aulo nouveaux concernés par les mariages	Nombre total aulo recensés	Pourcentage
Nangrékro	122	248	49,19
Ndénoukro	78	258	30,23
Atossé	97	266	36,46
Bénou	39	84	46,42
Akoviébo	26	135	41,48
Ensemble	392	991	39,55

Tableau n° 20 : Nombre d'aulo d'après le nombre de coépouses

	2 épouses	3 épouses	4 épouses et plus
Nangrékro	30	5	0
N'dénoukro	21	5	0
Atossé	4	3	1
Bénou	10	3	3
Akoviébo	23	1	2
Ensemble	88	17	6

Tableau n° 20 bis : Pourcentage des aulo d'après le nombre de coépouses

	2 épouses %	3 épouses %	4 épouses et plus %
Nangrékro	24,29	4,69	0
N'dénoukro	26,92	6,41	0
Atossé	4,12	3,92	1,3
Bénou	25,54	7,69	7,69
Akoviébo	41,07	1,78	3,57
Ensemble	22,44	4,33	1,53

La lecture des tableaux ci-dessus appelle un certain nombre d'observations.

D'abord, on observe que plus du tiers des aulo recensés ont été concernés par la constitution de mariages nouveaux ou supplémentaires, ce qui est numériquement important (cf. tableaux n° 19 et 19 bis).

Ensuite, parmi les individus concernés par les mariages nouveaux et supplémentaires, 26,53 % ont effectué leur premier mariage au moins, dans l'ancien village et 73,46 % ne se sont mariés pour la première fois que dans le nouveau village (cf. tableau n° 19).

La proportion des aulo concernés par les nouveaux mariages rapportée à l'ensemble des aulo recensés dans chaque village, varie d'un village à l'autre. Mais elle se situe dans le même ordre de grandeur d'une part, pour Nangréko (49,19 %), Bénou (46,42 %), Akoviébo (41,48 %) et de l'autre pour N'dénoukro (30,23 %) et Atossé (36,46 %).

Les tableaux n° 20 et n° 20 bis font apparaître que la constitution d'aulo comportant plus d'une épouse est un phénomène moins important puisqu'elle ne concerne que 28,3 % de l'ensemble des aulo. Ce qui est un indice d'une propension assez limitée des hommes à l'accumulation de coépouses. Autrement dit, la tendance est à l'acquisition de moins de femme possibles, sinon à la monogamie qui concerne ici 72,3 % des chefs d'aulo.

De ces différentes observations, il ressort que les nouveaux mariages contractés dans les nouveaux villages apparaissent essentiellement comme un phénomène concernant les catégories d'individus les plus jeunes de la population. Parce que plus nombreux que les individus de toute autre catégorie d'âge, c'est l'apport en hommes nouveaux de ces jeunes qui a été un des facteurs décisifs de la forte croissance démographique mise en évidence dans les pages précédentes.

Il y a une liaison à faire entre cette croissance démographique et la question foncière ou de disponibilités de terres agricoles. D'où cette hypothèse : la constitution de nouveaux ménages ou leur renforcement numérique par l'apport d'épouses supplémentaires créant un noyau d'actifs nouveaux ou renforçant celui antérieurement constitué, le comportement matrimonial des individus dont nous venons de faire observer qu'ils appartenaient essentiellement, pour la plupart, à la catégorie des jeunes planteurs, constitue un des indicateurs privilégiés de la pression qui s'exerce sur les réserves agricoles et sur l'ensemble du terroir imparti par l'AVB aux populations transférées.

Cette hypothèse de travail que nos enquêtes agricoles et foncières ultérieures tâcherons d'infirmer ou de confirmer, nous conduit, dès à présent, à tirer les conclusions de cette étude démographique d'une partie de la population des villages AVB de l'Ayaou-Sud dont la fin annonce le commencement d'une autre.



ORSTOM

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

---

LES VILLAGES A.V.B. DE L'AYAOU SUD  
DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

DEUXIEME PARTIE

(N'DOUFFOUKANKRO, BLÉ, DIACOHOU)

ORI BOIZO  
Juin 1984

## INTRODUCTION

Dans le cadre des enquêtes socio-démographiques préliminaires à l'étude portant sur les opérations de développement dans l'une des zones d'intervention de l'ex-AVB, au Sud-Ouest de Bouaflé, nous avons déjà produit un document portant sur les cinq villages de Nangrekro, N'denoukro, Atossé, Benou et Akoviébo (1). Le présent document porte sur les trois derniers villages auxquels les premières investigations ne s'étaient pas étendues. Ce sont : N'douffoukankro, Blé, Diacohou. Ces deux documents se veulent mutuellement complémentaires. Ils sont portés par la même enquête : la méthodologie reste la même, de même que les termes de l'introduction générale qui situe l'ensemble du travail lequel va au delà de la simple enquête démographique et qui est brièvement énoncée dans le premier document. Il serait ici vain et répétitif d'y revenir étant entendu que le lecteur pourra utilement se reporter à ce premier document (2) de travail ou à celui de synthèse des deux à venir.

On trouvera donc ici, l'élaboration de mêmes indicateurs socio-démographiques. Il convient toutefois d'indiquer que certains autres, n'ont pu être étudiés en raison des contraintes de terrain. Il s'agit notamment de la situation matérielle et économique dans l'étude des flux migratoires des villages AVB vers l'extérieur ? Cet aspect de la

---

(1) Voir ORI Boizo, les villages AVB de l'"Ayaou sud," donnée socio-démographique. Première partie.

(2) Pour les questions méthodologiques le lecteur doit se référer à ce document précité. Première partie : présentation et méthodologie pp 6



question n'est pas particulièrement décisif dans l'appréciation du phénomène migratoire et ses motivations profondes, mais si tout est ou'il faille y recourir, nous pensons disposer d'une illustration assez représentative de l'ensemble dans le cas de figure qu'incarnent les cinq premiers villages enquêtés.

L'exposé se divise en deux parties :

Dans une première partie, nous présentons les trois villages enquêtés : origine, date de transfert, situation géographique et, éventuellement caractéristiques particulières. et traitons la dynamique quantitative de leur population à compter de la période de transfert.

La deuxième partie est consacrée à l'analyse structurelle de cette population et aux problèmes matrimoniaux.

## I. L'évolution quantitative de la population

### A. Présentation

Diacohou, Blé et N'douffoukankro sont les derniers villages installés dans la zone des Tos (1). Ils sont situés dans l'arrière pays de l'ensemble des terroirs des Tos, leurs terroirs jouxtant ceux des groupes gouros de Tosfla (pour Diacohou) Konéfla et Banfla (pour Blé et N'douffoukankro). Les trois villages appartiennent au pays rural de Diacohou. Mais chaque localité a son identité propre.

#### a- N'douffoukankro

Situé dans l'ordre d'arrivée des populations dans les Tos, N'douffoukankro s'appelle autrement Tos V. Formé par le regroupement de cinq anciens villages, N'douffoukankro est l'un des villages les plus peuplés des villages AVB. Ces cinq villages sont : N'douffoukankro, Hallé, Akotiakro, Terenou, Forossou. Le village de N'douffoukankro ayant été le premier avoir été transféré, c'est son nom qui a été adopté pour la désignation de l'ensemble du nouveau village, au moment du transfert en 1972. La population transférée cette année là était de 1887 habitants.

#### b- Blé

Transféré dans la zone des Tos en 1972-73, Blé comprend trois anciens villages d'origine : Lagrikro, Blé n° 1 (ou Blémanikro) Blé n° 2 (ou Blézemblékro) et Nianda. Si Lagrikro a été le premier village transféré sur le site et a donné pendant quelques temps son nom à la localité,

---

(1) Sauf pour le village de N'douffoukankro (Tos V) qui dans l'ordre de transferts, se situe en 5<sup>e</sup> position, avant Akoviébo (Tos VII) que nous avons déjà étudié dans notre première enquête.

L'appellation Blé devait être adoptée par la suite en raison de l'importance numérique de la population des groupes Blé par rapport aux autres entités. La population de Blé au moment du transfert était de 1628 habitants.

c- Diacohou

Diacohou est le village-mère du sous-groupe Ayaou, d'où se seraient répandus tous les Ayaous le long du fleuve Bandama. Il est le dernier village à avoir été réalisé dans la zone des Tos en raison de nombreux problèmes entraînés par la question du transfert : c'est le village où la décision du transfert n'a pas été le résultat d'un consensus, mais celui d'une consultation populaire. Le village se trouva "coupé" en deux entre les partisans du départ et ceux qui voulurent rester. La population recensée en 1970 (1) était de 1800 habitants dont 1605 (2) acceptèrent de se laisser transférer. Situé le long de l'axe Blé-Tosfla, Diacohou retrouve sa position de "porte d'entrée de l'Ayaou" qu'il avait perdu par le passé. Contrairement aux autres villages qui sont le résultat du regroupement de plusieurs anciens villages, Diacohou n'est associé à aucun autre village.

Tout comme l'ensemble des villages AVB précédemment étudiés (3) les trois villages de N'douffoukankro, Blé et Diacohou ont connu une évolution à la fois quantitative et qualitative (structurelle) de leur population. Dans les pages qui suivent, nous abordons l'évolution quantitative de cette population.

---

(1) AVB les composantes géographiques de la région Centre Bandama

(2) AVB secteur de Bouaflé : données socio démographiques. Le chiffre ne correspond pas au nombre d'individus favorable au transfert à l'issue de la consultation, lequel est bien inférieur, indiquant aussi que certains de ceux qui voulurent rester changèrent d'avis, au dernier moment. La partie restée sur le Bandama est connue sous le nom de Diacohou nord.

## B. La population

Nous considérons la taille de la population et son évolution depuis l'année du transfert jusqu'en 1983, année de notre propre recensement.

### a- Deuis le transfert jusqu'en 1975

On vient de l'écrire, au moment des transferts, les trois villages considérés avaient respectivement de 1887 habitants pour N'douffoukankro, (année 1972), de 1628 habitants pour Blé (année 1978) et de 1605 pour Diacohou (année 1975). En ce qui concerne les deux premières localités, le recensement national de l'année 1975 leur attribuait respectivement une population de 2143 habitants et 1785 habitants (1).

Villages	Année	Population
N'douffoukankro	1972	1.887
Blé	1973	1.628
Diacohou	1975	1.605

Tableau n° 1 : Population au moment des transferts

(1) Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la Statistique "Repertoire des localités de Côte d'Ivoire et population 1975 tome provisoire. Abidjan Août 1976 p. 74. Dans ce même document, la population pour Diacohou a été estimée à 927 habitants. Ce chiffre est à notre avis, en deçà de la réalité pour la période considérée. Il semble ne tenir compte que des volontaires au transfert. Or, avant la fin de l'année 1975 ceux-ci avaient été déjà rejoints par bon nombre d'habitants dans le nouveau village. Et avant mai 1975 plus de 1000 personnes avaient déjà rejoint le Tos. (voir AVB opérations de modernisation agricole et rurale dans le centre Bandama).

De l'année de transfert jusqu'en 1975, il y a une croissance de population de 13,56 % pour N'douffoukankro et de 9,04 % pour Blé. Cet écart de population est-il dû à des nouvelles naissances ou à l'apport de populations nouvelles venues de l'extérieur, ou encore à la part de la population qui n'avait pas été prise en compte dans des recensements antérieurs et réapparues dans le contexte des nouveaux villages, lors du recensement général de 1975 ? Nous retiendrions la dernière hypothèse (2). Mais les données qui nous paraissent les plus significatives quant à l'évolution quantitative de ces populations concernent la période 1975-1983.

b- La population en 1983

En 1983, les trois villages ont une population globale de 6501 habitants. Elle était de 5533 habitants en 1975. En 1983, cette population se répartit comme suit entre les villages et, l'écart de population d'une année de référence à l'autre se présente ainsi, comme dans le tableau suivant :

Années	Villages		
	N'douffoukankro	Blé	Diacohou
1975	2 143	1 785	1 605
1983	2.397	2 329	1 775
De 1975 à 1983 en %	11,85	30,47	10,59

Tableau n° 2 : Population en 1975, 1983 et évolution dans la période

Les trois villages ont une croissance de la population dont la plus importante est celle de Blé. Mais dans l'ensemble cette croissance est moins spectaculaire que celle de la plupart des villages AVB

(1) Nous précisons dans la conclusion de notre premier document déjà cité ici en référence les conditions de cette réapparition d'effectifs antérieurement non pris en compte par les recensements.

de la zone qui ont augmenté leur effectif en moyenne de plus de 40 % (1).  
 Mais quel est l'impact de cette évolution quantitative sur l'évolution  
 de la densité sur les terroirs considérés ?

c- La densité

La densité est la mise en rapport de l'effectif exprimé en nombre d'habitants à la superficie du terroir correspondant. La superficie des terroirs des villages est le suivant ; N'douffoukankro 3 000 hectares ; Blé 3 300 hectares et Diacohou 3 000 hectares. La densité correspondante au moment de l'installation était de : 60 habitants au km<sup>2</sup> pour N'douffoukankro, de 49 habitants au km<sup>2</sup> pour Blé et 53 habitants au km<sup>2</sup> pour Diacohou.

L'évolution quantitative de la population en terme de hausse ci-dessus observée a entraîné une évolution correlative de la densité en 1983, comme dans le tableau ci-dessous :

Densité et population Villages	Superficie terroir	Population 83	Densité 1983	Densité initiale
N'douffoukankro	30 km <sup>2</sup>	2 397	79,9	60
Blé	33 km <sup>2</sup>	2 329	70,57	49
Diacohou	30 km <sup>2</sup>	1 775	59,16	53

Tableau n° 3 : Densité de la population en 1983

L'évolution de la densité obéit à la même tendance que l'ensemble des villages Tos et se situe dans les effectifs les plus élevés, notamment en ce qui concerne N'douffoukankro et Blé. Même Diacohou qui a vu sa population n'accroître que de 3 % environ à une densité de plus de 55 habitants au km<sup>2</sup>.

Comme conclusion de cette première section, on doit relever, comme dans la plupart des villages AVB de l'Ayaou, les trois villages de N'douffoukankro, Blé et Diacohou, ont connu une nette augmentation de leur population. Mais cette évolution s'observe mieux dans celle de la densité qui se situe ici parmi les plus importants de la zone surtout en ce qui concerne les villages de N'douffoukankro et de Blé.

Il convient maintenant d'analyser l'évolution structurelle de cette population.

## II- La structure de la population

Ce paragraphe étudiera un certain nombre de paramètres. D'abord la structure socio spatiale du village selon laquelle se répartissent et s'organisent les individus et les groupes, ensuite la structure classique selon le sexe et l'âge à la fois pour l'ensemble de la population de chaque village et pour les chefs d'aulo-ménage recensés (1). Enfin, dans la dernière partie, le nombre d'actifs.

### A. L'organisation de l'espace villageois et ses composantes sociologiques

Comme nous l'avons montré dans notre publication déjà citée en référence, chaque village AVB a été conçu dans le respect des susceptibilités d'origine en tenant compte de composantes hiérarchiques du groupe villageois dans chaque cas, telles que le village, les aulobo et les aulo.

Ainsi dans un village AVB, un ancien village d'origine devient un quartier de ce nouveau village. Dans les villages qui nous intéressent ici, le nombre de quartiers varie de un (Diacohou) à cinq (N'douffoukankro) en passant par trois ou quatre (Blé) (2).

Dans chaque village on compte un nombre variable d'aulobo à l'intérieur desquels les aulo-ménages dénombrés ont été soumis à l'interview.

Dans le tableau ci-après, nous présentons ces différentes catégories :

---

(1) Pour la définition de la notion d'aulo-ménage, se reporter à notre document cité en référence pp 11-15

(2) Cela dépend, en ce qui concerne Blé, si on considère les deux Blé (Blézemblékro et Blémanikro) comme une seule entité ou deux entités distinctes.



Groupes	Villages		
	N'douffoukankro	Blé	Diacohou
Nbre villages d'origine	5	3 ou 4	1
Nombre aulobo	20	4	19

Tableau n° 4 : Nombre de villages d'origine et nombre d'aulobo par village enquêté.

Mais c'est avec l'étude des aulo-ménages recensés que l'on saisit mieux la structure de base de la population et prend la mesure de son évolution par celle de l'effectif qui compose cette cellule.

#### B. Les aulo : composantes structurelle de la population

##### a- L'évolution du nombre d'aulo

Le nombre d'aulo recensés en 1983 est consigné dans le tableau suivant :

Aulo	Villages		
	N'douffoukankro	Blé	Diacohou
Nombre aulos	328	319	233

Tableau n° 5 : Nombre d'aulo par village en 1983

En raison de la définition restrictive que nous avons donnée de la notion d'aulo-ménage, il apparaît que nous avons dénombré une population plus importante que ceux des années 1972-1973 et 1975 pris en référence ici, selon le village. En effet pour ces années-là, le nombre d'aulo était le suivant pour chacun des villages :

Années \ Villages	N' douffoukankro	Blé	Diacohou
1972	270	-	-
1973	-	217	-
1975	-	-	200

Tableau n° 6 : Nombre d'aulo par village en 1972, 1973, 1975

Le tableau ci-après présente la situation d'ensemble qui permet de visualiser la variation du nombre d'aulo depuis l'année de transfert.

Années \ Villages	N' douffoukankro	Blé	Diacohou
1972	270	-	-
1973	-	217	-
1975	-	-	200
1983	328	319	233

Tableau n° 7 : Variation du nombre d'aulo depuis l'année de transfert

b- Population moyenne par aulo

Nous considérons toujours les mêmes années de référence dans le tableau suivant :

Villages	N'douffoukankro		Blé		Diacohou	
	1972	1983	1973	1983	1975	1983
Population aulo	1887	2397	1628	2329	1605	1775
Nombre aulo	270	328	217	319	200	238
Pop. moy. par aulo	16,98	7,30	7,50	7,30	8,02	7,61

Tableau n° 8 : Population moyenne par aulo et sa variation depuis le transfert

Le tableau indique qu'il y a évolution de la population moyenne à l'intérieur de chaque aulo. Mais cette évolution s'est faite dans les deux sens : augmentation dans le cas de N'douffoukankro mais baisse dans le cas de Blé et Diacohou. Il faut toutefois relever qu'elle revêt une faible amplitude, même si la population observée reste assez importante lorsqu'on la situe dans le cadre du processus dynamique de la démographie de l'ensemble des villages AVB de l'Ayaou Sud.

C- La structure de la population selon les critères d'âge, de sexe et d'activité

a- Selon l'âge

On considère ici d'abord la structure d'âge des chefs et ensuite la structure d'âge de l'ensemble de la population. La structure par classe d'âge des chefs d'aulo est consignée dans les tableaux ci-après :

Villages Groupe d'âge	N' douffoukankro	Blé	Diacohou
15 - 19	6	7	3
20 - 24	38	23	29
25 - 29	36	43	21
30 - 34	26	39	25
35 - 39	20	35	18
40 - 44	23	34	18
45 - 49	22	32	24
50 - 54	27	35	25
55 - 59	39	15	24
60 - 64	23	18	21
65 - 69	25	20	11
70 - 74	20	10	9
75 - 79	7	4	3
80 - 84	3	-	-
85 et plus	3	4	2
TOTAL	328	319	233

Tableau n° 9 : Structure d'âge des chefs d'aulo selon les chiffres absolus

Le même tableau peut être traduit en terme de pourcentage dans le tableau ci-dessous :

Villages	N'douffoukankro (%)	Blé (%)	Diacohou (%)
Classes d'âge			
15 - 19	1,82	2,19	1,28
20 - 24	11,58	7,21	12,4
25 - 29	10,97	13,47	9,01
30 - 34	7,92	12,22	10,72
35 - 39	6,09	10,97	7,72
40 - 44	7,01	10,65	7,72
45 - 49	6,70	10,03	10,30
50 - 54	8,23	10,97	10,72
55 - 59	11,89	4,70	10,30
60 - 64	7,01	5,64	9,01
65 - 69	7,62	6,26	4,72
70 - 74	6,09	3,13	3,86
75 - 79	2,13	1,25	1,28
80 - 84	0,91	1,25	0,85
85 et plus	0,91	1,25	0,85
TOTAL	100 %	100 %	100 %

Tableau n° 10 : Répartition des chefs d'aulo selon les classes d'âge en pourcentage

La comparaison par classe d'âge ne fait apparaître rien de vraiment significatif sur les tableaux. Les groupes se situent les uns par rapport aux autres dans les proportions assez comparables particulièrement pour l'ensemble des groupes d'âge compris entre 20 - 24 ans et 70 - 74 pour N'douffoukankro et Blé (ce qui concerne environ 95 % de l'effectif respectif de ces deux villages) et entre 20 - 24 ans et 60 - 64 ans pour Diacohou (soit environ 92 % de l'effectif de ce village).

Il n'y a donc qu'aux deux extrêmes (15-19 ans, 75-79, 80-84 et plus) que l'effectif des différentes classes d'âge constituées est notablement faible.

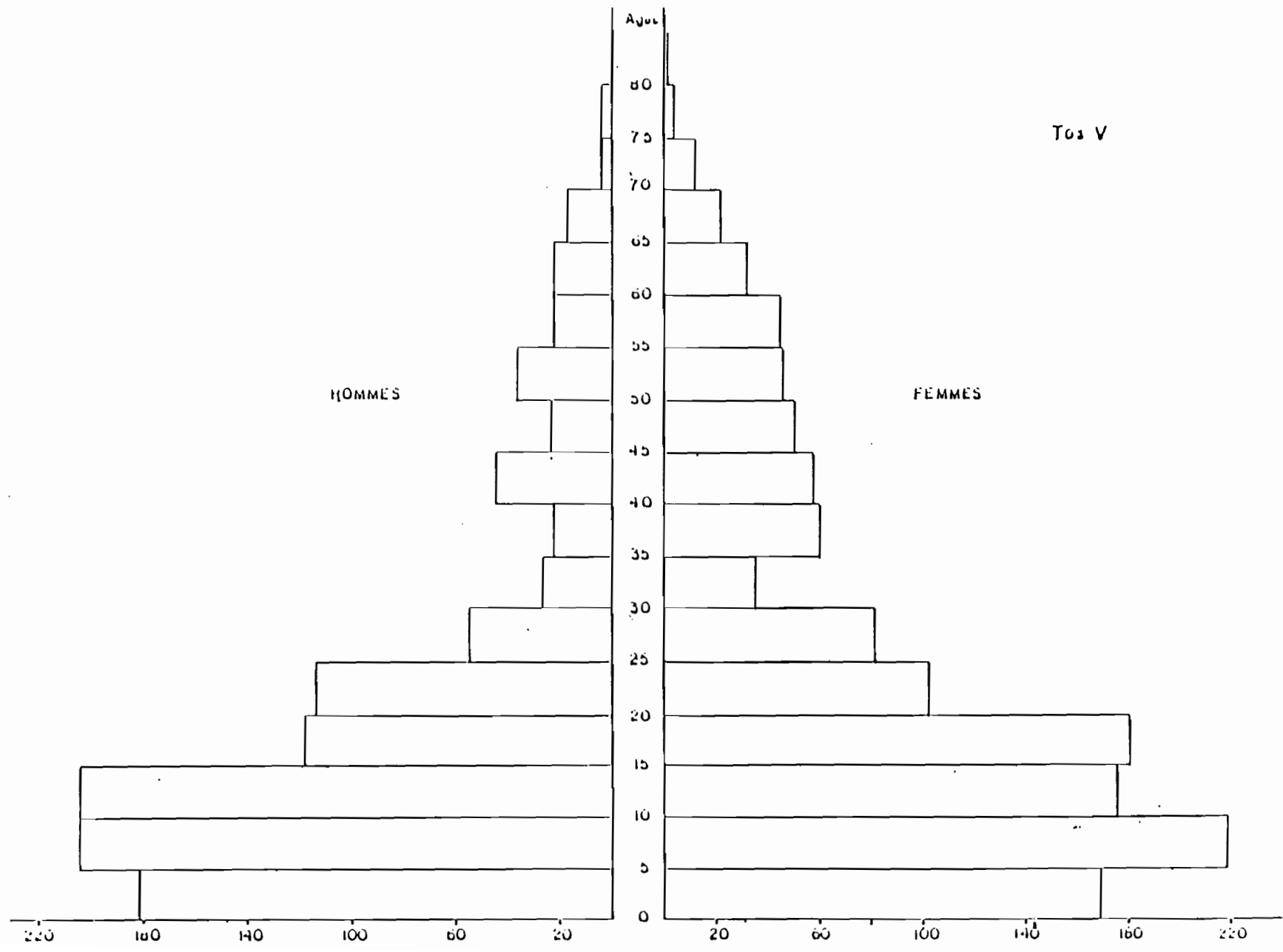
Mais c'est l'examen de pyramide des âges dans l'ensemble de la population qui fait apparaître la structure générale et globale de la population dans chaque village.

- N'douffoukankro

Classe d'âge	Sexe		Total calsse
	Hommes	Femmes	
0 - 4	188	175	363
5 - 9	194	221	415
10 - 14	193	170	164
15 - 19	122	135	257
20 - 24	129	122	251
25 - 29	62	69	131
30 - 34	28	36	64
35 - 39	22	63	86
40 - 44	24	56	80
45 - 49	22	70	92
50 - 54	38	45	83
55 - 59	37	43	80
60 - 64	23	32	55
65 - 69	23	21	44
70 - 74	17	11	20
75 - 79	6	2	8
75 et plus	4	1	5
TOTAL	1 124	1 273	2 397

Tableau n° 11 : Population de N'douffoukankro : répartition de la population selon la classe d'âge

101



Tos V

L'observation de la pyramide des âges de N'douffoukankro fait apparaître l'importance à concurrence de plus de 50 % de la population des jeunes de moins de 15 ans, notamment chez les individus de sexe masculin. Cela l'est dans une moindre proportion chez les individus de sexe féminin (à concurrence de 44,54 %).

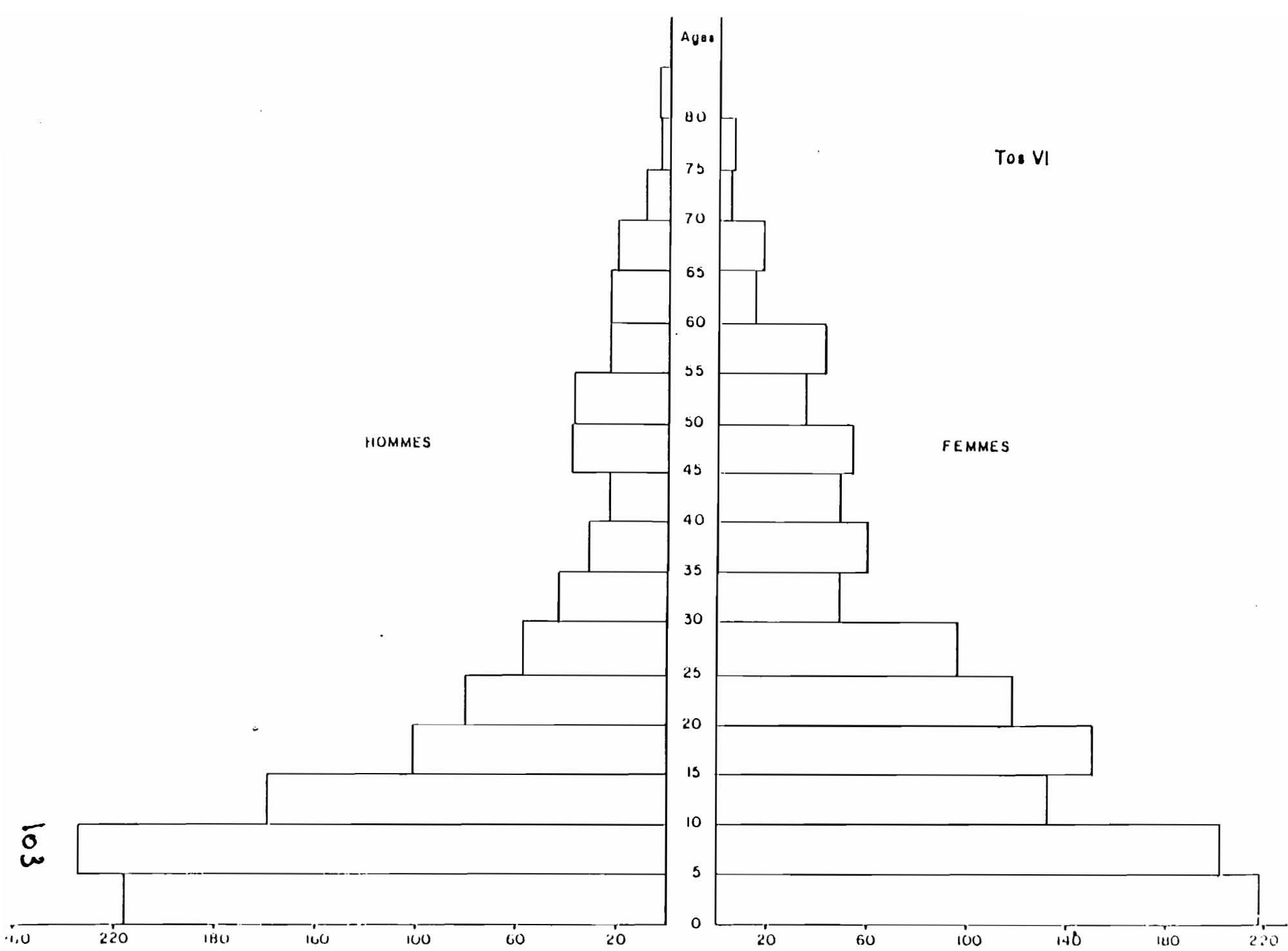
En plus si on considère la proportion des individus de moins de 25 ans (soit 73,48 %) voire de moins de 45 ans (soit 80,69 %) la conclusion qui s'impose à l'observation des pyramides et la très forte jeunesse de la population du village de N'douffoukankro.

- Blé

Classe d'âge	Sexe		Total par classe
	Hommes	Femmes	
0 - 4	216	217	433
5 - 9	234	201	435
10 - 14	159	132	291
15 - 19	101	150	251
20 - 24	70	111	188
25 - 29	57	86	143
30 - 34	43	49	92
35 - 39	31	60	91
40 - 44	23	49	72
45 - 49	38	54	92
50 - 54	37	35	72
55 - 59	23	43	38
60 - 64	23	15	38
65 - 69	20	18	38
70 - 74	9	5	14
75 - 79	3	6	9
80 et plus	4	-	4
TOTAL	1 091	1 238	2 329

Tableau n° 12 : Population de Blé : Répartition de la population selon la classe d'âge





103

La répartition de la population de Blé selon la tranche d'âge est voisine de celle de N'douffoukankro : importance de la population des 2 sexes des tranches d'âge de moins de 15 ans (49,76 %) où les hommes occupent plus de 55 % de la population masculine et les femmes, plus de 93 % de la population féminine.

Ces tranches d'âge contribuent ainsi notablement au grossissement de l'effectif de la population jeune du village à savoir, les individus de moins de 25 ans des deux sexes (68,61 %) voire de moins de 45 ans (87,70 %)

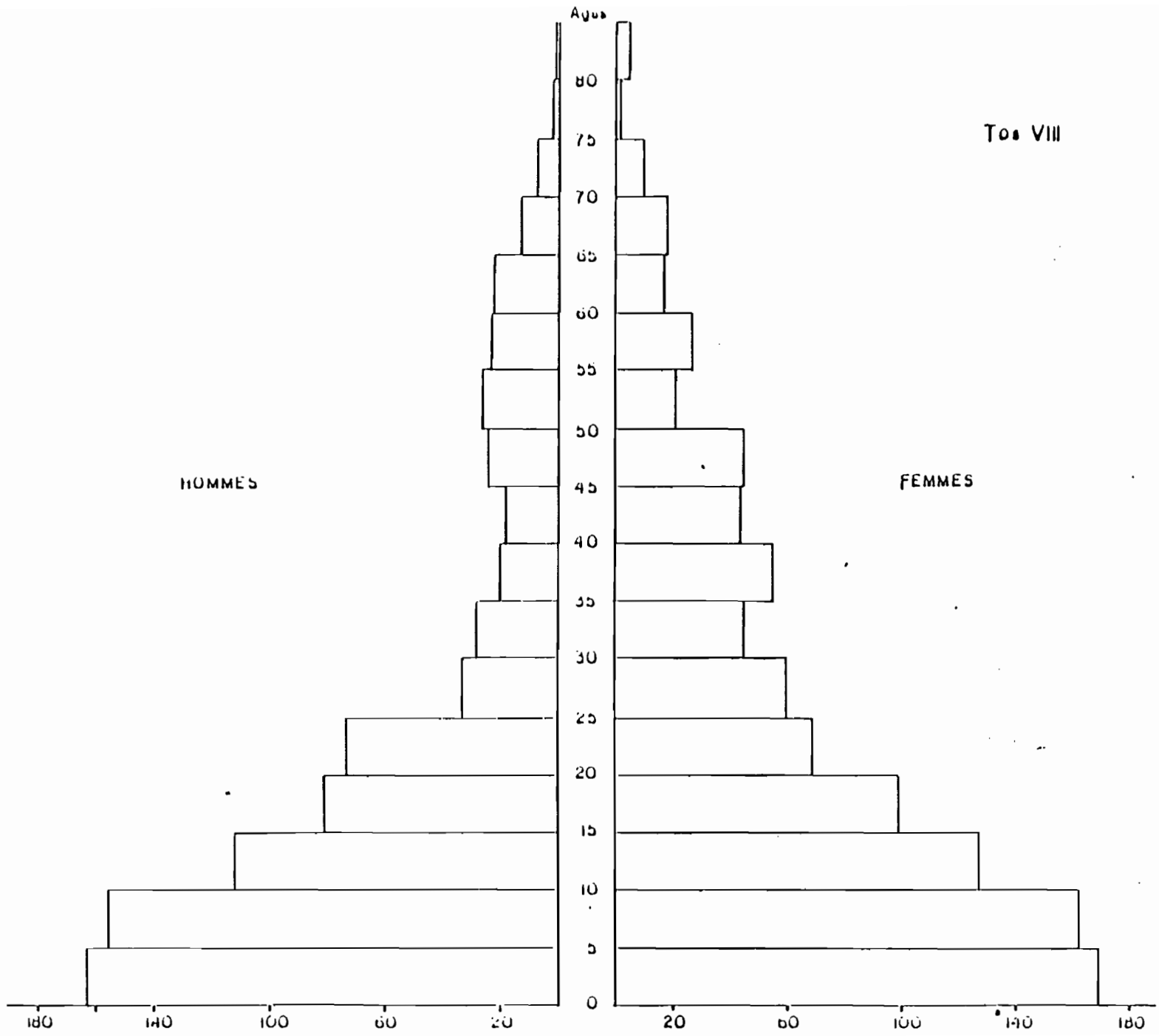
Comme pour N'douffoukankro, le constat qui s'impose à l'observation des données relatives à Blé, c'est l'existence d'une majorité de jeunes, au sein de la population.

- Diacohou

Classe d'âge	Sexe		Total par classe d'âge
	Masculin	Féminin	
0 - 4	163	169	332
5 - 9	150	162	318
10 - 14	112	117	229
15 - 19	81	99	180 +
20 - 24	73	77	150
25 - 29	33	60	93
30 - 34	28	45	73
35 - 39	20	55	75
40 - 44	18	44	62
45 - 49	24	45	69
50 - 54	26	21	47
55 - 59	23	27	50
60 - 64	22	17	39
65 - 69	13	18	31
70 - 74	7	10	17
75 - 79	2	2	4
80 et plus	1	5	6
TOTAL	802	965	1 775

Tableau n° 12 : Population de Diacohou : Répartition selon la classe d'âge

105



Tos VIII

HOMMES

FEMMES

Les mêmes observations s'imposent ici, dans le cas de Diacohou comme dans les deux précédentes situations à savoir ; une très grande population de jeunes notamment dans les tranches des moins de 15 ans (en proportion de 38 %) des moins de 25 ans (en proportion de 56,76 %), voire des moins de 45 ans (en proportion de 73,91 %).

b- Selon le sexe

Dans tous les villages on note l'importance numérique des individus de sexe féminin. C'est leur apport qui est parfois décisif dans le gonflement des effectifs des jeunes. Mais d'une façon générale, la part des individus de sexe féminin affecte toutes les catégories d'âge. Le tableau ci-après indique que plus de la moitié de la population de chaque village est féminine.

Sexe	Villages		
	N'douffoukankro	Blé	Diacohou
Masculin	1 124	1 091	802
Féminin	1 273	1 298	965
% femmes/pop. totale	53,10 %	53,15 %	54,61 %

Tableau n° 14 : Pourcentage des individus de sexe féminin par rapport à la population totale dans chaque village.

La proportion des individus de sexe féminin par village se situe dans une proportion comparable d'un village à l'autre. Le tableau qui suit indique comment cette proportion se répartit selon le groupe d'âge.

Classes d'âge		Village	N° douffoukankro	Blé	Diacohou
0	-	4	48,20 %	50,11 %	50,90 %
5	-	9	53,25 %	46,10 %	70,74 %
10	-	14	46,70 %	45,36 %	51,09 %
15	-	19	52,52 %	59,76 %	55 %
20	-	24	48 %	62,76 %	51,33 %
25	-	29	52,67 %	60,13 %	64,51 %
30	-	34	56,25	53,26	61,64 %
35	-	39	73,25 %	65,93 %	73,33 %
40	-	44	70	68,05	70,96 %
45	-	49	76,08 %	58,69 %	65,21 %
50	-	54	54,21	48,61 %	44,68 %
55	-	59	53,75	65,15	54
60	-	64	58,18	39,47	43,58
65	-	69	47,72	47,36	58,06
70	-	74	39,28	35,71	58,82
75	-	79	25	66,66	50
80	-	84	-	-	8
85 et plus			33,33	-	83,33
En moyenne pour l'ensemble			53,10 %	53,15 %	51,61 %

Tableau n° 15 : Pourcentage des femmes selon la tranche d'âge et par village.

c- Selon l'activité

On considère comme élément actif, toute personne valide âgée de 15 à 59 ans. Il s'agit ici que d'actifs agricoles. Dans les 2 tableaux qui suivent, nous indiquons la population totale active par village et la population active par aulo et les taux d'activités qui leur correspondent.

Villages	Population totale	Population totale active	Taux d'activités en %
N'douffoukankro	2 397	1 124	46,89
Blé	2 329	1 067	45,81
Daicohou	1 775	799	45,01

Tableau n° 16 : Population active et taux d'activité par village

Villages	Pop. totale active	Pop. moyenne par aulo	Pop. active moy. par aulo	Taux d'activité par aulo
N'douffoukankro	1 124	233	4,82	66,88
Blé	1 067	319	3,34	45,81
Diacohou	799	328	2,43	32,01

Tableau n° 16 bis : Population active moyenne et taux d'activité par aulo dans chaque village

Le taux d'activité, dans les trois villages est comparable et varie entre 45,01 %. Mais c'est au niveau des aulo dans chaque village qu'on note une différence sensible entre les taux : 32,01 (Diacohou) ; 45,81 (Blé) ; et 66,08 % (N'douffoukankro). Le dernier village ayant ainsi le taux d'activité le plus élevé non seulement des trois villages mais aussi de l'ensemble des villages AVB de l'Ayaou Sud.

## Migrations et constitution d'unités matrimoniales

### A. Flux migratoires et destinations privilégiées

Il s'agit ici, au delà des données quantitatives, de cerner les aspects qualitatifs du phénomène migratoire dans les villages AVB : raisons et motivations des individus qui partent, leur situation économique et matérielle générale au moment du départ, lieu de destination et activités exercées sur place. Si dans notre première enquête tous ces différents aspects ont été pris en compte pour un certain nombre de villages étudiés, ce ne sera pas le cas à présent, certaines contraintes de terrain ne nous ayant pas permis de le faire. Nous ne considérons donc ici que les flux globaux migratoires dans chacun des villages et leur répartition selon les grandes zones de destination du pays (Centre, Centre-Ouest, Sud et Autres).

#### a- N'douffoukankro

A N'douffoukankro, le recensement a porté sur un effectif total de 198 individus qui se répartit comme suit, selon les zones de préférence.

Destination	Sud	Centre	Centre-Ouest	Autres
Effectif				
Total = 39 = 100	61,15	35,39	2,56	-
% par rapport à l'ensemble migratoire	12,12	7,07	0,50	-

Tableau n° 17 : Répartition selon les grandes zones de destination urbaines

Destination rurale / Effectif	Sud	Centre	Centre-Ouest	Autres
Total = 153 = 100	20,91	25,49	43,79	9,80
% par rapport à l'ensemble	16,66	10,31	34,89	7,81

Tableau n° 17 bis : Répartition selon les grandes zones rurales

b- Blé

Dans ce village, il s'est agi d'une population migrante de 104 individus. Selon les grandes zones de destination, cette population se répartit comme suit :

Destination / Effectifs	Sud	Centre	Centre Ouest	Autres
Total = 16 = 100	37,5 %	56,25 %	-	6,25 %
% par rapport à l'ensemble migrant	5,76 %	8,65 %	-	0,96 %

Tableau n° 18 : Répartition selon les grandes zones de destination urbaines

Destination / Effectifs	Sud	Centre	Centre-Ouest	Autres
Total = 88 = 100 %	27,27 %	27,27 %	42,04 %	3 %
% par rapport à l'ensemble migrant	23,07 %	23,07 %	35,57 %	2,88 %

Tableau n° 18 bis : Répartition selon les grandes zones de destination rurales



c- Diacohou

A Blé on a recensé 55 départs depuis le transfert. Cet effectif se répartit comme suit selon les grandes zones urbaines et rurales de destination.

Destination Effectifs	Sud	Centre	Centre-Ouest	Autres
Total = 25 = 100 %	64 %	28 %	8 %	-
% par rapport à l'ensemble migrant	20,09 %	12,72 %	3,63 %	-

Tableau n° 19 : Répartition selon les grandes zones de destination urbaines

Destination Effectifs	Sud	Centre	Centre-Ouest	Autres
Total = 30 = 100 %	26,66 %	23,33 %	50 %	-
% par rapport à l'ensemble migrant	14,54 %	12,72 %	27,27 %	-

Tableau n° 19 bis : Répartition selon les grandes zones rurales de destination

L'observation des différents tableaux ci-dessus permet de faire deux remarques principales quant au comportement général des divers flux migratoires dans le choix des régions de destination.

Premièrement, lorsque les candidats à l'exode se dirigent vers des zones urbaines, ils vont de préférence vers les villes du centre qui est ici une région d'origine ou, en second choix, vers celles du sud parmi lesquelles Abidjan accueille la plus plus grande partie de l'effectif.

Deuxièmement, lorsqu'ils se dirigent vers les régions rurales ils vont de préférence dans les campagnes du Centre Ouest ou, en second choix d'une manière variable d'un village à l'autre, dans celles du Centre (par N'douffoukankro) ou du Sud (Diacohou et Blé).

Un tel comportement obéit à la tendance générale déjà observée et dans les cinq villages AVB précédemment étudiés.

#### B. Constitution d'unités matrimoniales

Les unités matrimoniales apparaissent à la suite de constitution et de formation d'auto-ménages qui ont été ici définis comme unités de base de collecte (1). Il s'agit de considérer leur évolution quantitative à partir de la date de transfert pour chaque population. L'évolution des unités matrimoniales ou plus exactement la propension plus ou moins importante des individus à la création des ménages est un facteur qui, parmi tant d'autres, affecte la dynamique structurelle de la population en même temps qu'elle contribue à modifier l'équilibre plus ou moins précaire entre d'une part le système foncier (réserves terriennes sur le terroir réparti en groupe) et de l'autre, la donnée démographique dont plus particulièrement la croissance des actifs agricole porteurs d'une demande sociale d'acquisition de terre.

Le tableau ci-après, (tableau n° 20) indique la proportion d'individus ayant contracté des mariages. A l'intérieur de ceux-ci on distingue ceux qui se sont mariés la première fois dans l'ancien village, ont acquis au moins une femme dans le nouveau village. Le tableau n° 21 figure le nombre d'auto selon le nombre de coépouses.

---

(1) Voir notre document déjà cité en référence, ORI Mars 1984.

	N'douffoukankro	Blé	Diacohou
Nombre d'individus ayant contracté leur mariage uniquement dans l'ancien village	170 = 51,82 %	172 = 52,43 %	135 = 57,43 %
Nombre d'individus ayant contracté leurs mariages à la fois dans l'ancien village et dans le nouveau village	42 = 12,80 %	39 = 12,22 %	32 = 13,73 %
Nombre d'individus ayant contracté leur mariage uniquement dans le nouveau village	124 = 37,80 %	123 = 38,55 %	88 = 37,76 %
Divers (célibataire ou veuf recensé)	34 = 10,38 %	25 = 7,83 %	10 = 4,29 %

Tableau n° 20 : Situation matrimoniale : évolution de la formation des aulo-ménages d'un village à l'autre

Le tableau ci-après indique la tendance des individus à l'accumulation des femmes.

Villages	Villages		
	N'douffoukankro	Blé	Diacohou
Nbre d'épouses			
1 épouse	277	24	137
2 épouses	56	66	62
3 épouses	10	11	11
4 épouses et plus	1	3	3

Tableau n° 21 : Nombre d'aulo selon le nombre de coépouses

- Villages	Epoques		
	N'douffoukankro	Blé	Diacohou
1 épouse	69 %	67,08 %	52,79 %
2 épouses	17,07 %	20,68 %	26,60 %
3 épouses	3,04 %	3,44 %	4,72
4 épouses et plus	0,30 %	0,94 %	1,28 %

Tableau n° 21 bis : Pourcentage d'aulo selon le nombre de coépouses

La lecture des tableaux ci-dessus appelle les observations suivantes. Plus de la moitié des aulo recensés dans tous les villages ont été formés dans l'ancien village, c'est-à-dire avant le transfert. Si la tendance des individus à prendre une femme dans les deux localités est relativement faible dans l'ensemble et comparable d'un village à l'autre, il y a lieu de relever que le tiers de l'ensemble des aulos dans chaque village a été formé après le transfert. Il s'agit donc essentiellement de jeunes qui ont atteint l'âge de se marier seulement après le transfert puisque parmi ceux qui étaient déjà mariés avant cet événement, très peu seulement ont pris une deuxième ou troisième épouse.

La tendance générale n'est pas à l'accumulation excessive de coépouses. Dans tous les villages plus de 85 % de la population mariée a plus 2 épouses tandis que ceux qui ont 3 épouses et plus ne réunissent un pourcentage maximum que de 6 % (Diacohou). Il est de 3,34 % pour N'douffoukankro et 4,38 % pour Blé. Il y a ici une relation entre la jeunesse de la majorité de la population mariée et la situation matrimoniale : plus la population mariée est jeune, moins la polygamie, stade matrimonial auquel on n'accède au fur et à mesure qu'on avance en âge et en responsabilité socio-économique, est prononcée.

Il convient maintenant de tirer les conclusions générales qui s'imposent.

## CONCLUSION GENERALE

L'étude des trois villages confirme la tendance dévolution de structuration démographique mais aussi des divers comportements sociaux (mariage et exode) observée dans les cinq premiers villages que nous avons étudiés. Il nous suffira de mettre en relief un certain nombre de points qui, de cette tendance, paraissent les plus significatifs.

D'abord, dans chacun des villages, la population a connu une croissance de l'ordre de 10 % de la population initiale, sauf à Blé où ce taux approche l'ordre de grandeur de croissance commune à la plupart des village : plus de 30 %.

Cette croissance se traduit par une forte densification démographique sur les terroirs allant de 11,62 % de la densité initiale à Diacohou, à plus de 44 % (Blé) en passant par 33,16 % (N'douffoukankro).

Ensuite l'une des caractéristiques de cette population est sa forte juvénilité. Si plus de 10 % ont moins de 15 ans plus de 73 % ont moins de 25 ans.

Ce qui permet de relever en troisième position que cette population étant en majorité jeune, c'est précisément cette partie des jeunes qui fournit la plus grande part des actifs agricoles. Le taux d'activité varie d'un village à l'autre, mais il reste dans des proportions comparables, se situant entre 45,01 % et 46,39 %.

Il y a également une corrélation entre cette juvénilité de la population et le comportement d'ensemble de celle-ci ou plus exactement des personnes de sexes masculin en âge de se marier, vis-à-vis de l'acte de mariage que nous avons appelé ici acte de constitution des auto-ménages : plus de 1/3 de l'ensemble des auto s'est constitué après le transfert. Et quand on sait par ailleurs que ceux qui se sont mariés dans l'ancien pour la première fois sont peu enclins à se marier à d'autres femmes et que, d'une manière générale, la tendance n'est pas à l'accumulation excessive des coércuses, on conclut que de 1/3 concerne essentiellement des jeunes, ceux-là qui, au moment du transfert n'avaient pas encore l'âge de se marier.

Enfin, il ressort de l'étude que l'exode qui frappe ces villages est un exode intrarural pour l'essentiel : les paysans quittent leur village non pas attirés par les villes, mais par les zones rurales. Les zones rurales préférées sont les zones forestières dont en particulier celles du Centre-Ouest du pays. Quant à l'exode campagne-ville, les flux qui l'alimentent privilégient les villes du Sud (Abidjan) et du Centre (Bouaflé) dans cet ordre de préférence.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### 1. Documents AVB

- "Kossou : Aujourd'hui et demain".  
Abidjan, nov. 1972
- "Opération Kossou".  
Ivoire-Scribe. Abidjan troisième trimestre 1971.
- "Les opérations agricoles AVB dans la zone forestière".  
Document provisoire. Juillet 1975
- "Etude sociologique des problèmes posés par le transfert et la réinstallation des villages inondés par le lac de Kossou".  
Deuxième partie : "Données sociologiques et attitudes face aux problèmes du transfert, de la réinstallation, des activités traditionnelles et nouvelles". Août 1970.
- "Les composantes géographiques de la région du Centre".
- "Les opérations de modernisation agricole et rurale dans le centre Bandama".
- Secteur de Bouaflé : 1° "Données socio-démographiques"  
2° "présentation du pays rural de Nagrékro".  
Monographie de synthèse.
- "Etude d'aménagement des périmètres d'accueil des populations déplacées par le lac de Kossou".  
Dossier d'aménagement n° 4 site de Tos/V.  
SEDES Paris, BNETD Abidjan. Septembre, 1971.
- "Etude d'aménagement des périmètres d'accueil des populations déplacées par le lac de Kossou (2e tranche)".  
Dossier d'aménagement du périmètre n° 2 site de Tos 3.  
SEDES Paris, BNETD Abidjan, Septembre, 1971.
- "L'opération café moderne dans la région de Yamoussoukro.  
Document provisoire. Abidjan, juillet 1975.
- "Organisation du développement régional de la périphérie du lac de Kossou. Les perspectives et possibilités de structures commerciales modernes". Août 1971.
- "Approche succincte de la société baoulé.  
AVB.-C.F.A.E. KZ/207/72

## 2. Divers

P. Etienne :

- "Le déplacement des populations de la moyenne vallée du Bandama". Document de travail 1970.
- "Etude des villages dans la région de Bouaké (Côte d'Ivoire)" in Bulletin de liaison. Sciences Humaines. ORSTOM, juillet 1965.
- "Méthode - Théorie et pratique de la recherche de terrain en sociologie". in colloque de sociologie. Première grille. Abidjan, 1974
- "Structure des groupements familiaux et de la parenté. Première partie. Les groupements familiaux".
- "L'émigration Baoulé actuelle". Pierre et Mona Etienne. Extrait de "Cahiers d'Outre-Mer" n° 82. Avril-juin 1968. ORSTOM. Centre de Petit Bassam, Abidjan.
- "Le fait villageois baoulé". Centre ORSTOM de Petit Bassam. Abidjan, Côte d'Ivoire.

P. Lena :

- "Comportement socio-économique et développement du monde rural : l'exemple du Sud-Ouest ivoirien". (F.A.O.). Semaine de formation des aménageurs. Fév. 1979.

Ministère de l'Economie et des Finances :

- Direction de la Statistique : "Repertoire des localités de Côte d'Ivoire et population 1975.

Alfred SCHWARTZ :

- "Le sociologue face aux grandes opérations de développement. Une étude de cas en Côte d'Ivoire : l'opération San Pedro". in Le développement : idéologies et pratiques. Actes du Séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM (1978-81). ORSTOM, Paris 1983.

LASSAILLY Jacob :

- "La dérive de quelques interventions en savane d'une société de développement intégré : l'autorité pour l'aménagement de la vallée du Bandama en Côte d'Ivoire. in Le développement idéologies et pratiques : actes du séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM (1978-1981). ORSTOM, Paris 1983.
- "Colonisation planifiée des rives du lac Kossou en Côte d'Ivoire Centrale : la genèse d'un échec. in Revue Française d'Economie et de sociologie rurale. Economie rurale. 147-148 1982 1er et 2e numéros.

ORI Boizo :

- "Les villages AVB de l'Ayaou-Sud". Première partie et deuxième partie. ORSTOM, Centre de Petit Bassam.

Denis BAILLON :

- "Cours de démographie. Cycle moyen supérieur. Deuxième année. Ministère de Fonction Publique. Février 1976.



## SOMMAIRE

### INTRODUCTION

	Page
I. L'EVOLUTION QUANTITATIVE DE LA POPULATION . . . . .	4
A. Présentation . . . . .	4
a. N'douffoukankro . . . . .	4
b. Blé . . . . .	4
c. Diacohou . . . . .	5
B. La population . . . . .	6
a. Depuis le transfert jusqu'en 1975 . . . . .	6
b. La population en 1983 . . . . .	7
c. La densité . . . . .	8
II. LA STRUCTURE DE LA POPULATION	
A. L'organisation de l'espace villageois et ses composants sociologiques . . . . .	10
B. Les aulo : composantes structurelles de la population	11
a. L'évolution du nombre d'aulo . . . . .	11
b. Population moyenne par aulo . . . . .	12
C. La structure de la population selon les critères d'âge, de sexe et d'activité. (Pyramides) . . . . .	13
a. Selon le critère d'âge . . . . .	13
b. Selon le critère de sexe . . . . .	22
c. Selon le critère d'activité . . . . .	24

III. MIGRATIONS ET CONSTITUTION D'UNITES MATRIMONIALES . . .	25
A. Flux migratoires et destinations privilégiées . . .	25
a. N'douffoukankro . . . . .	25
b. Blé . . . . .	26
c. Diacohou . . . . .	27
B. Constitution d'unités matrimoniales . . . . .	28
CONCLUSION GENERALE . . . . .	31
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES . . . . .	33
SOMMAIRE . . . . .	35

ORSTOM

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

---

LES VILLAGES A.V.B. DE L'AYAOU SUD  
DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

TROISIEME PARTIE

RAPPORT DE SYNTHESE

ORI BOIZO  
Juillet-Août 1984

## I N T R O D U C T I O N

Voici plus de douze ans que le barrage de Kossou dans le Centre du pays a été construit. L'intérêt qu'on peut aujourd'hui porter à cette vaste et unique entreprise en son genre va au-delà de la dimension technique de création et de fonctionnement de l'infrastructure hydroélectrique. Car on se souvient que cette "opération Kossou" qui, à l'origine avait été conçue pour la réalisation d'un barrage, dut par nécessité et en vue de restituer en les améliorant les principaux équilibres et patrimoines socio-économiques perdus, s'accompagner de multiples programmes de développement au profit des milliers de paysans frappés par le sinistre d'inondation provoqué par l'Etat : programmes d'amélioration de l'habitat et des conditions matérielles d'existence dans un cadre villageois littéralement innové et rompant avec le style traditionnel; programme de restitution et de développement des cultures de rente (café, cacao) moyennant des nouvelles variétés et dont le but est de faire émerger dans la société villageoise des planteurs modernes; programme vivrier dont l'objectif est d'assurer à la fois, l'autosuffisance alimentaire et le développement de la commercialisation du surplus vivrier sur les marchés villageois ou sur celui de la ville proche de Bouaflé; programme de stabilisation des cultures vivrières sur des terroirs devenant de plus en plus insuffisants et ne pouvant désormais se prêter au système traditionnel de rotation des cultures.

De tels programmes existent depuis plus de dix ans (1) notamment pour les populations ayant été réinstallées les premières dans la zone de la Forêt de Tos, près de Bouaflé. Il n'est donc pas trop tôt d'en faire le bilan. Mais alors, quel bilan ?

Ce bilan ne sera pas un inventaire, fut-il critique et exhaustif des résultats et des performances obtenus sur le terrain, rapportés aux objectifs théoriques préalablement définis de développement. Ce sera, à partir d'un corps d'hypothèses sur la notion de développement en milieu rural, une réflexion

---

(1) Les premiers villages transférés l'ont été en 1972.

critique, objectivante de ce développement : développement vu non seulement comme vision théorique en cristallisation sur le terrain, mais aussi et surtout comme pratique institutionnelle et sociale qu'on rattache à un référentiel politique et économique daté dont il reproduit les contradictions, à côté des siennes propres, tout en étant le lieu privilégié de manifestations d'idéologies implicites. Ce bilan consistera également à situer son objet dans une perspective historique (passé, présent et avenir), et à repérer les contradictions explicatives, les blocages éventuels, les différentes stratégies en présence, les facteurs qui conditionnent celles-ci et les principes moteurs de la nouvelle reproduction sociale. Bref, il s'agira d'un bilan raisonné qui est une analyse des états et des évolutions de l'opération sur la base d'un système d'interrogations et de questionnements intégrant tous les aspects de l'univers de développement (1) qui, à notre définition est structuré, voire systémique.

Une telle préoccupation conduit à des exigences sur le plan méthodologique, consistant en la recherche d'indicateurs pertinents construits grâce à des études partielles préliminaires : enquêtes sur la redéfinition et le redéploiement de l'économie agricole villageoise à la lumière des schémas novateurs et modernisants tels le programme de vivriers stabilisés et la modernisation des exploitations familiales de rente; enquêtes sur les principes et les nouvelles conditions de transformations et de reproduction sociales de cette frange de population Ayaou dans son nouveau cadre de vie; enquêtes sur l'habitat et les conditions d'insertion et de redéploiement des pratiques sociales et culturelles de toutes origines villageoises ou claniques confondues, dans ces centres fédérateurs que sont les villages AVB, etc...

Nous commençons cette série d'études partielles et provisoires par l'analyse socio-démographique dont nous présentons ici les résultats de synthèse après deux publications (2) partielles auxquelles elle a déjà donné lieu. Et pour cause, la démographie apparaît dans notre problématique comme une des données centrales et privilégiées par excellence. Elle est en prise soit directe, soit indirecte avec la plupart des paramètres constituant le noyau

---

(1) Nous appelons "Univers de développement" tout le champ opérationnel de dimensions technique, institutionnel, social et parfois idéologique que crée, définit et circonscrit la mise en place concrète d'une opération de développement.

(2) Voir ORI Boizo : "Les villages AVB de l'Ayaou-Sud, enquêtes socio-démographiques" (Nangrékro, Ndénoukro, Atossé, Bénou, Akoviébo) mars 1984 et "Les villages AVB de l'Ayaou-Sud. Enquête socio-démographique !" (Ndouffoukankro, Blé, Diacohou. Juin 1984).

essentiel de cette problématique : il permet d'approcher le problème de l'équilibre devenu ici déjà précaire entre l'homme et son milieu, donc le problème de l'usure et de la pression foncières sur les nouveaux terroirs; il permet d'approcher la relation dynamique entre d'une part, la disponibilité (ou l'indisponibilité) foncière et de l'autre, la force de travail agricole potentielle, effective et sa structuration dans le temps, donc le problème de l'adéquation de la demande sociale de terres en émergence continue de la part de nouvelles générations d'agriculteurs et le potentiel foncier disponible; il permet de saisir le volume des flux migratoires, de qualifier et de caractériser l'exode qui n'est pas seulement facteur de déperdition d'effectifs, mais aussi et surtout révélateur chez les populations concernées d'une stratégie précise en réponse aux problèmes qui leur sont posés par le nouveau contexte socio-économique global; il permet enfin par l'analyse des éléments constitutifs de la famille traditionnelle qu'est l'aulo, de prendre la mesure de la concentration et du regroupement massifs des populations d'origines diverses et de leurs effets sociaux et culturels qui se développent dans le cadre des nouvelles structures villageoises de réinstallation conçues par l'AVB.

Le présent document se veut donc la synthèse des deux premiers cités ci-dessus, issus d'une même enquête que des contraintes techniques et d'approche de terrain nous ont fait effectuer en deux étapes. Il comprend trois parties. La première partie est consacrée à la localisation de la zone d'enquête et aux questions méthodologiques. La deuxième partie développe les résultats de l'enquête (taille de la population, évolution et structure). Et la troisième partie enfin traite des caractéristiques du phénomène migratoire. Les différents indicateurs qui seront élaborés donneront lieu à quelques hypothèses qui seront développés dans la conclusion générale.

## I. LOCALISATION, PRESENTATION DE LA ZONE D'ENQUETE ET METHODOLOGIE

On l'a dit, l'opération Kossou, c'est, plus que l'histoire de la création d'un barrage, la genèse et l'histoire d'un déguerpissement. Celles-ci se situent dans un contexte général qu'il faut rappeler brièvement dans cette section consacrée également aux questions méthodologiques, avant de présenter tous les résultats de l'enquête.

### A. Présentation et localisation : contexte général

#### a) Genèse et histoire d'un déguerpissement

Vers la fin des années soixante, l'Etat ivoirien mettait en place l'opération Kossou. Celle-ci consistait à la réalisation du plus puissant instrument hydroélectrique jamais réalisé dans le pays (1). Mais l'entreprise se révéla très vite un phénomène socio-économique d'envergure et un facteur déterminant d'aménagement régional qui allait durablement et irréversiblement marquer une région (celle du Centre) une ethnie (les Baoulé). Il y aura des pertes sur le plan agro-économique et social.

Dans le domaine de l'agriculture, la construction du barrage a conduit à l'inondation de 200.000 hectares de plantations paysannes. Le long du fleuve Bandama, des terres encore bonnes pour l'agriculture furent englouties dans les eaux du lac de retenue.

Sur le plan strictement social et des infrastructures villageoises traditionnelles, plus de cent villages furent irrémédiablement recouverts par les eaux et une population de soixante quinze mille habitants fut décrétée sinistrée. Les personnes ainsi désignées furent réinstallées en diverses zones rurales du pays. Les uns, suivant leurs souhaits furent réinstallés aux abords immédiats du lac. Les autres préférèrent aller chercher fortune soit dans le Sud-Ouest,

---

(1) Certaines données techniques sont les suivantes : le lac de retenue a une superficie de 1.750 km<sup>2</sup>, une longueur de 180 km, une largeur de 45 km et une côte maximale de 206 m. Capacité : 30 milliards de m<sup>3</sup>. Ce barrage est théoriquement capable de produire plus de 500 millions de Kwh, soit la totalité de la consommation annuelle du pays. Voir AVB : "Opération Kossou" et "Kossou aujourd'hui et demain".

dans la région pionnière de San Pedro, soit près de Bouaflé, sur les espaces fonciers à peu près inoccupés, dévolus traditionnellement aux populations locales des Tos, constitutives d'un sous-groupe ethnique gourou. En attendant que ces différentes populations dont les programmes de redéploiement économique étaient encore à leur début puissent dépendre d'elles-mêmes sur le plan alimentaire, la survie leur fut assurée par une assistance alimentaire gratuite octroyée dans le cadre du Programme d'Aide Alimentaire Mondiale (PAM) des Nations Unies.

Dans la forêt des Tos, on a transféré une partie de la population Ayaou touchée par les eaux du lac. Les Ayaou constituent une des principales données humaines de l'objet de notre étude et des programmes de développement mis en place. Il convient donc dès à présent de le présenter brièvement avant d'avancer.

#### b) Les Ayaou, sous-groupe baoulé

Le groupe Baoulé est, comme toutes les ethnies du pays, une constellation de sous-groupes. L'ensemble est porté par une forte légende, celle de la Reine Pokou, légende dans laquelle chacun de ses sous-groupes puise sa part d'histoire tant au niveau du grand exode historique parti du Ghana vers l'Ouest, qu'à celui des processus de scissiparités sociales qui les produisent et les spécifient les uns par rapport aux autres.

Ainsi après le grand mouvement historique commandé par la Reine Pokou et la mort de celle-ci à Sakassou où elle avait installé son trône, des conflits internes firent éclater le groupe. C'est ici commença l'histoire propre de la frange Ayaou sous la houlette d'Assiri Kouamé et de sa soeur Assiri Adjoua. Menant une expédition fractionniste sans retour, ceux-ci entraînent leurs partisans, loin de Sakassou, sur l'autre rive du fleuve Bandama. Ils y rencontrèrent l'hostilité d'un groupe local préalablement établi, les Gourou qu'ils repoussèrent plus à l'Ouest. Le premier village Diacohou naquit. Mais à la suite des conflits qui apparurent entre Assiri Adjoua et son frère Assiri Kouamé, la première fonda son propre village qu'elle nomma Adjoua Assirikro. Elle y mourut. Kouassi Nangré lui succéda et fit changer de nom au village qui devient Kouassi Nangrékro, actuel village de Tos I, connu sous le nom plus court de Nangrékro. C'était là le début d'un long processus d'essenage du peuple Ayaou dont les membres vont coloniser finalement les deux rives du fleuve Bandama, dans la partie Nord de Bouaflé. Il est à remarquer que ce peuple, qui est ici le fruit d'une histoire et d'une légende, trouve ainsi dans sa genèse historique l'actuel village de Nangrékro et surtout celui de Diacohou, reconnu aujourd'hui comme village-mère des Ayaou.



Les Ayaou partagent les traits culturels essentiels de tous les autres sous-groupes Baoulé. Ils sont essentiellement agriculteurs. Mais l'inaptitude de leur région d'élection ne leur a fait développer les cultures de rente (café, cacao) que dans une proportion très limitée.

Leur histoire récente des dix dernières années a été fondamentalement marquée par la réalisation du barrage. Mais ils ne sont pas tous concernés. Certains sont restés dans le Nord, d'où leur appellation d'Ayaou-Nord et les autres transférés dans le Sud, dans la Forêt du Tos (d'où leur appellation d'Ayaou-Sud par opposition aux premiers).

Dans la Forêt des Tos, il s'est agi de transférer 21 villages d'origine, totalisant une population de plus d'une dizaine de milliers d'habitants. Ils ont été regroupés dans 8 villages.

#### c) Zone d'implantation et caractéristiques des villages AVB

La forêt des Tos se situe à mi-chemin entre Bouaflé et le village gourou de Seizra, du côté gauche. Elle a une petite histoire. Elle appartenait jadis au sous-groupe gourou dont elle porte le nom. Ses 25.400 hectares ont été classés en 1937. Mais ils durent connaître leur premier déclassement (3.400 hectares) en 1951 en faveur du village de Blanfla et de Garango (1). Le déclassement de 1951 n'a pas vraiment profité aux Gouro pour lesquels l'opération avait été effectuée, ces derniers ayant développé chez eux une tradition plutôt de vente des terres que celle de leur mise en valeur par eux-mêmes.

La deuxième déclassement survint en 1970 au profit de l'AVB. La forêt des Tos se réduit aujourd'hui à un ensemble d'îlots de savane boisée traversés par des galeries de forêt secondaire fortement dégradée. Peu peuplée donc et mal occupée sur le plan agricole, cette zone se révéla propice à la construction des villages AVB qui allaient de 1972 à 1975 accueillir une partie des sinistrés de Kossou.

Chaque village AVB a été conçu dans l'organisation de l'espace et des unités sociales, en respectant les entités sociologiques d'origine et de structuration de la société baoulé, que sont : les villages, les aulobo et les aulo (2).

---

(1) Nos sources indiquent cependant qu'il n'est pas montré que ce déclassement l'était également au profit du village allogène mossi de Garango. Voir P. DEBOURRY : "Note au sujet de la limite et de la forêt des Tos. AVB-DAA, secteur de Bouaflé 202/72/2002.

(2) Ces différentes notions seront définies plus bas.

Dans le village AVB, le village d'origine devient le quartier. Suivant le principe de regroupement voulu par les populations ou suggéré par l'AVB, le nombre de quartiers variait de deux à cinq, sauf à Bénou, seul village non Ayaou mais Yaouré, qui est le résultat d'une entité unique d'origine. Ces quartiers sont très distincts les uns des autres, étant séparés nettement par de larges voies. Une structure en damier a été privilégiée permettant, même à l'intérieur d'un même quartier, de distinguer les aulobo les uns des autres.

Les maisons, individuelles ou collectives, ont été construites en "dur" (murs en parpaing de ciment) avec un toit à deux pentes couvertes de tôles. Le tout est agrémenté d'équipements d'intérêts collectifs ou individuels (N.C., cuisine, puits, aires de sport). Mais tous les villages n'en ont pas bénéficié et aucun village n'a été doté d'électricité, une des principales revendications actuelles des populations.

Les 8 villages ont respectivement les quartiers ou les villages d'origine suivants :

Nangrékro, trois villages (Nangrékro, Sagui Ouassou, Kékrenou)  
N'dénoukro, deux villages (N'dénoukro, Diomambo); Atossé, deux villages (Atossé, Kroukouamessou); Bénou, un seul village (Bénou); Akoviébo, trois villages (Akoviébo, Diéou, Tiébissou-Ayaou), Ndouffoukankro, cinq villages (Ndouffoukankro, Aallée, Akotiakro, Térénou et Forossou); Blé, quatre villages (Blé Manikro, Blé Zemblékro, Nianda Lagrikro); Diacohou, un seul village (Diacohou).

Le regroupement de plusieurs villages dans un seul posant le problème d'identité à travers l'appellation, certains y perdirent la leur et les conflits qui sont apparus au début à ce sujet, ne se sont pas encore complètement dissipés.

Mais, au début tant qu'un consensus au sujet d'une appellation donnée n'était pas encore obtenu, l'AVB attribuait à chaque village le nom de Tos. Un numéro affecté à ce mot dans l'ordre de transfert, permettait de faire la distinction entre les localités. On a ainsi, Tos I pour Nangrékro, village qui a été le premier installé. Mais ce nom chiffré, impersonnel et, en réalité inadmis par les villageois, est aujourd'hui en disparition.

Des groupes plus importants ont, de fait, imposé leur nom à l'ensemble du village, c'est le cas de Ndouffoukankro. Selon les auteurs cependant, on rencontrera toujours dans les documents soit l'une ou l'autre des appellations, soit les deux. Dans ce dernier cas, une des deux est mise entre parenthèse. Exemple : Diacohou (Tos VIII). Pour notre part, nous adopterons l'appellation non chiffrée, tout le long de cette étude dont nous présentons maintenant la méthodologie et les conditions générales du déroulement de l'enquête.

## B. Méthodologie

### a) Les sources

Deux sources documentaires d'inégales fiabilité et utilité ont été utilisées.

La première nous est offerte par l'AVB elle-même à travers d'une part les différents dénombrements effectués par elle dans la phase préparatoire des opérations de transfert et de l'autre, à travers d'autres documents puisés en référence aux documents de travail de cette institution. Les recensements effectués jadis par l'AVB avaient pour but de fournir les références et les bases d'appréciation pour les opérations d'attribution de terres de substitution sur les nouveaux terroirs, de logements mais également d'attribution d'indemnités compensatrices des biens économiques (fermes et plantations) perdus par les populations. Mais ces recensements présentent deux lacunes.

D'abord, ils sont relativement vieux. Certains d'entre eux ont aujourd'hui plus de dix ans d'existence. Ils ne sauraient donc être utilisés tels quels, ou comme référence unique pour l'analyse des différentes évolutions intervenues et de la situation actuelle.

Ensuite, certaines sources AVB que nous avons consultées présentent, parfois, des données contradictoires, en ce qui concerne certains villages. Par exemple, pour Nangrékro, il existe deux documents discordants sur la même situation : l'un (1) portant une population de 2.068 habitants et l'autre (2), 1.200 habitants pour la même année de référence, 1970. Comment donc cela a été possible ? Une seule hypothèse peut être avancée concernant la réalité que recouvre le premier chiffre : il pourrait s'agir vraisemblablement de la population commune d'Akoviébo et de Nangrékro au moment où ces deux villages partageaient le même site, qui est le site actuel de Nangrékro. L'ensemble des deux villages répondaient à la même appellation de Nangrékro et la confusion que ce fait introduit ajoutée à une imprécision dans les périodes ou dates en cause, auraient donc pour résultat, cette confusion dans les estimations.

Cette même anomalie se rencontre dans les chiffres de population attribués au village de Bénou. Deux chiffres au moins sont proposés pour la population de cette localité : 500 habitants (3), 600 habitants (4) puis

---

(1) Voir AVB. Direction des Etudes et des Programmes : les composantes géographiques de la région du Centre.

(2) AVB secteur de Bouaflé. Données socio-démographiques.

(3) AVB secteur de Bouaflé, op. cité.

(4) AVB Direction des Etudes et des Programmes, op. cité.

700 habitants (1). Pour le groupe rural de Nangrékro, nous présentons les données contradictoires concernant quatre villages dans le tableau suivant :

Tableau n° 1 : Données contradictoires sur la taille d'une même population pour une même année de référence

Sources Villages	1	2	3	4
Nangrékro	1.596	1.200	1.278	2.068
N'dénoukro	2.151	1.500	1.538	1.538
Bénou	421	500	500	500
Akoviébo	1.104	1.105	1.353	-

Cette variation dans les données est aberrante a priori. Aberration d'autant plus incompréhensible que nous n'avons pas connaissance de l'existence de recensements effectués par l'AVB entre la période 1969-1970 (période des recensements techniques effectués par elle) et l'année 1980.

La confusion reposerait donc essentiellement par hypothèse sur les recours par les auteurs des documents en question, à des données recueillies à différentes sources d'estimation sans que l'on ait pris soin d'indiquer ces sources et surtout les années de référence auxquelles elles correspondent.

Il y a donc eu, en ce qui nous concerne, au moment du démarrage de notre enquête un problème d'exploitation des différents documents auxquels nous avons pu accéder, consistant aux choix des informations numériques présentant un minimum de fiabilité et de cohérence. L'arbitrage que nous avons effectué a consisté à ne tenir compte que du recensement administratif de l'année 1970 vue ici comme année initiale de référence. Des recoupements de données dans certains cas, ont permis d'obtenir des chiffres plus représentatifs. Pour cette année 1970, nous n'avons disposé que des chiffres globaux, ce qui ne permet pas de faire des indications structurelles des populations particulières (et pour l'ensemble), sauf pour les villages pour lesquels les données de base existent, favorisant les calculs nécessaires.

---

(1) AVB. Secteur de Bouaflé : "Présentation du pays rural de Nangrékro. Monographie de synthèse.

La deuxième source à laquelle nous avons eu recours est constituée par les registres des recensements villageois effectués par les services de la sous-préfecture de Bouaflé à des fins d'établissement des fiches électorales, en 1968. Nous avons, avec ces documents, procédé au dénombrement systématique des individus recensés. Mais les données recueillies ont une utilité fort limitée et ne seront donc évoquées qu'à titre vraiment indicatif en raison des nombreuses irrégularités et omissions que ces documents renferment, cause de bien d'incertitudes de notre part (1). Il s'agit notamment de l'impossibilité de distinguer la population résidente de celle qui ne l'est pas, et de l'omission répétitive tout le long des registres de l'âge (même estimé) de la plupart des enquêtés.

Les données relatives à la période intermédiaire allant de 1970 à 1980 existent dans différents documents AVB. Il s'agit notamment de certaines estimations relatives à l'année 1972 (2) et surtout du recensement national de 1975 (3). Ces différentes sources n'offrent que des chiffres globaux tout au plus répartis en nombre de femmes et nombre d'hommes. L'absence de données plus détaillées pour des différentes années écoulées ne permet donc pas de faire l'étude structurelle de la population des villages concernés et de leur ensemble.

Nous avons dès le départ, arrêté l'idée d'effectuer notre propre recensement. Il permettra d'actualiser les données disparates qui de toute façon commençaient à être frappées d'obsolescence tout en permettant des comparaisons dans le temps et une analyse structurelle des composantes diverses de l'ensemble des populations des villages enquêtés.

## b) Le recensement

### 1. Choix de l'unité de collecte

La question méthodologique de départ a été celle de l'identification de l'unité sociale devant servir de base de collecte satisfaisant aux conditions théoriques suivantes : d'abord qu'elle soit choisie de telle sorte qu'elle autorise le moins d'erreurs possibles tels omissions et double décompte des individus au moment du dénombrement. Ensuite, que grâce à la possibilité de transcription sur un même questionnaire individuel des informations significatives, homogènes et peu lourdes à manipuler, le travail de l'étude démographique se trouve allégé

---

(1) Des pages entières de certains registres sont soit pas lisibles du tout, soit systématiquement arrachées.

(2) AVB. Direction des Etudes et des Programmes, op. cité.

(3) Ministère de l'Economie et des Finances. Direction de la Statistique. "Répertoire des localités de Côte d'Ivoire et Population 1975". Tome provisoire. Abidjan, août 1976.

et simplifié au double plan du déroulement des interviews et de leur dépouillement. Cette dernière condition résolvait automatiquement le problème technique de durée de l'enquête dans la mesure où il s'est agi de faire le dénombrement systématique de la population des huit villages AVB de l'Ayaou-Sud dont on indiquera plus loin qu'elle est aujourd'hui voisine de 15.000 habitants et que les personnes ayant été soumises à l'interview s'élèvent à plus de 1.370 chefs d'aulo.

L'étude de l'organisation sociale baoulé dans le cadre villageois offre deux possibilités de choix de cette unité de base, variables de l'une à l'autre sur une échelle de pertinence dont le niveau vient d'être ainsi défini. Il s'agit notamment des éléments de structuration et de fonctionnement sociologiques que désignent les notions d'*aulobo* et d'*aulo*. Que recouvrent ces deux notions et quelle est leur utilité pratique en ce qui concerne nos objectifs d'enquête ?

## 2. L'*aulobo*, l'*aulo* et la notion d'aulo ménage

L'*aulobo* et l'*aulo* constituent dans la société villageoise baoulé les éléments de structuration non seulement sociologique mais aussi topographique du village. Si l'*aulobo* est souvent traduit par "quartier", il entretient fréquemment à l'usage une confusion avec le terme *aulo*, unité socio-topographique plus réduite dont il faut pourtant le distinguer. Nous devons à Pierre Etienne un certain nombre d'études consacrées à l'organisation sociale baoulé. Nous nous référons ici à lui (1).

Traditionnellement et encore aujourd'hui, l'*aulobo* constitue ce qu'on appelle communément la famille élargie. Celle-ci se définit comme l'ensemble des descendants d'un même ancêtre soit en lignée agnatique (patrilinéarité) soit en lignée utérine (matrilinéarité) soit encore en lignée cognatique (principe exploitant les deux formes de filiation). Cet ensemble intègre une autre catégorie de parents : les femmes mariées dans l'*aulobo* voisin ou plus lointain mais qui n'ont pas encore rejoint le domicile de leur époux, les personnes intégrées au groupe grâce à des relations de clientèle par exemple ou à la pérennité d'une relation de dépendance plus ancienne, avec des descendants d'esclaves et/ou des personnes mises à gage restées sur place.

---

(1) Voir notamment : P. Etienne : Structures des groupes familiaux et de la parenté. Première partie. "Les groupes familiaux" et "le fait villageois Baoulé". Centre ORSTOM de Petit Bassam. Abidjan, Côte d'Ivoire.

Quant à l'*aulo* il constitue l'unité minimum d'habitat incluse dans le quartier. Il a une dimension spatiale à fonction socio-économique : espace ouvert ou clos (palissade) renfermant des bâtiments à usage varié (habitat domestique agricole, religieux et de stockage). Et, selon Pierre Etienne, la forme idéale d'un *aulo* est un parallélogramme comprenant une maison pour l'homme, une maison pour la femme, un bâtiment à fonction de cuisine et une douche, très éloignés l'un de l'autre.

L'*aulobo* a une structure ou une composition trop complexe ou plutôt trop chargée en éléments disparates pour être retenu comme unité de collecte.

Avec l'*aulo*, il suffirait simplement d'interviewer le seul chef (propriétaire de la concession) pour avoir les informations démographiques voulues sur l'ensemble des individus composant cet *aulo*. Il présente les caractéristiques essentielles de simplicité et d'homogénéité qui en feraient une bonne unité de collecte. Or, tout comme pour l'*aulobo*, selon Pierre Etienne, les membres du groupe *aulo* sont disparates géographiquement, et 'n'occupent pas nécessairement dans le village un espace d'un seul tenant" (1).

Nous avons retenu le noyau familial *aulo*, en raison de sa simplicité et de son caractère moins touffu que celui de l'*aulobo*. Mais le problème de disparité géographique des individus qui le composent susceptible de rendre malaisé le déroulement de l'enquête d'une part, et la densification des unités résidentielles qui, dans le cadre du nouvel habitat style AVB regroupe plusieurs ménages rendaient nécessaire un travail supplémentaire d'élaboration et de circonscription conceptuelles au niveau de ce noyau afin de le rendre plus apte à répondre aux exigences à la fois théoriques et techniques de notre enquête.

En effet, dans la conception des villages, l'AVB a tenu compte, du principe de leur structuration traditionnelle en *aulobo* et *aulo*, tout au moins sur le plan de l'organisation spatiale du groupe familial. Or avec le temps, l'*aulo* en particulier a cessé d'être simplement un "parallélogramme comprenant une maison pour l'homme, une maison pour la femme, un bâtiment à fonction de cuisine et une douche très éloignés l'un de l'autre"; c'est-à-dire une structure de base simple et homogène. Il est engagé au contraire dans un processus de densification des ménages, et comprend aujourd'hui plusieurs unités matrimoniales comprenant elles-mêmes plusieurs niveaux.

---

(1) P. Etienne : "Etudes des villages dans la région de Bouaké". Extrait Bulletin de liaison Sciences Humaines. ORSTOM, juillet 1965.



Au premier niveau on distingue l'attributaire principal du logement ou de la concession. Celui-ci est généralement le père de famille dans l'*aulo* d'origine (dans l'ancien village). Il a de ce fait, bénéficié d'un logement lors des opérations de réinstallation. A cet attributaire principal s'attache son (ou ses) épouse(s), les enfants à bas âge et autres parents (mère, neveux, veuves, grandes filles divorcées célibataires ou mariés mais n'ayant pas encore rejoint leur foyer conjugal.

Au deuxième niveau, il comprend les attributions qu'on pourrait qualifier de secondaires. Ce groupe est constitué généralement de grands enfants (ou toute autre personne adulte) mariés et pères de famille. Ces derniers, pour la plupart, étaient attachés à la personne de l'attributaire principal au moment de l'attribution de logements. A ce titre, ils n'avaient pu bénéficier directement d'un logement. Aujourd'hui, ils ont grandi et certains d'entre eux ont pu se marier depuis plusieurs années. Mais, faute de maison à eux propres, ils continuent à vivre au côté de leur père (ou tuteur) dans leur chambre de jeunesse avec leur(s) épouse(s), leurs enfants et autres personnes à charge éventuellement.

### 3. L'aulo-ménage : signification et limite d'interprétation

La notion d'aulo-ménage rejoint donc celle d'aulo dans son acception courante. Mais nous privilégions en celle-ci son contenu et son caractère d'unité matrimoniale, l'aspect résidentialité restant ici secondaire et peu déterminant du moins du point de vue auxquels nous nous plaçons.

Il a pour composition : tout individu résident, marié avec ou sans enfants, ayant des responsabilités sociales (personnes à charge par exemple) ou pas, dévolues coutumièrement à un chef de famille, attributaire principal ou non d'une maison AVB ou d'une exploitation agricole (1). L'aulo-ménage peut être constitué également par toute personne des deux sexes, veuve et/ou héritier du patrimoine socio-économique de leur conjoint et par tout célibataire vivant sur le plan social familial et économique hors de toute dépendance.

L'interprétation du concept que nous avons voulu ici très restrictif, admet donc des limites quant aux relations sociales internes qu'il renferme. Unité d'intérêt exclusivement démographique (2), elle ne doit se comprendre et être

---

(1) De la même façon que nous parlions d'attributaire principal ou indirect en ce qui concerne les logements, nous pouvons employer le même langage en ce qui concerne les exploitations agricoles.

(2) Il n'y a pas nécessairement coïncidence entre unité démographique et toute autre unité statistique. Cela est encore plus vrai ici où la cellule aulo a du être amputée de ses autres significations sociologiques pour en faire un concept démographiquement pertinent.



traitée que par rapport à l'objectif de travail pour lequel elle a été élaborée, à savoir faciliter le travail d'enquête et du dépouillement des informations recueillies. -

Mais ce concept n'a pas que des avantages pratiques pour le déroulement de l'enquête. A l'usage des difficultés sont apparues qu'il a bien fallu résoudre. Ces difficultés n'avaient rien à avoir, certes, avec le choix de l'unité de collecte, ni avec sa définition. Elles tenaient plutôt aux comportements des enquêtés qui se laissèrent aller, pour quelques-uns d'entre eux à des réponses manifestement fantaisistes, ne correspondant pas à la réalité, notamment au moment de l'énumération des personnes à charge. Soit on surestime ce nombre, soit on s'attribue des enfants qu'on n'a pas effectivement. L'attitude typique est la suivante : un attributaire principal d'un logement AVB ou le chef de la concession répartit une partie de ses propres enfants à bas âge entre ses autres fils mariés et vivant encore avec lui faute de maison. La raison en est simplement que les villageois vivent en permanence dans la psychose d'un transfert et associent toujours tout recensement à une attribution de logement soit dans le cadre de ce transfert, soit dans le cadre des villages actuels où tout le monde n'avait pu avoir un logement à sa convenance (1). En faisant des déclarations expressément surestimatives, ils essaient d'accroître leur propre coefficient de charge sociale afin de bénéficier de logements plus spacieux.

Mais il convient cependant de faire remarquer que les fausses déclarations en cause, du reste minoritaires, n'ont prêté à aucune conséquence sur le plan simplement arithmétique du décompte des individus, dans la mesure où nous

---

(1) Cette même population avait eu une attitude tout à fait contraire jadis et au moment des recensements préfigurant les transferts. Il s'agissait pour eux, selon Pierre Etienne de baisser le plus possible le nombre de leurs dépendants, associant ces recensements au retour de l'impôt de capitation : "Les recensements démographiques, non seulement celui de l'enquête 1982-1983 mais, même celui des populations du périmètre d'inondation du barrage de Kossou en 1969, ont toujours été associés à la perspective d'un retour à l'impôt de capitation : en 1969, la plupart des gens ne croyaient guère à la réalité du projet Kossou et y voyaient surtout une "ruse" du pouvoir... et avaient donc tendance à omettre volontairement un certain nombre de personnes dans leur déclaration". Voir : Pierre Etienne in "Méthode, théorie et pratique de la recherche de terrain en sociologie". in colloque de sociologie. Première grille. Abidjan, 1974. Dans un de ses documents l'AVB parle de certains "omis au recensement de 69" et ajoute : "... que la personne qui n'a pas été recensée a forcément dû le faire exprès...". Voir P. Debouvry : "Les sinistrés dans le département de Bouaflé". AVB-DRY secteur de Bouaflé, 22/09/1974.

procédions, en cas de suspicion à des vérifications immédiates. Et à l'occasion de celles-ci, il a été remarqué que si les relations sociologiques déclarées étaient fictives, il ne s'agissait pas moins cependant, d'enfants ou d'individus existant effectivement dans la concession ou dans la maison familiale.

Malgré cet inconvénient, dont les conséquences sont donc négligeables, le concept d'*aulo ménage* nous paraît plus pertinent que tout autre, privilégiant ici le critère de matrimonialité comme critère de choix : la situation matrimoniale des individus, ou le premier mariage d'un jeune, le problème d'accès à une exploitation agricole personnelle sont liés et constituent la question névralgique dans le contexte particulier du développement des villages AVB et par rapport à laquelle un certain nombre d'hypothèses de travail doivent être formulées. Car le déroulement de l'enquête sur le terrain nous a montré que toute étude de bilan et d'évaluation des programmes de développement dans cette zone ne devrait pas négliger cet aspect des choses.

### c) L'enquête proprement dite

#### 1. Le questionnaire

Nous avons conçu un questionnaire relativement lourd comportant en plus des questions strictement d'ordre démographiques, des questions portant sur l'économie agricole passée et présente, l'habitat et les nouvelles structures villageoises, les questions d'opinion et d'attitude. A l'exception des questions démographiques, les autres n'ont joué qu'un rôle de pré-enquête. Leurs résultats peu significatifs ne seront donc pas exploités ici, mais ils le seront ultérieurement, après des enquêtes plus approfondies auxquelles ils donneront lieu.

La partie du questionnaire qui a été retenu a pour objectif la connaissance de la taille de la population des villages étudiés, son évolution et sa structuration durant la période 1969-1979 à 1983. Il recueille également des informations sur les flux migratoires et le comportement matrimonial des individus interviewés qui sont les chefs d'aulo. Il est structuré en deux parties.

Une première partie portant sur l'identité du chef d'aulo (nom, prénom, date et lieu de naissance).

Une deuxième partie portant sur la situation matrimoniale du chef d'aulo et les relations socio-démographiques qui existent au sein de la cellule aulo (enfants et divers individus en charge). Elle porte également sur les épouses (nom, prénom, âge, période ou année de mariage respectif par chaque épouse).

La question sur la période de mariage de chaque épouse ayant pour objectif de mesurer la propension des individus à prendre des épouses, placés dans des contextes socio-économiques différents (ancien village et village AVB).

La catégorie d'enfants comprend les propres enfants du chef d'aulo et les autres (neveux, frères, cousins) que nous appelons personnes à charge auxquelles on peut ajouter des personnes plus âgées (1). En ce qui concerne les enfants propres du chef d'aulo, on distingue d'un côté, les enfants vivant en permanence au village et les enfants de sexe masculin vivant à l'extérieur du village. Pour ces derniers, nous distinguons encore, afin de qualifier le type d'exode qui est en cause, les raisons scolaires ou professionnelles qualifiées de migration des autres raisons (2).

Afin d'éviter les doubles décomptes au sein d'une même entité villageoise, les Baoulé pratiquant abondamment l'endogamie de village, les filles mariées du chef d'aulo, dans un autre quartier sont déclarées. Avec les renseignements obtenus (nom de l'épouse et son quartier) elles sont retrouvées comme épouses dans l'aulo de leur mari où seul, elles sont enregistrées.

## 2. Le déroulement de l'enquête

Si l'unité de collecte démographique est ce que nous appelons *aulo-ménage*, il nous a suffi d'interviewer son chef pour avoir des informations sur les individus qui composent sa population. Pour chaque village, au moment de l'enquête, nous dressons la liste des aulobo et pour chacun de ceux-ci, la liste des aulo par l'enregistrement pur et simple des chefs qui seront ensuite interviewés les uns après les autres.

Le choix et la définition que nous avons donnés à l'unité de collecte a eu pour conséquence la démultiplication du nombre d'aulo, nombre supérieur à celui enregistré par l'AVB puisque dans une même concession nous avons enregistré de 2 à 3 aulo. Ce qui a conduit à un nombre plus important d'individus à interviewer en relation avec le temps qui fut nécessaire pour la réalisation complète de l'enquête.

---

(1) Voir supra définition et composition d'un aulo.

(2) Nous recherchons en particulier les personnes ayant émigré après s'être installées dans le village sous la pression de divers facteurs de désaffection imputables aux conditions socio-économiques nouvelles.

## II. LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE

Nous nous intéressons, dans cette deuxième section à trois indicateurs principaux : la taille de la population et son évolution depuis la date du transfert, la structure de cette population et la situation matrimoniale des individus.

### A. Les données globales de 1970, 1975 et 1983

#### a) La taille de la population et son évolution

Au moment des transferts, la population des villages transférés, dans leur ensemble était de 10.603 habitants. En 1975, au recensement national elle était estimée à 11.636 habitants. En 1983, le recensement que nous avons effectué a donné une population globale de 14.848 habitants.

Les populations de départ ne sont pas homogènes, en ce sens qu'elles ne correspondent pas toutes à la même année de référence, les villages n'ayant pas été transférés tous la même année. On ne peut donc comparer les différentes populations de départ : mais la colonne "année de départ" dans le tableau ci-dessous n'a de signification que si nous parlons de "population transférée", pour simplifier. Pour les villages de Nangrékro, Ndénoukro, Atossé, Benou et Akoviébo, il s'agit de l'année 1970, tandis que pour Ndouffoukankro, Blé et Diacohou, on se réfère respectivement à 1972, 1973 et 1975.

Tableau n° 2 : Population globale

Villages	Année	Année de départ pop. transférée	1975	1983
Nangrékro		1.200	1.383	1.911
Ndénoukro		1.500	1.754	2.362
Atossé		1.478	1.567	2.312
Bénou		500	471	574
Akoviébo		1.105	928	1.188
Ndouffoukankro (1972)		1.387	2.143	2.397
Blé (1973)		1.628	1.785	2.329
Diacohou (1975)		1.605	1.605	1.775
TOTAL		10.603	11.636	14.848

On peut dégager le taux de croissance global d'une période à l'autre. Elle est de 9,74 % pour la période 1970-1975 (1) et de 27,60 % pour la période 1975-1983. Pour cette dernière période, le taux de croissance moyen annuel est de 3,45 %. Celui-ci est comparable au taux de croissance moyen annuel en zone rurale estimé sur le plan national et qui est de l'ordre de 3,8 % (1). Mais il faut le rapporter à chaque cas par rapport auquel il varie considérablement d'une situation locale à l'autre (voir le tableau ci-après).

Tableau n° 3 : Taux de croissance moyen annuel

	Nangrékro	Ndénoukro	Atossé	Bénou	Akoviébo	Ndouff.	Blé	Diacohou
Taux de croissance moyen annuel	4,77	4,33	5,94	2,73	3,50	1,48	3,80	1,32

b) La densité de la population

Variable d'un terroir à l'autre, elle était pour l'ensemble des villages AVB, au moment de la réinstallation en moyenne de 57 habitants au km<sup>2</sup>.

Avec la croissance générale de la population observée ci-dessus, cette densité a connu une évolution conséquente particulièrement forte dans l'ensemble. Elle est de 67,62 habitants en moyenne. Le tableau ci-après indique qu'elle est variable d'un village à l'autre.

Tableau n° 4 : Evolution de la densité

	Nangrékro	Ndénoukro	Atossé	Bénou	Akoviébo	Ndouff.	Blé	Diacohou
Densité initiale	57	55	51	41	57	60	49	53
Densité en 1983	89	87	74	47	34	79,9	70,57	59,16

On observe en effet des terroirs très fortement surdensifiés tels Ndouffoukankro (79,9), Nangrékro (89), Ndénoukro (87), Atossé (74), Blé (70,57). Même Diacohou avec ses 59,16 habitants au km<sup>2</sup>, reste dans une hauteur de densité qui peut être considérée comme assez importante.

(1) Denis Baillon : Cours de démographie. Cycle moyen supérieur 2e année. ENA, Ministère de la Fonction Publique. Février 1976.

Dans tous les cas, comparativement aux données nationales, la zone Tos est une zone très dense, voire surdensifiée. La zone géographique forestière généralement plus dense n'a que 19,2 habitants au km<sup>2</sup> (1).

## B. Les données de structure de la population

### a) Les aulo recensés : effectif et population moyenne

Pour les huit villages enquêtés, il a été dénombré 1.871 aulo. Ce nombre correspond au nombre total de chefs d'aulo qui ont été effectivement soumis à l'interview.

La population moyenne par aulo est voisine de huit personnes. Mais ce nombre varie suivant la localité. Le tableau ci-après indique le nombre d'aulo par village, la population moyenne par aulo, et quelques données récapitulatives (villages d'origine, densité et population globale) qui sont les différentes formes de répartition de la population.

Tableau n° 5 : Répartition de la population par catégorie

Villages Répartition	Nangré- kro	Ndénou- kro	Atossé	Bénou	Akovié- kro	Ndouf- foukan- kro	Blé	Diacou- hou	Ensemble
Villages d'origine	3	2	2	1	3	5	4	1	21
Population	1.911	2.362	2.312	574	1.188	2.397	2.329	1.775	14.848
Densité	89	87	74	47	34	79,9	70,9	59,16	67,62
Nombre aulo	248	258	266	84	135	328	319	233	1.871
Pop. moy./aulo	7,68	9,13	8,82	8,97	8,87	7,30	7,30	7,61	7,93

(1) Denis Baillon : op. cité, p. 34.

b) Les aulo recensés : structure d'âge

La structure d'âge de la population interviewée se répartit comme suit dans le tableau ci-après (tableau n° 6).

	15-20	20-25	25-30	30-35	35-40	40-45	45-50	50-55	55-60	60-65	65-70	70 et plus	TOTAL
Effectif	29	132	206	200	165	157	195	179	155	174	119	160	1.871
%	1,54	7,05	11,01	10,68	8,81	8,39	10,42	9,56	8,21	9,29	6,36	8,55	100

La proportion de très jeunes chefs d'aulo est relativement faible mais ne manque pas d'être significative au regard de responsabilités sociales (mariage, héritage) qui sont les leur en vertu desquelles ils ont été enregistrés comme chefs d'aulo, malgré leur âge, entre 15 et 20 ans.

Les taux les plus bas concernent également les individus dont l'âge est compris entre 20-25 ans, 65-70 ans et 70 ans et plus. Mais il convient de souligner plutôt que les groupes d'âge dont les effectifs sont le plus élevés sont compris entre l'intervalle 25-30 et 60-65. Et 47,48 % des chefs d'aulo ont moins de 45 ans. Ce sont les individus qui étaient les plus jeunes au moment du transfert.

c) Structure de la population globale

La population se répartit en hommes dont l'effectif est 6.890 personnes (soit 46,40 %) et en femmes, effectif : 7.958 soit 53,60 %.

Elle se structure ainsi en fonction des sexes et des groupes d'âge qui leur correspondent, dans le tableau suivant :

Tableau n° 7 : Structure générale de la population selon le sexe et l'âge

Population Classes d'âge	HOMMES		FEMMES		H + F	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0 - 5	1.351	49,92	1.355	50,08	2.706	18,23
5 - 10	1.300	51,46	1.226	48,54	2.526	17,01
10 - 15	1.027	51,27	976	48,73	2.003	13,49
15 - 20	781	45,94	919	54,06	1.700	11,45
20 - 25	585	46,09	684	55,81	1.269	8,55
25 - 30	339	36,92	579	63,08	918	6,18
30 - 35	192	31,01	427	78,99	619	4,17
35 - 40	131	32,32	379	67,68	560	3,77
40 - 45	167	34,79	313	65,21	480	3,23
45 - 50	207	40,11	309	59,99	516	3,47
50 - 55	197	46,90	223	53,09	420	2,83
55 - 60	149	45,56	178	54,44	327	2,20
60 - 65	171	54,28	144	45,72	315	2,12
65 - 70	107	48,19	115	51,81	222	1,49
70 et +	136	50,93	131	49,07	267	1,79
Effectifs totaux et taux moyens par sexe	6.890	46,40	7.958	53,60	14.848	100

Le tableau fait apparaître que plus de la moitié (53,60 % de la population est féminine. Cela se reflète au niveau de toutes les classes d'âge, sauf dans les tranches de 5 à 10 ans, 10 à 15 ans et 70 ans et plus, qui ont respectivement : hommes, 51,46, 51,27 % et 50,93 %.

Du tableau ci-dessus on peut extraire le tableau suivant pour comparer les grands groupes d'âge; tous sexes confondus.

Tableau n° 7 bis : Répartition en pourcentage par grands groupes d'âge

Classes Effectif d'âge	0 - 15	15 - 30	30 - 45	45 - 60	60 et +	TOTAL
%	49,24	26,18	12,17	8,5	3,91	100



On observe que près de la moitié de la population (49,24 %) a moins de quinze ans et plus de 70 % des individus ont tout au plus 30 ans. Il s'agit d'une population extrêmement jeune telle qu'on le sentira également dans sa structuration selon l'activité.

d) Structure de la population active

Est généralement considéré comme actif en milieu rural tout individu âgé de 15 à 60 ans. Nous parlons ici, essentiellement d'actifs agricoles toute autre forme d'activité productive étant pratiquement marginale et affaire d'une infime minorité de spécialistes artisanaux. Dans le tableau ci-dessous nous avons la population active totale.

Tableau n° 3 : Population et taux d'activité globale et par aulo

	Population totale	Population active totale	Taux	Population active moyenne par aulo	Taux d'activité moyenne par aulo
Effectif	14.848	6.809	45,85	3,63	45,81

On remarque le taux d'activité globale (45,85 %) est le même que le taux d'activité par aulo. Mais pour l'ensemble ce taux d'activité global se répartit comme suit selon les sexes dans le tableau suivant :

Tableau n° 9 : Répartition de la population active et taux d'activité selon le sexe et le groupe d'âge

	HOMMES		FEMMES		Tot. classes d'âge
	Effectif	%	Effectif	%	
15 - 20	781	27,91	919	22,91	24,96
20 - 25	585	20,90	684	17,05	18,68
25 - 30	339	12,11	579	14,43	13,48
30 - 35	192	6,86	427	10,64	9,09
35 - 40	181	6,46	379	9,44	8,22
40 - 45	167	5,96	313	7,80	7,04
45 - 50	207	7,39	309	7,70	7,57
50 - 55	197	7,04	223	5,55	6,16
55 - 60	149	5,32	178	4,43	4,80
TOTAL	2.798	41,10	4.011	58,90	100

En rapportant la population active totale aux différentes classes d'âge qui la définissent et au sexe, on observe comment elle se structure généralement.

Lorsqu'on considère l'âge on observe que ce sont les classes d'âge les plus jeunes qui réunissent la part la plus grande de la population active globale. Et lorsqu'on définit les grands groupes d'âge on a cette répartition suivante : 15 à 30 ans (57,12 %), 30 à 45 ans (24,35 %) et 45 à 60 ans (18,30 %).

Lorsqu'on considère le sexe il y a un déficit de la population active masculine vis-à-vis de la population active féminine. Ce déficit est du, essentiellement au déficit des tranches d'âge masculines comprises entre 25 et 45 ans. En toute hypothèse, il s'agit de tranches d'âge qui est plus souvent soumis aux pressions des facteurs de déperdition d'effectifs masculins, qui donnent leur forme et leur contenu aux différentes formes d'exode et de migration de population.

### C. La formation des unités matrimoniales

#### a) Les effectifs d'aulo concernés

La formation d'une unité matrimoniale, c'est-à-dire l'apparition de ce que nous avons appelé aulo-ménage, constitue un indicateur de description du comportement matrimonial des individus (de sexe masculin). De nature qualitative, cet indicateur peut-être quantifié sur la base des fréquences des mariages contractés et le nombre d'aulo-ménages concernés. Il a des implications socio-économiques pour ces derniers et pour leur groupe d'appartenance (famille, village). Mais, rapprocher cette donnée aux deux contextes socio-économiques en présence (la situation matrimoniale d'avant transfert et la situation matrimoniale d'après transfert) c'est faire indiquer comment il est influencé, éclairé et peut être expliqué.

Dans les tableaux qui suivent, nous considérons d'une part l'effectif des aulo concernés par les mariages simples (nouveaux) ou supplémentaires (au moins un mariage après le premier contracté dans l'ancien village), l'effectif des chefs d'aulo ayant contracté un mariage au moins, seulement dans le nouveau village et l'effectif de chefs d'aulo ayant pris une femme au moins seulement dans l'ancien village. Nous considérons d'autre part la tendance des chefs d'aulo à l'accumulation des coépouses.

Tableau n° 10 : Situation matrimoniale des chefs d'aulo dans l'ancien et le nouveau village

Effectifs Villages	Effectif de chefs aulo concernés par mariage dans nouveau village	Effectif de chefs aulo au moins 1 mariage seulement dans nouveau village	Effectif de chefs aulo au moins 1 mariage seulement dans ancien village
Nangrékro	122	100	22
Ndénoukro	78	24	54
Atossé	97	88	9
Bénou	39	29	10
Akoviébo	26	47	9
Ndouffoukankro	165	125	130
Blé	125	124	127
Diacohou	121	90	102
TOTAL	773	627	463

Il ressort du tableau que 41,31 % (taux calculé par rapport à l'ensemble des aulo recensés) sont concernés par tous les mariages intervenus dans le nouveau village. Il comprend des individus mariés dans l'ancien village et ceux mariés dans le nouveau village.

D'autre part, 33,51 % des chefs aulo soit à peu près le tiers des aulo recensés se sont mariés par la première fois dans le nouveau. Il s'agit donc d'une catégorie de la population qui était jeune au moment du transfert et qui n'a atteint l'âge de se marier qu'après ce dernier.

Enfin ceux qui ne se sont pas mariés du tout depuis et qui n'ont pour femme(s) que celle(s) épousée(s) dans l'ancien village ne réunissent qu'un peu moins du 1/4 (soit 24,74 % de l'effectif) de l'ensemble des chefs d'aulo recensés. L'effectif des tout "premiers" mariages dans le nouveau village apparaît donc comme une donnée quantitativement importante. Il reste à savoir comment elle influence la concentration de plusieurs épouses (polyginie) au niveau d'un même aulo.

#### b) Degré de polyginie

Les tableaux suivants classent les chefs d'aulo en fonction de l'effectif des coépouses. Le premier tableau donne les chiffres bruts, et le second les pourcentages correspondants.

Tableau n° 11 : Effectif de chefs d'aulo selon le nombre de coépouses

Effectifs Villages	1 épouse	2 épouses	3 épouses	4 épouses et plus
Nangrékro	164	30	5	-
Ndénoukro	147	21	5	-
Atossé	178	4	3	1
Bénou	49	10	3	3
Akoviébo	94	23	1	2
Ndouffoukankro	277	56	10	1
Blé	214	66	11	3
Diacohou	137	62	11	3

Tableau n° 11 bis : Pourcentage des chefs d'aulo, selon le nombre de coépouses

Effectifs Villages	1 épouse %	2 épouses %	3 épouses %	4 épouses et plus %
Nangrékro	66,12	24,29	4,59	-
Ndénoukro	56,97	26,92	6,41	-
Atossé	66,91	4,12	3,92	1,3
Bénou	58,33	25,54	7,69	7,69
Akoviébo	69,62	41,07	1,78	3,57
Ndouffoukankro	59	17,07	3,04	0,30
Blé	67,08	20,68	3,44	0,94
Diacohou	58,79	26,68	0,94	1,28
Taux par rapport à l'ensemble des aulō recensés	81,46	14,53	3,15	0,86

On remarque que la constitution d'aulo de plus d'une épouse est un phénomène moins important dans la population des Tos. Environ 18 % seulement des chefs d'aulo sont concernés par la concentration de deux coépouses et plus. Autrement dit, la tendance est à l'acquisition de moins de femmes possible, c'est-à-dire à la monogamie qui concerne plus de 80 % des chefs d'aulo.

La majorité des mariages effectués dans les nouveaux villages est le fait des jeunes. Ce qui explique la tendance générale ici observée à la monogamie, la polygamie étant le fait généralement, des personnes assez avancées en âge et assurant un niveau de responsabilité économique et sociale relativement important.

### III. FORMES ET CARACTERISTIQUES DES FLUX MIGRATOIRES

#### A. Le problème

Il s'agit de dénombrer dans les villages et les aulo, le nombre de paysans ayant quitté le village après avoir été transférés et/ou installés par l'AVB, d'en connaître à la fois les motivations, le point de destination et l'activité exercée sur le lieu d'arrivée. L'objectif visé n'est pas a priori la mesure du volume du flux migratoire et de degré de ponction qui s'exerce sur la démographie du fait des départs quoique l'élément de déperdition quantifié, corresponde à quelque chose de pas négligeable (4,49 % de la population des Tos). Il s'agit de rechercher au-delà des données quantitatives les significations particulières que prennent les flux dans le contexte socio-économique général et de la situation concrète de fait créée aux populations par l'AVB. Ce n'est pas l'évaluation de la masse des non-résidents (certains départs étant simplement saisonniers avec une perspective de retour), mais l'analyse des conditions qui déterminent leur comportement. C'est pourquoi, il s'agira, pour atteindre cet objectif, de considérer la situation matérielle et économique de départ du migrant.

L'enquête n'a pas été faite dans tous les villages. Néanmoins, l'échantillon nous paraît suffisamment représentatif pour refléter la situation d'ensemble puisque sur huit villages, six ont été enquêtés. Les migrants eux-mêmes étant bien sûr absents, ce sont les chefs d'aulo qui ont été amenés à répondre et à les énumérer. Nous n'avons donc retenu que les villages dans lesquels les informations nous ont paru plus crédibles.

On a enregistré au total 667 migrants pour l'ensemble de tous les villages. Ils sont répartis suivant les deux grandes zones (rurales et urbaines) de destination. Dans le tableau qui suit, on remarque que les départs ruraux, avec 68,96 % sont plus importants que les départs à destination urbaine 31,04 %.

Tableau n° 12 : Effectif des migrants par village et par zone de destination.

Destination Villages	Rurale	Urbaine	TOTAL
	Nangrèkro	40	36
Atossé	56	54	110
Akoviébo	93	37	130
Ndouffoukankro	153	39	192
Blé	88	16	104
Diacohou	30	25	55
TOTAL	460	207	667

Tableau n° 12 bis : Répartition en % par village selon la zone de destination

Villages	Destination	
	Rurale %	Urbaine %
Nangrékro	5,99	5,39
Atossé	8,39	8,09
Akoviébo	13,94	5,54
Ndouffoukankro	22,13	5,84
Blé	13,19	2,39
Diacohou	4,49	3,74

Le tableau suivant indique les destinations géographiques privilégiées selon que l'exode se dirige vers la ville ou vers la campagne. On distingue quatre régions dans chaque cas : Sud, Centre, Centre-Ouest, autres régions.

Tableau n° 13 : Destination géographique des migrants à l'intérieur de chaque grande zone privilégiée

		Nangrékro %	Atossé %	Akoviébo %	Ndouffou- kankro %	Blé %	Diacohou %
R U R A L	Sud :	10,52	14,54	11,53	16,66	23,07	14,54
	Centre	13,15	6,30	7,6	20,31	23,07	12,72
	Centre-Ouest	22,36	24,54	6,92	34,39	35,57	27,27
	Autres	5,57	5,45	2,30	7,81	2,88	
U R B A I N	Sud	15,78	28,18	21,53	12,12	5,76	29,09
	Centre	15,78	14,24	11,53	7,07	8,65	12,72
	Centre-Ouest	10,52	5,45	33,84	0,50	-	3,53
	Autres	5,26	0,90	4,61	-	0,96	-

### B. Caractéristiques du phénomène migratoire

La plupart des défections d'effectif dans les villages se sont produites à des moments spécifiques de la période de mise en place des structures villageoises nouvelles et de leur fonctionnement. A Akoviébo par exemple, une des localités ayant connu le plus de défection, il s'agit de près de 70 % des départs dans les cinq années qui ont suivi l'installation du village (1).

(1) ORI Soizo, mars 1954.

On décide un jour de partir après plusieurs tentatives s'étant révélées infructueuses de création d'une plantation sur la parcelle de terre impartie par l'AVB. Là également, le village d'Akoviébo apparaît comme un cas typique où la raison invoquée est d'ordre climatologique et de la qualité des sols, sur un terroir qui, de surcroît supporte une des plus fortes densités du pays natal et de l'ensemble des Tos.

Il en résulte que ceux qui partent ont des motivations essentiellement économiques et dans celles-ci des motivations d'intérêt agricole et que les zones rurales et en particulier, les régions forestières absorbent le volume le plus important du flux avec plus de 60 % de l'effectif. La région forestière du Centre-Ouest en observe à peu près la moitié.

Le mouvement vers les villes, on l'a signalé ci-dessus concerne un volume de migrants moins importants (31,04 %). Il est le fait surtout de jeunes sommairement scolarisés qui se dirigent essentiellement dans les grandes villes du Centre (Bouaké) et du Sud (Abidjan). Ils sont intéressés par les divers métiers : tailleur, mécanicien auto, chauffeur, électricien, plombier, peinture en bâtiment, manoeuvre dans les sociétés des travaux publics ou autres entreprises de production moderne.

Les migrants, pour la plupart d'entre eux, ont bénéficié des prestations de réinstallation et de compensation de la part de l'AVB. Il paraît donc pertinent de faire l'inventaire du patrimoine et des biens matériels et socio-économiques qu'ils abandonnent au moment d'émigrer.

### C. Situation économique et matérielle des migrants au moment du départ

Le tableau suivant indique le patrimoine initial abandonné par la population migrante. Nous ne considérons ici que la maison AVB et la plantation AVB qui sont deux éléments dont l'inventaire est plus facile à faire. On distingue pour chaque cas, la situation d'attributaire et de non-attributaire (1).

---

(1) Il est à préciser que l'enquête n'a été faite que pour trois villages : Nangrékro, Atossé et Akoviébo.

Tableau n° 14 : Répartition des migrants selon la situation matérielle au moment du départ

Situation Village	Maison		Plantation	
	Attributaire %	Non attributaire %	Attributaire %	Non attributaire %
Nangrékro	25	75	69	30,26
Atossé	5,45	94,54	10,90	89,09
Akoviébo	22,30	77,69	22,30	77,69
En moyenne	17,58	82,41	29,74	70,25

On remarque dans les deux parties du tableau que la majorité des migrants est constituée par des individus non attributaires ni d'une maison AVB (82,41 %) ni d'une plantation AVB (70,25 %). Mais au niveau de certains villages (Nangrékro notamment) ce rapport est inversé.

On sait que, ceux qui n'ont généralement pas pu bénéficier des prestations et des restitutions de la part de l'AVB étaient ceux qui étaient soit absents au moment des opérations, soit trop jeunes pour prétendre à une attribution ou à une compensation quelconque. Cette observation indique comment le flux migratoire est le fait pour une certaine part d'individus jeunes. Ce sont ces derniers qui alimentent les flux des migrations saisonnières des "6 mois". Ils sont d'ordinaire célibataires mais les migrants peuvent se recruter également parmi les chefs d'aulo, parfois dans une proportion très importante : à Atossé la proportion des migrants mariés atteint 73,63 % de l'effectif. Ces derniers, contrairement aux "6 mois" s'installent durablement sur leur lieu d'émigration.

Les situations et les tendances socio-démographiques observées dans les villages AVB de l'Ayaou-Sud appellent un certain nombre d'hypothèses de travail auxquelles est consacrée notre conclusion générale dans les pages qui suivent.



## CONCLUSION GÉNÉRALE

Il convient avant tout propos, de relever les principaux résultats auxquels nous sommes parvenus.

Depuis qu'elle a été transférée, la population des villages AVB de l'Ayaou-Sud a connu une forte augmentation. Estimée à une dizaine de milliers d'habitants au départ, elle totalise aujourd'hui 14.848 habitants âgés de 0 à 70 ans et plus, résultat d'une puissante évolution qui s'est manifestée au cours des différentes périodes de référence retenues. Le taux de croissance moyen annuel dégagé (3,45 %) reste cependant comparable au taux de croissance moyen annuel national propre à la zone rurale qui est de l'ordre de 3,8 %. Mais ici dans les Tos, si le taux reste modéré pour l'ensemble, il reste toutefois très élevé pour certains terroirs. Il s'agit de Nangrékro (4,77 %), Ndénoukro (4,33 %) et surtout Atossé (5,94 %).

Cette évolution s'est également traduite par la croissance de la densité qui passe d'environ 57 habitants au km<sup>2</sup> à 67,62 habitants au km<sup>2</sup> en moyenne. Mais il y a des terroirs particulièrement surdensifiés. Ce sont Nangrékro (89), Ndénoukro (87), Atossé (74), Ndouffoukankro (79,9) et Blé (70,57).

A des modifications de volume ainsi constatées, correspond une modification d'ordre structurelle conséquente.

On a en effet remarqué que le nombre d'aulo définis comme base d'enquête est en nette augmentation (1) et que la population de ces unités a cru elle aussi en volume, dépassant huit personnes. Il en est de même pour le potentiel actif. Le taux global d'activité dépasse 45 %. Dans chaque aulo, un peu moins de la moitié (3,63 sur 8 personnes en moyenne) constitue des éléments actifs.

---

(1) Cela est du également à la définition que nous avons donné à ce concept d'aulo.

Par ailleurs, la répartition de la population selon le critère sexuel est à l'avantage numérique des femmes. Elles sont au nombre de 7.958 individus (soit 53,60 %) contre 6.890 (soit 46,4 %) chez les hommes.

La structure d'âge permet d'observer qu'il s'agit d'une population jeune dans l'ensemble : 57,12 % des individus ont entre 15 et 30 ans; 24,35 % entre 30 et 45 ans et 18,53 % au-dessus de 45 ans. Cette juvénilité d'ensemble s'observe également au niveau particulier de la structure d'âge des chefs d'aulo dont 45,72 % ont moins de 45 ans.

Donc, surpopulation, surdensité, juvénilité, existence d'une masse non négligeable d'individus actifs telles sont les caractéristiques majeures de la situation démographique dans les villages AVB de l'Ayaou-Sud et cela, dans un contexte de réalisation depuis quelques années de programmes de développement intégré (1). Dans ce contexte l'interface homme-espaces de culture (c'est-à-dire le système foncier) est une donnée décisive pour le passé, le présent et l'avenir des villages en cause. On l'a dit dans nos pages introductives, c'est ici qu'il faut soulever le problème de l'usure, de la pression et de l'amenuisement fonciers, des conditions d'insertion dans le système de production agricole paysanne les nouvelles générations de planteurs, des stratégies développées par les nouvelles et les anciennes générations de planteurs dont la plus significative est l'exode vers les villes ou vers les autres campagnes plus prometteuses.

Au moment de la prise de décision pour les transferts, les paysans concernés des savanes des rives du Bandama ont été reconfortés dans leur décision individuelle et collective avec forces arguments économiques convaincants. Le principal argument était que les terres coutumières faites essentiellement de savanes boisées sont impropres au développement des seules cultures qui enrichissent, le café et le cacao. Les abandonner et s'installer dans une région forestière à vocation caféière et cacaoyère c'est se donner l'occasion de devenir "planteur" à l'image de leurs concitoyens de l'Ouest et de l'Est qu'ils ont toujours et longtemps enviés.

Mais, quelque temps après les opérations de restitution, d'extension et de développement des premières plantations parcellaires, on dut s'aviser à être moins optimistes quant à l'avenir.

---

(1) Cité dans notre introduction.

D'abord, en fait de forêt à cacao ou à café, la zone d'accueil se révéla n'être qu'une succession d'arçments de savanes traversés par des galeries de forêt secondaire dégradée qui ne sont vraiment propres qu'à des spéculations vivrières.

Ensuite, habitués à de grands espaces terriens familiaux où chacun pratique largement la culture qu'il veut grâce à un système de rotation comportant de longues jachères, les planteurs se sentirent très vite enfermés dans des blocs cultureux rigides, inextensibles et d'où ils ne peuvent sortir.

Par ailleurs, les attributions de terres s'arrêtèrent pour la première génération de planteurs et vers la fin, des effectifs notoirement élevés de vagues de jeunes planteurs ne purent même en bénéficier, en raison du manque de réserves. Une partie relativement importante de la forêt déclassée au profit des déguerpis ayant été pratiquement confisquée par des planteurs absentéistes (1) influents des villes (hauts fonctionnaires, politiciens etc.). Aucun autre déclassement de forêt, longtemps espéré par les planteurs n'a plus de chance de se produire. C'est dans ce contexte de désenchantement relatif que, comme pour leur enlever tout espoir, sans même qu'elle ait pu évaluer sa propre action, l'AVB fut dissoute comme la plupart des sociétés de développement de l'époque (1980).

La stratégie adoptée par les paysans fut multiforme.

La première fut la resquille généralisée et le "self-service" sauvage sur les réserves collectives. Ceci n'alla pas sans conflits dont les séquelles sont encore persistantes entre certains villages (Blé-Atossé) ou à l'intérieur même d'un même village (Ndénoukro et Diomambo à Ndénoukro).

La deuxième, permanente parce que périodiquement reconduite, est l'intervention auprès des autorités administratives pour réclamer de nouvelles opérations de déclassement de forêt, demande qui jusqu'ici n'ont guère abouti.

La troisième stratégie s'est ramenée dans certains villages à une réorganisation du travail familial sur des parcelles limitatives, donnant ainsi du travail à ceux de la famille qui n'auraient pas eu de terres, tandis que dans d'autres villages, c'est l'exode pure et simple qui a été la solution, pour les jeunes et même les moins jeunes qui abandonnent alors tout derrière eux, maisons, plantations improductives ou jugées insuffisantes.

---

(1) (1) Affou Yapi, 1984.

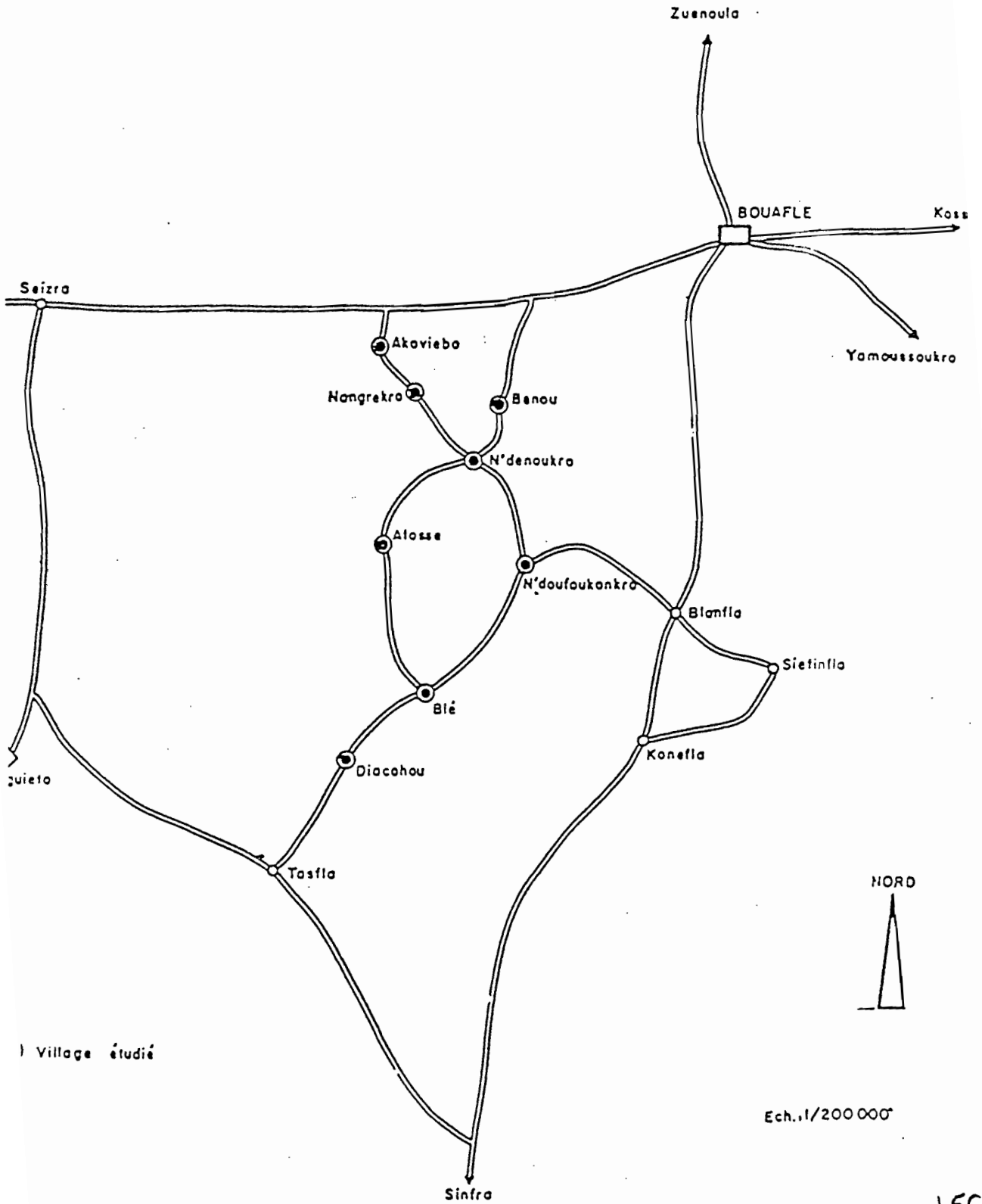
L'exode, nous l'avons fait ressortir dans nos analyses, reste dans la plupart des cas, un phénomène qui frappe les jeunes qui n'arrivent plus à prendre leur place dans le système de production. Ils étaient encore adolescents au moment des transferts. Aujourd'hui la plupart ont dépassé les 20 ans d'âge et sont même mariés pour se constituer ainsi comme demandeurs effectifs de leur part personnelle de terre. C'est ici que le mouvement de défection constaté dans tous les villages prend tout son sens : les flux migratoires ont pour cause principale le manque de terres et se dirigent vers les régions à vocation agricole.

L'inadéquation entre d'une part, les réserves foncières et de l'autre l'augmentation constante du nombre d'actifs, et de noyaux matrimoniaux qui sont les sources privilégiées d'expression d'une demande sociale de terres à plantations, amène le paysan des Tos à des stratégies de lutte pluriformes dont la plus radicale est l'émigration.

Telle est l'hypothèse de travail que cette étude démographique nous permet d'émettre, qui guidera notre travail dans les autres actions de recherche que nous allons conduire les mois à venir.

A N N E X E S

REGION SUD OUEST DE BOUAFLE  
 Zone d'enquête



○ Village étudié



Ech. 1/200 000

Source AVB

(57)

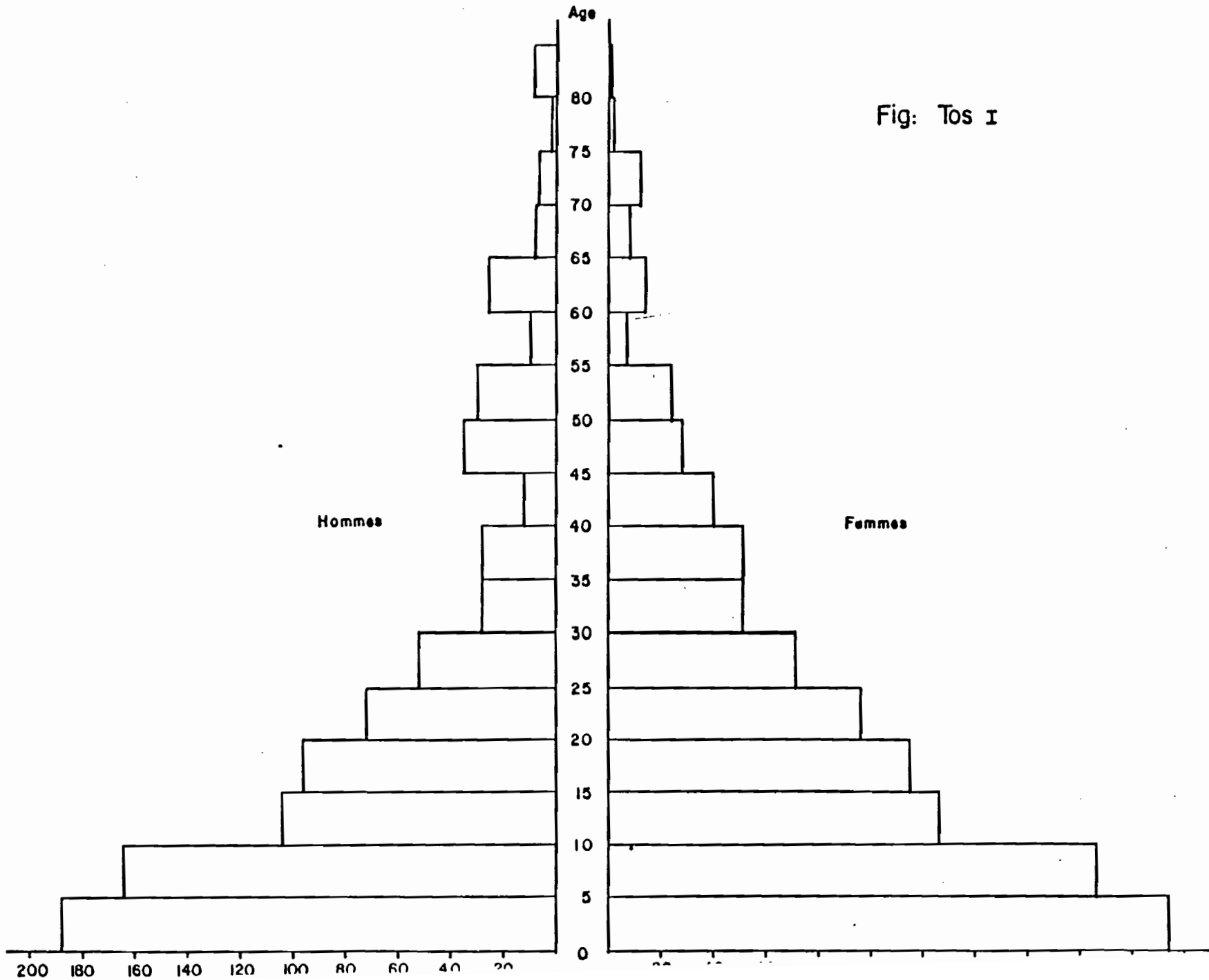
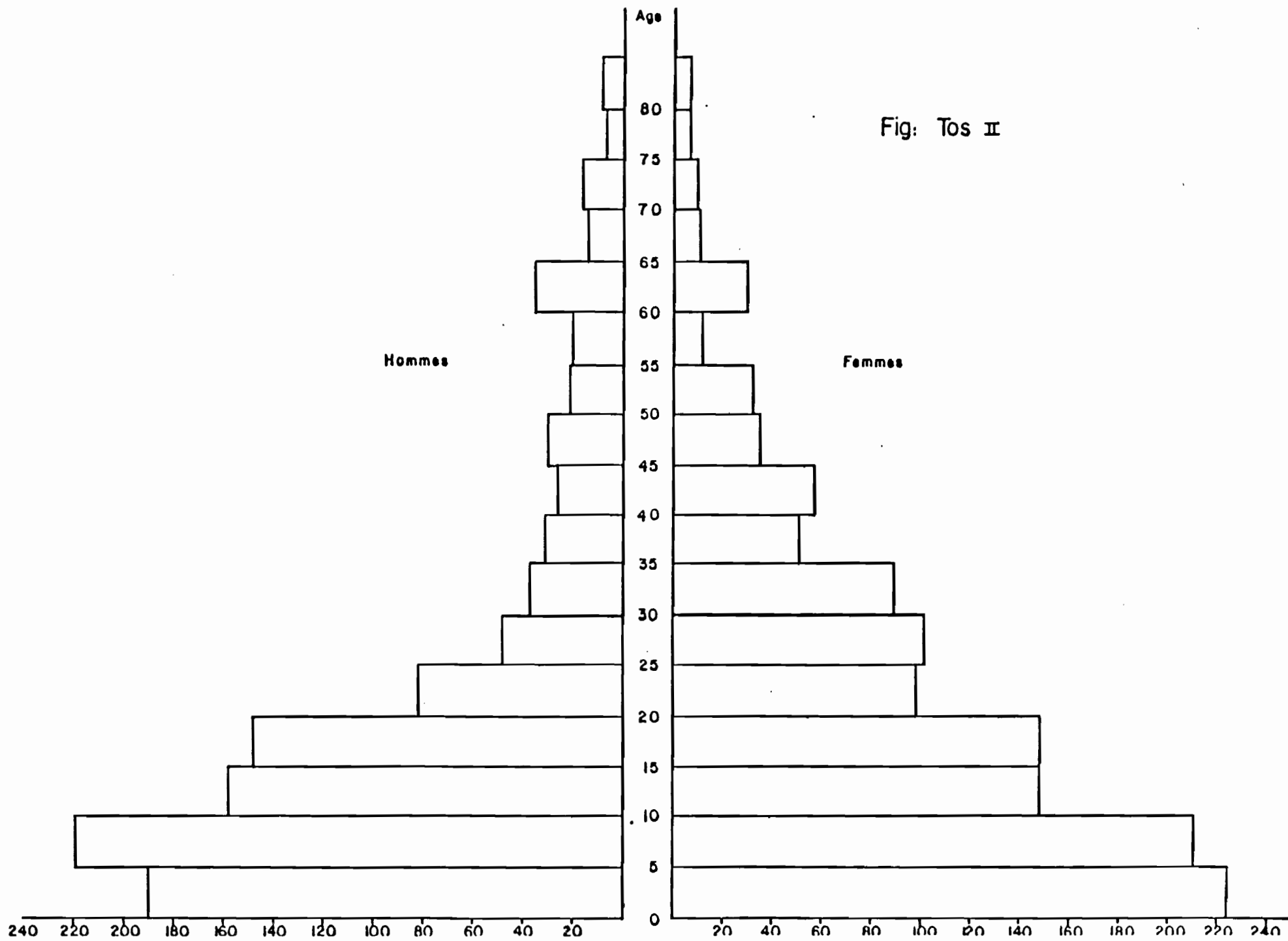


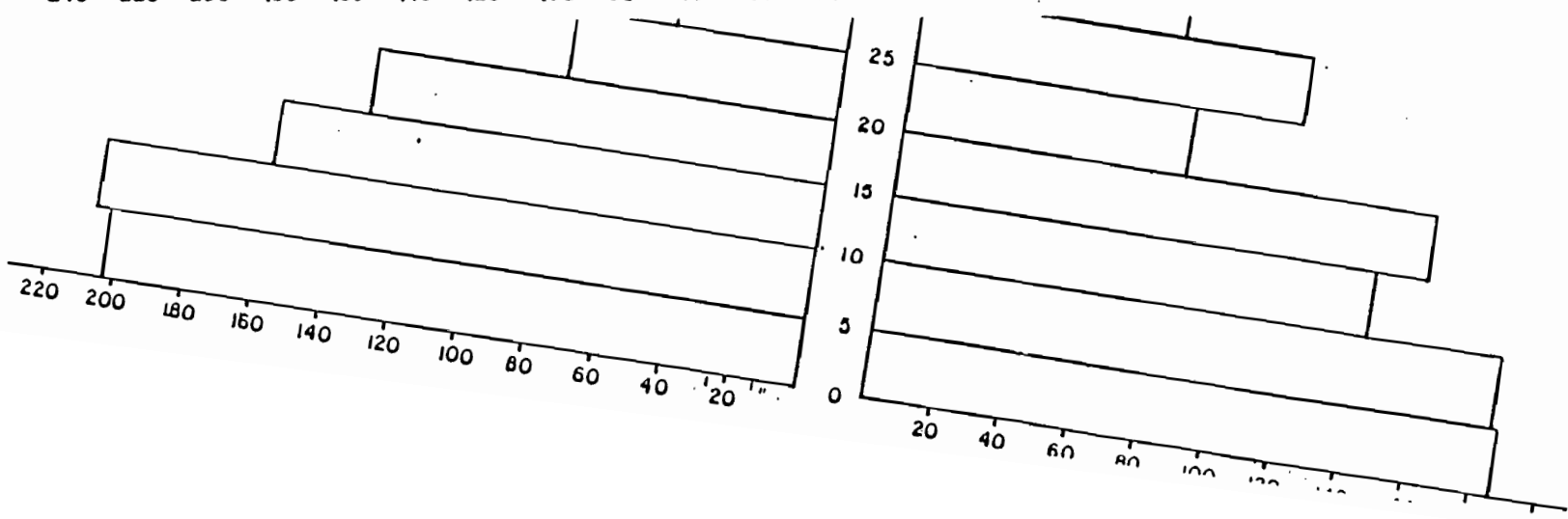
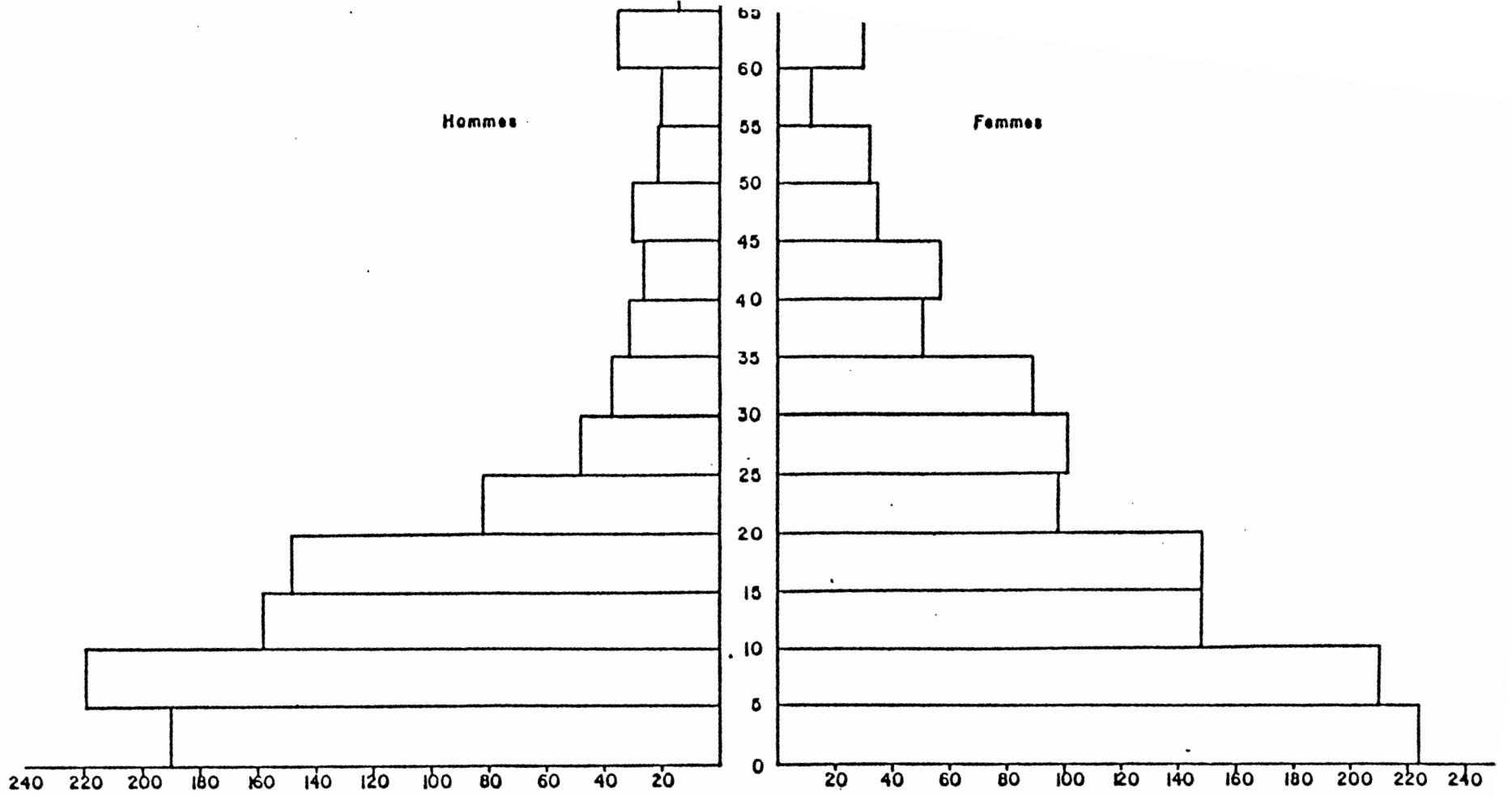
Fig: Tos I

PYRAMIDE DES AGES: N DENUOKRU (Village 103 II)

Fig: Tos II







159

PYRAMIDE DES AGES; BENOUE (Village Tos IX)

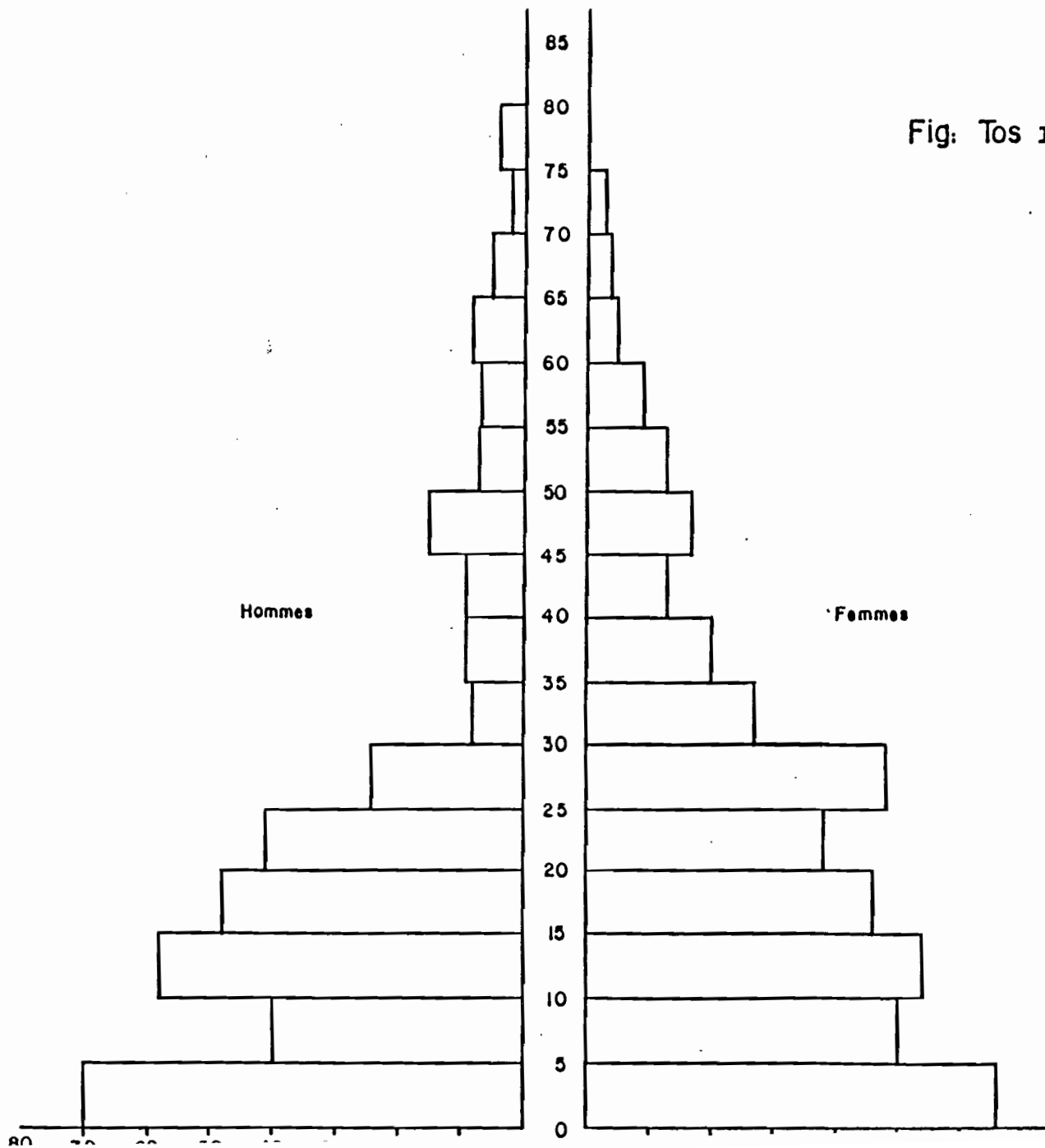


Fig: Tos IX

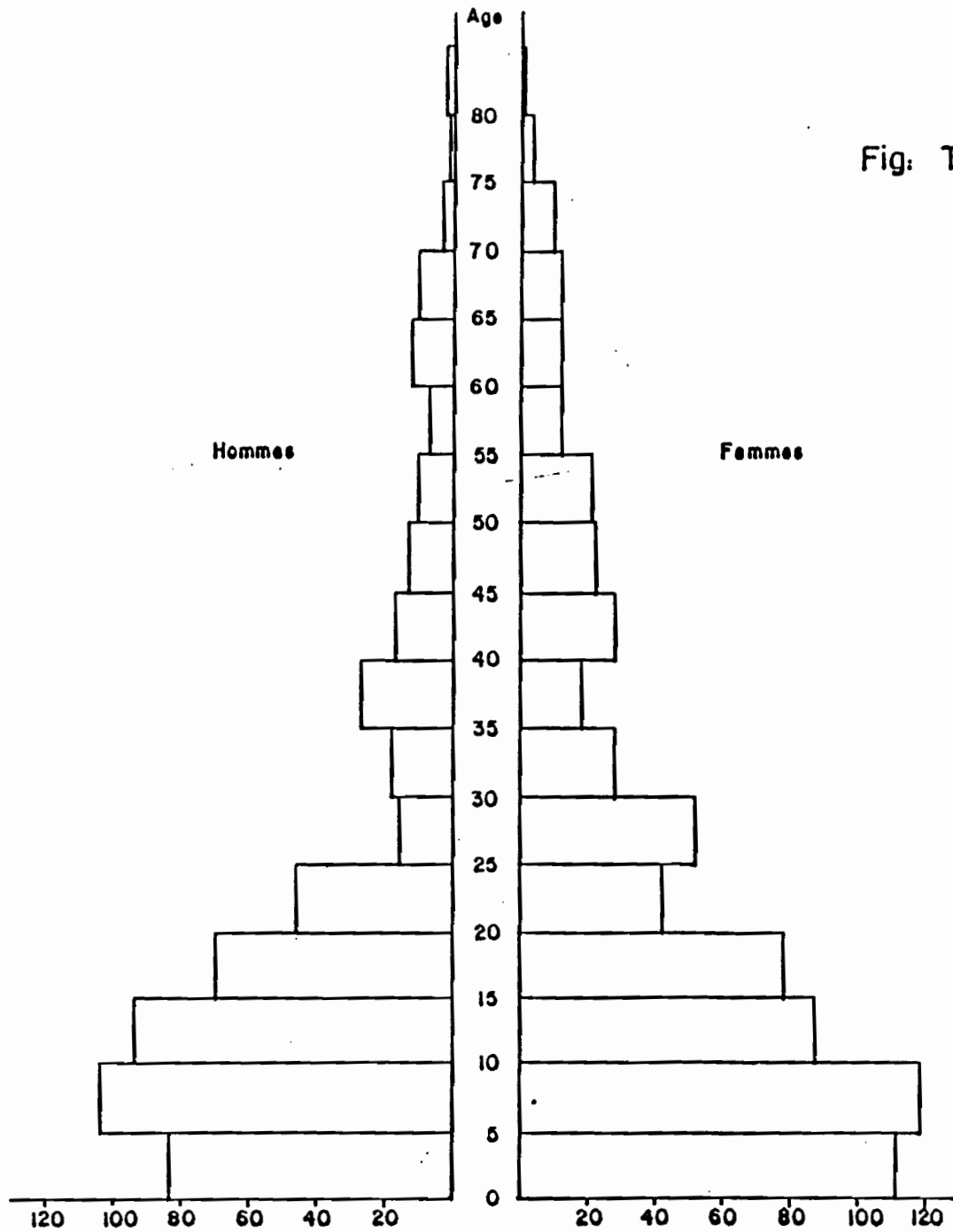
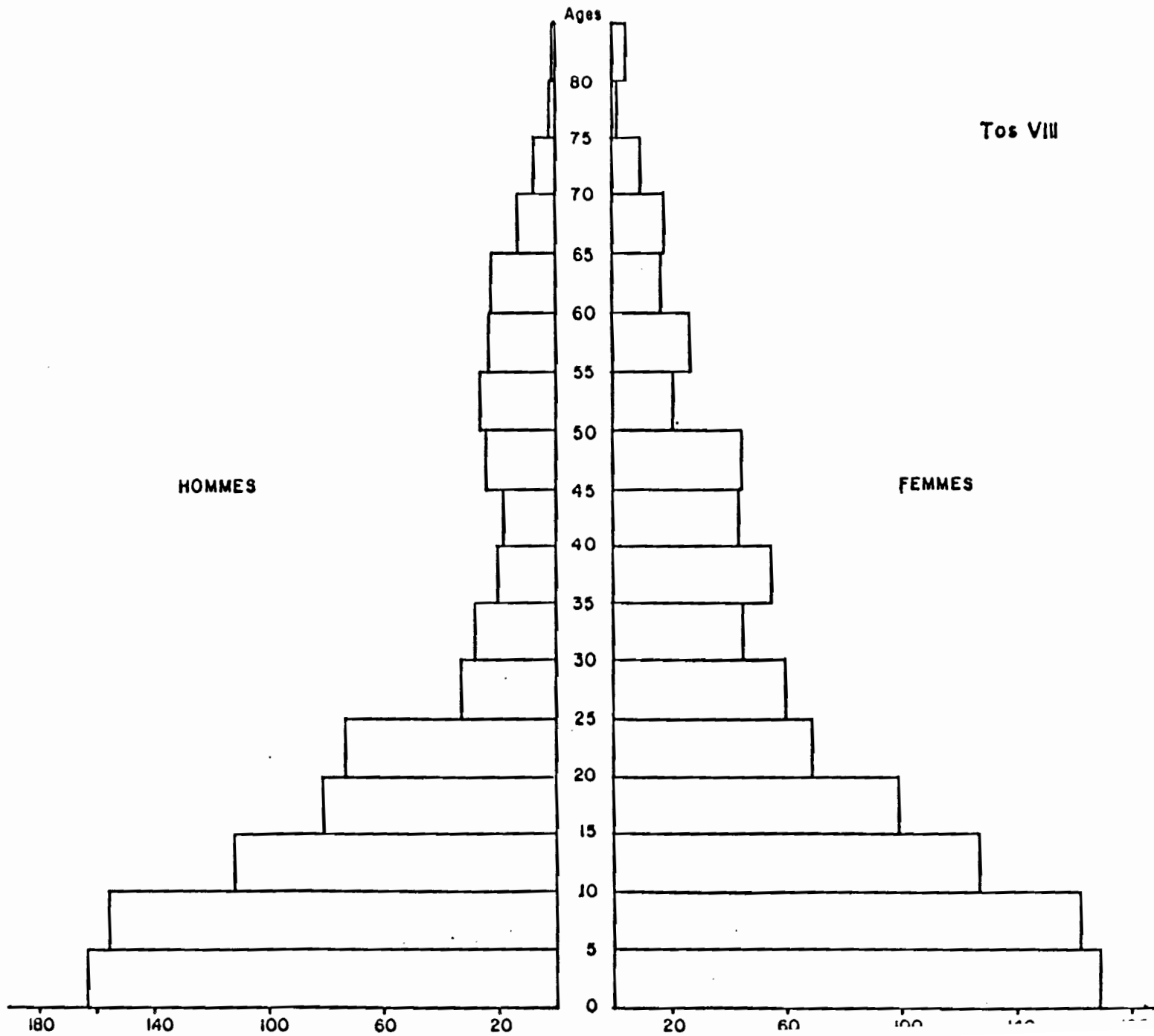
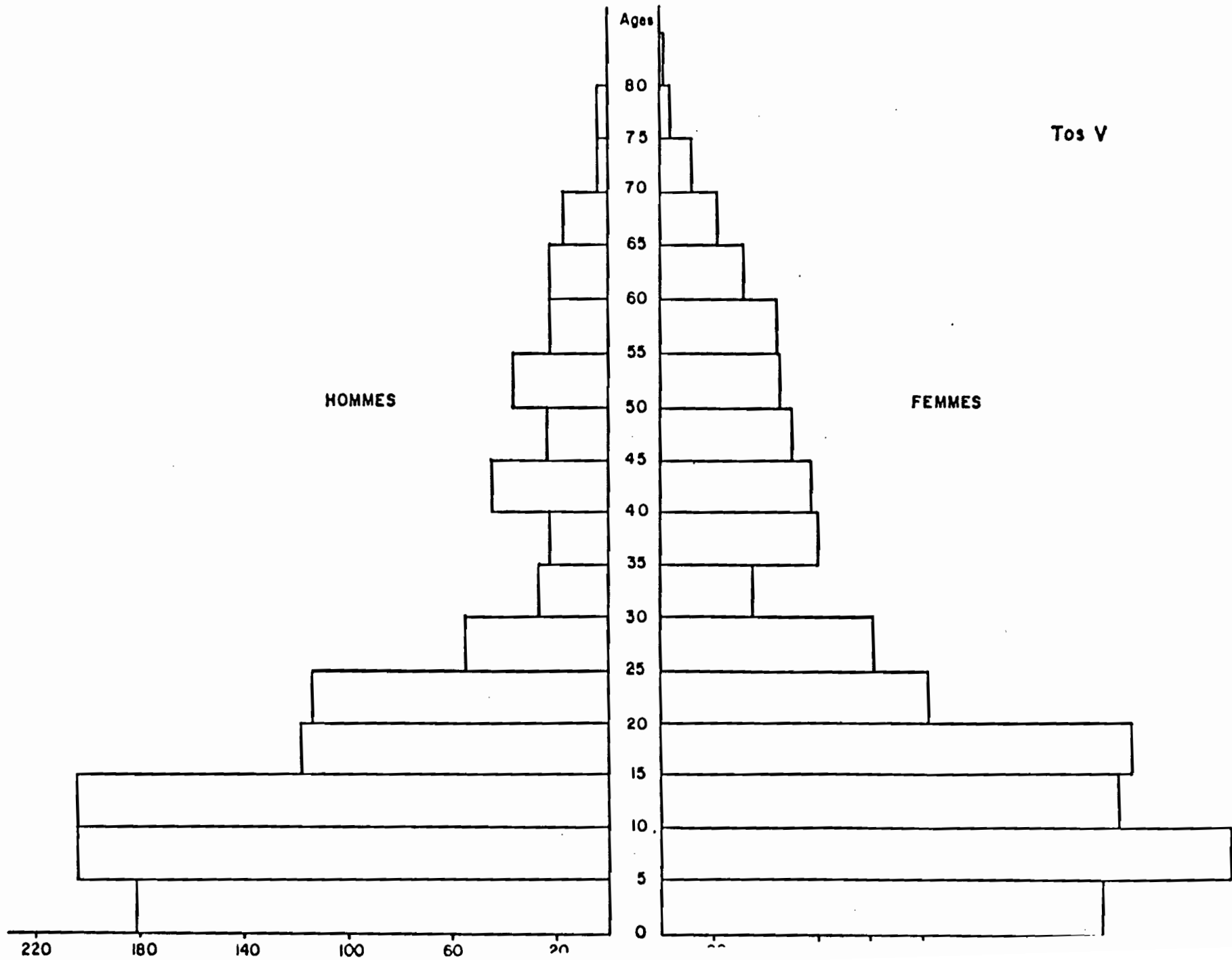


Fig: Tos VII

DIACHOU





Tos V

HOMMES

FEMMES

220

180

140

100

60

20

Ages

80

75

70

65

60

55

50

45

40

35

30

25

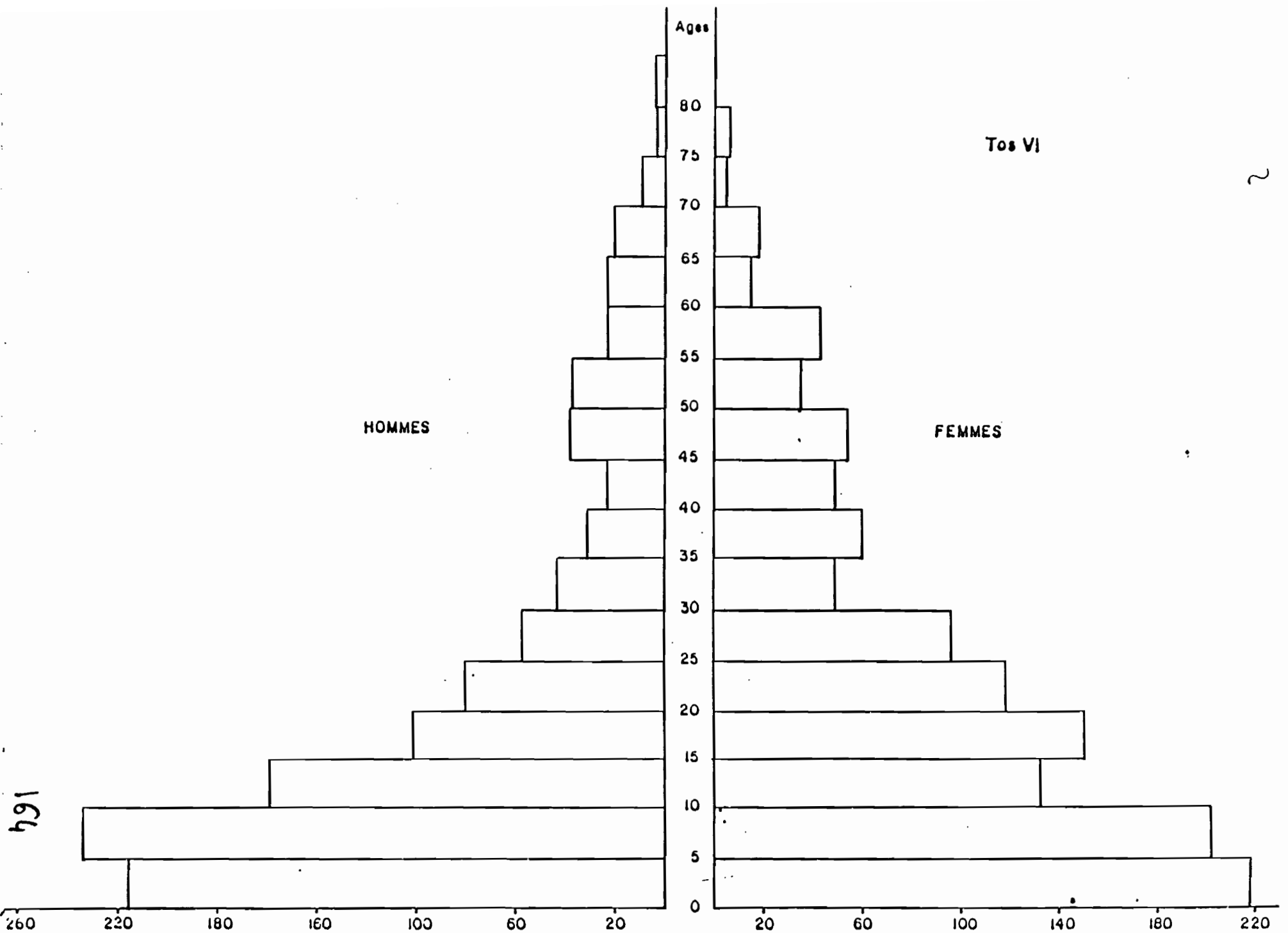
20

15

10

5

0



1691

~

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### 1. DOCUMENTS AVB

- "Kossou : Aujourd'hui et demain".  
Abidjan, novembre 1972.
- "Opération Kossou".  
Ivoire-Scribe. Abidjan, troisième trimestre 1971.
- "Les opérations agricoles AVB dans la zone forestière".  
Document provisoire. Juillet 1975.
- "Etude sociologique des problèmes posés par le transfert et la réinstallation des villages inondés par le lac de Kossou".  
Deuxième partie : "Données sociologiques et attitudes face aux problèmes du transfert, de la réinstallation, des activités traditionnelles et nouvelles". Août 1970.
- "Les composantes géographiques de la région du Centre".
- "Les opérations de modernisation agricole et rurale dans le Centre Bandama".
- Secteur de Bouaflé : 1° "Données socio-démographiques"  
2° "Présentation du pays rural de Nangrékro".  
Monographie de synthèse.
- "Etude d'aménagement des périmètres d'accueil des populations déplacées par le lac de Kossou".  
Dossier d'aménagement n° 4 site de Tos/V.  
SEDES Paris - ENETD Abidjan, 1971.
- "Etude d'aménagement des périmètres d'accueil des populations déplacées par le lac de Kossou (2e tranche)".  
Dossier d'aménagement du périmètre n° 2 site de Tos 3.  
SEDES Paris, ENETD Abidjan. Septembre 1971.
- "L'opération café moderne dans la région de Yamoussoukro.  
Document provisoire. Abidjan, juillet 1975.
- "Organisation du développement régional de la périphérie du lac de Kossou.  
Les perspectives et possibilités de structures commerciales modernes".  
Août 1971.
- "Approche succincte de la société baoulé.  
AVB.- C.F.A.E. KZ/207/72.

## 2. DIVERS

P. ETIENNE :

- "Le déplacement des populations de la moyenne vallée du Bandama". Document de travail 1970.
- "Etude des villages dans la région de Bouaké (Côte d'Ivoire)". in : Bulletin de liaison. Sc. Humaines. ORSTOM, juillet 1965.
- "Méthode - Théorie et pratique de la recherche de terrain en sociologie". In : Colloque de sociologie. Première grille. Abidjan, 1974.
- "Structure des groupements familiaux et de la parenté. Première partie. Les groupements familiaux".
- "L'émigration Baoulé actuelle". Pierre et Mona Etienne. Extrait de "Cahiers d'Outre-Mer" n° 82. Avril-juin 1968. ORSTOM - Centre de Petit Bassam, Abidjan.
- "Le fait villageois baoulé". Centre ORSTOM de Petit Bassam Abidjan, Côte d'Ivoire.

P. LENA :

- "Comportement socio-économique et développement du monde rural : l'exemple du Sud-Ouest ivoirien". (F.A.O.). Semaine de formation des aménageurs. Février 1979.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES :

Direction de la Statistique : "Répertoire des localités de Côte d'Ivoire et population 1975.

Alfred SCHWARTZ :

- "Le sociologue face aux grandes opérations de développement. Une étude de cas en Côte d'Ivoire : l'opération San Pedro". in : Le développement : idéologies et pratiques. Actes du Séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM (1978-1981). ORSTOM, Paris 1983.

LASSAILLY Jacob :

- "La dérive de quelques interventions en savane d'une société de développement intégré : l'autorité pour l'aménagement de la vallée du Bandama en Côte d'Ivoire. in : Le développement idéologies et pratiques : actes du séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM (1978-1981). ORSTOM, Paris 1983.
- "Colonisation planifiée des rives du lac Kossou en Côte d'Ivoire Centrale : la genèse d'un échec. in : Revue Française d'Economie et de sociologie rurale. Economie rurale. 147-148 1982 1er et 2e numéros.

ORI Boizo : - "Les villages AVB de l'Ayaou-Sud". Première partie et deuxième partie. ORSTOM, Centre de Petit Bassam.

Denis BAILLON: "Cours de démographie. Cycle moyen supérieur. Deuxième année. Ministère de la Fonction Publique. Février 1976.



# S O M M A I R E

	Page
INTRODUCTION . . . . .	1
I. LOCALISATION, PRESENTATION DE LA ZONE D'ENQUETE ET METHODOLOGIE . . . . .	4
A. Présentation et localisation : contexte général . . . . .	4
a) Genèse et histoire d'un déguerpissement . . . . .	4
b) Les Ayaou, sous-groupe baoulé . . . . .	5
c) Zone d'implantation et caractéristiques des villages AVB . . . . .	6
B. Méthodologie . . . . .	8
a) Les sources . . . . .	8
b) Le recensement . . . . .	10
1. Choix de l'unité de collecte . . . . .	10
2. L'aulobo, l'aulo et la notion d'aulo ménage . . . . .	11
3. L'aulo-ménage : signification et limite d'interprétation . . . . .	13
c) L'enquête proprement dite . . . . .	15
1. Le questionnaire . . . . .	15
2. Le déroulement de l'enquête . . . . .	16
II. LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE . . . . .	18
A. Les données globales de 1970, 1975 et 1983 . . . . .	18
a) La taille de la population et son évolution . . . . .	18
b) La densité de la population . . . . .	19
B. Les données de structure de la population . . . . .	20
a) Les aulo recensés : effectif et population moyenne . . . . .	20
b) Les aulo recensés : structure d'âge . . . . .	21
c) Structure de la population globale . . . . .	21
d) Structure de la population active . . . . .	24
C. La formation des unités matrimoniales . . . . .	25
a) Les effectifs d'aulo concernés . . . . .	25
b) Degré de polygamie . . . . .	25
III. FORMES ET CARACTERISTIQUES DES FLUX MIGRATOIRES . . . . .	29
A. Le problème . . . . .	29
B. Caractéristiques du phénomène migratoire . . . . .	29
C. Situation économique et matérielle des migrants au moment de départ . . . . .	30
CONCLUSION GÉNÉRALE . . . . .	32
ANNEXES . . . . .	36
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES . . . . .	46

## CONCLUSION GÉNÉRALE

A la fin de cette étude visant à dégager quelques indicateurs et données socio-économiques brutes (1) à intégrer dans la problématique générale de développement dans la zone d'influence de la défunte AVB, il convient de relever, en guise de conclusion, les points les plus significatifs suivants :

La population des villages AVB de l'Ayaou-Sud, par sa croissance, sa taille et son évolution depuis le transfert est une des données les plus importantes dans le contexte général de développement de cette zone rurale spécifique du Sud-Ouest de la ville de Bouaflé.

En effet, lorsqu'on compare la population actuelle (celle de 1983) qui est pour l'ensemble des cinq villages enquêtés de 8.527 habitants avec celles des années antérieures de référence à savoir, 1970 (5.783 habitants) et 1975 (6.103 habitants) on constate des écarts de croissance particulièrement élevés d'une période à l'autre. Il en est ainsi en particulier pour la période 1970-1983, pour laquelle on enregistre un taux de 47,44 % d'augmentation.

Les écarts entre les deux années extrêmes de référence (1970 et 1983) étant ainsi importants, il est à se demander s'ils résultent d'un accroissement normal ou naturel de la population concernée ou d'un tout autre facteur tenant aux conditions d'enquête et au degré de fiabilité des recensements réalisés antérieurement par les sources auxquelles nous nous sommes référés. Nous n'avons pas jugé indispensable de calculer les indicateurs classiques d'estimation des effets de croissance interne et de la dynamique globale

---

(1) Voir Pierre Etienne, in : Méthode, théorie et pratique de la recherche de terrain en sociologie lère grille. Colloque de sociologie, Abidjan 1972.

(croissance naturelle par exemple) de la population étudiée. Nous ne disposons pas de tous les éléments nécessaires pour élaborer de tels indicateurs. Mais, la part de l'accroissement naturel existe tout naturellement, même si nous n'avons pas été en mesure de la mettre en évidence. Toutefois, cette part seule ne doit pas être prise en compte. Il faudra prendre également en compte la condition concrète des recensements et le degré de fiabilité relative des informations délivrées par les personnes interviewées.

A cet égard et en raison des précautions méthodologiques et d'approche observées par nous lors du déroulement de notre enquête, nous affirmons que la croissance constatée de la population des villages AVB de l'Ayaou-Sud et le volume atteint par cette population sont plus proches de la réalité que ne l'étaient les données résultant des recensements antérieurs, effectués avant l'évacuation des populations. Les résultats que nous présentons ici, confirme ainsi à nos yeux, en effet, les observations de Pierre Etienne dans une de ces études (1), relatives aux déclarations volontairement sous estimatives des populations familiales par les personnes interrogées lors des recensements préparatifs des opérations de déguerpissement de 1970 effectués par l'AVB.

En plus de la taille globale de la population dans l'ensemble des villages, l'élément tout aussi significatif à retenir est la structure de cette population suivant les deux critères d'âge et du potentiel actif.

Selon le premier critère, on constate que plus de 60 % de la population, dans chaque village est âgée de moins de 20 ans. La population des villages AVB de l'Ayaou-Sud est donc une population très jeune.

Selon le deuxième critère, on remarque que d'un village à l'autre le taux d'activité varie entre 43,26 % et 50,6 %. Ce taux n'est pas négligeable même s'il est relativement bas. Il semble même avoir baissé pour certains villages (Bénoù par exemple). Mais son niveau s'explique par la structure d'âge de la population et notamment par l'existence d'une trop grande proportion d'individus âgés de moins de 15 ans que ne recouvre pas la définition conventionnelle d'un individu dit actif.

---

(1) Voir Pierre Etienne, op. déjà cité.

La troisième grande caractéristique à retenir de la population est qu'elle est soumise, au fil des ans, à un phénomène de déperdition d'effectifs due à l'exode. Il est vrai que la ponction exercée sur la population par une telle déperdition est relativement négligeable au regard d'une population qui se chiffre à plusieurs milliers d'habitants. Ce qui n'est pas le cas sur le plan de l'appréciation qualitative du phénomène si on prend en considération un certain nombre de critères : le statut matrimonial de l'individu migrant, sa situation économique (agricole) et matérielle (attributaire d'une maison AVB) son lieu de destination (point d'accueil rural ou urbain) et l'activité recherchée ou effectivement exercée sur place par lui et enfin, les motivations et les raisons que cet individu a évoquées pour justifier son départ, confèrent à ce processus migratoire un contenu qualitativement significatif, révélateur d'une situation socio-économique d'ensemble présente et à venir placée sous un jour problématique.

Il nous reste à savoir si cette tendance et les caractéristiques socio-démographiques générales observées ainsi dans ces cinq premiers villages, sont les mêmes dans les trois derniers villages qui restent à étudier dans la deuxième partie du présent travail.

## RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

### 1°/ Documents AVB - Direction des Etudes et des Programmes

- "Kossou : Aujourd'hui et demain" : Abidjan, novembre 1972.
- "Opération Kossou"/Ivoire-Scribe. Abidjan, troisième trimestre 1971.
- "Les opérations agricoles AVB dans la zone forestière".  
Document provisoire, juillet 1975.
- "Etude sociologique des problèmes posés par le transfert et la réinstallation des villages inondés par le lac de Kossou".  
Deuxième partie : "Données sociologiques et attitudes face aux problèmes du transfert, de la réinstallation, des activités traditionnelles et nouvelles". Août 1970.
- "Les composantes géographiques de la région du Centre".
- "Les opérations de modernisation agricole et rurale dans le centre Bandama".
- Secteur de Bouaflé : 1. "Données socio-démographiques".  
2. "Présentation du pays rural de Nangrékro".  
Monographie de synthèse.
- "Etude d'aménagement des périmètres d'accueil des populations déplacées par le lac de Kossou".  
Dossier d'aménagement n° 4 site de Tos V. SEDES Paris - BNETD Abidjan 1971.
- "Etude d'aménagement des périmètres d'accueil des populations déplacées par le lac de Kossou (2e tranche)".  
Dossier d'aménagement du périmètre n° 2 site de Tos 3.  
SEDES Paris. BNETD Abidjan, septembre 1971.
- "L'opération café moderne dans la région de Yamoussoukro.  
Document provisoire". Abidjan, juillet 1975.
- "Organisation du développement régional de la périphérie du lac de Kossou.  
Les perspectives et possibilités de structures commerciales modernes".  
Août 1971.

## 2°/ Divers

- P. ETIENNE : - "Le déplacement des populations de la moyenne vallée du Bandama". Document de travail 1970.
- "Etude des villages dans la région de Bouaké (Côte d'Ivoire)" in : Bulletin de liaison Sciences humaines. ORSTOM, juil.1965.
  - "Méthode, théorie et pratique de la recherche de terrain en sociologie". in Colloque de sociologie. Première grille Abidjan 1974.
  - "Structure des groupements familiaux et de la parenté. Première partie. Les groupements familiaux".
  - "L'émigration Baoulé Actuelle". Pierre et Mona Etienne Extrait de "Cahiers d'outre-mer" n° 82; avril-juin 1968. ORSTOM, Centre de Petit Bassam Abidjan.
  - "Le fait villageois baoulé". Centre ORSTOM de Petit Bassam Abidjan, Côte d'Ivoire.

P. LENA : "Comportement socio-économique et développement du monde rural : l'exemple du Sud-Ouest ivoirien". (F.A.O.) semaine de formation des aménageurs; février 1979.

### MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES :

Direction de la Statistique : "Répertoire des localités de Côte d'Ivoire et population 1975.

Alfred SCHWARTZ : "Le sociologue face aux grandes opérations de développement. Une étude de cas en Côte d'Ivoire : l'opération San Pedro". in : Le développement : idéologies et pratiques. Actes du séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM (1978-1981). ORSTOM, Paris 1983.

LASSAILLY Jacolle : - "La dérive de quelques interventions en savane d'une société de développement intégré : l'autorité pour l'aménagement de la vallée du Bandama en Côte d'Ivoire. in : Le développement idéologies et pratiques. Actes du séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM (1978-1981). ORSTOM, Paris 1983.

- "Colonisation planifiée des rives du lac Kossou en Côte d'Ivoire centrale : la genèse d'un échec. in Revue française d'économie et de sociologie rurale. Economie rurale. 147-148, 1982 1er et 2e numéros.

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION . . . . .	1
<u>Première partie</u> : PRESENTATION ET METHODOLOGIE . . . . .	6
A. Présentation de la zone d'enquête . . . . .	6
1. Situation : la forêt des Tos . . . . .	6
2. Les villages AVB de l'Ayaou-Sud . . . . .	7
B. Méthodologie . . . . .	9
1. Les sources . . . . .	9
2. Choix et interprétation de l'unité de collecte . . . . .	11
a) Conditions de pertinence de l'unité de collecte . . . . .	11
b) L'aulobo et l'aulo et la notion d'aulo-ménage . . . . .	12
c) Signification et interprétation . . . . .	14
3. Le questionnaire et le déroulement de l'enquête . . . . .	15
a) Le questionnaire . . . . .	15
b) Le déroulement de l'enquête . . . . .	16
<u>Deuxième partie</u> : CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA POPULATION . . . . .	18
A. L'évolution de la population . . . . .	18
1. Les données de 1970 et 1975 . . . . .	18
2. La population en 1983 . . . . .	20
B. La structure de la population . . . . .	23
1. L'organisation socio-spatiale du village . . . . .	23
2. Les aulo recensés . . . . .	24
a) Taille moyenne et évolution . . . . .	24
b) Structure d'âge des chefs d'aulo . . . . .	26
3. La structure de la population . . . . .	27
a) Le sexe . . . . .	27
b) L'âge . . . . .	28
c) Les actifs . . . . .	39

<u>Troisième partie</u> : MIGRATIONS ET CONSTITUTION D'UNITES MATRIMONIALES (AULO-MENAGE) . . . . .	41
A. Le problème . . . . .	41
B. Situation par village . . . . .	43
1. Nangrékro . . . . .	43
2. Akoviébo . . . . .	44
3. Atossé . . . . .	45
C. Situation d'ensemble (tableau n° 17) . . . . .	46
1. Caractéristiques des flux migratoires et destination privilégiées .	46
2. Facteurs d'incitation à l'émigration et situation matérielle au départ	48
D. La constitution d'unités matrimoniales depuis le transfert et conséquences socio-économiques (hypothèse) . . . . .	51
 CONCLUSION GENERALE . . . . .	 55
 REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE . . . . .	 58
 TABLE DES MATIERES . . . . .	 60



LISTE DES DIFFERENTS DOCUMENTS DE TRAVAIL

- Document de travail n° 1,

P. BONNEFOND axe 2 :

"NOTES SENEGALAISES".

- Document de travail n° 2,

A. SID AHMED axe 2 :

"RENTE PETROLIERE : QUELQUES PROBLEMES THEORIQUES"

- Document de travail n°3,

R. DOGNIN axe 1 :

"DES CALEBASSES ET DES VACHES"

- Document de travail n° 4,

L. PERROIS axe 1 :

"ANTHROPOLOGIE ET HISTOIRE : LES ARTS PLASTIQUES DU NORD-OUEST CAMEROUN"

- Document de travail n° 5,

A. MARLIAC axe 1 :

"CHRONOCULTURAL SIGNIFICANCE OF 14 C AND TL DATINGS IN NORTH CAMEROUN IRON AGE SETTLEMENTS CASE REFLEXION UPON THE RELIABILITY OF ABSOLUTE DATING"

- Document de travail n° 6,

H. GODARD axe 3 :

"ATLAS INFORMATISE DE QUITO. PRESENTATION ET PREMIERS RESULTATS"

- Document de travail n° 7,

B. LACOMBE axe 2 :

"STATISTIQUES ET FAMILLES. TAUX ET PROBABILITES D'AGRANDISSEMENT  
DES MENAGES ET FAMILLES - TROIS ETUDES" -

- Document de travail n° 8,

J.C. NGUINGUIRI axe 1 :

"TRADITIONS ET COUTUMES FONCIERES DES COMMUNAUTES DU LITTORAL  
CONGOLAIS - TROIS ETUDES -"

- Document de travail n° 9,

C. AUBERTIN axe 3 :

"LA TECHNIQUE AU SECOURS DE L'ILLUSION"

- Document de travail n° 10,

J. GAILLARD axe 2 :

"HISTOIRE ET DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE  
COSTARICAINE"

- Document de travail n° 11,

J. GAILLARD axe 2 :

"HISTOIRE ET DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE  
THAILANDAISE"

- Document de travail n° 12,

T. SAUVIN axe 2 :

"L'INTRODUCTION DE LA COMPENSATION DANS LES STRATEGIES  
INDUSTRIELLES DU TIERS MONDE"

- Document de travail n° 13,

E. SALL axe 2 :

"MICRO - ETAT - NATION ET SOCIETE EN GAMBIE"

- Document de travail n°14,

D. QUILAQUEO axe 2 :

"ORGANISATION DE LA COMMUNAUTE MAPUCHE DE RIO NEGRO EN ARGENTINE"

- Document de travail n° 15,

O. BOIZO axe 2 :

"ETUDES SUR LE DEVELOPPEMENT IVOIRIENS"

- Document de travail n° 16,

P. PILLON, A. WARD axe 2 :

"GROUPEMENTS D'ELEVAGE AUTOCHTONES DANS LE PACIFIQUE SUD - TROIS ETUDES -"